



Message aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2015

www.cibc.com/francais

28 mai 2015

Message du président et chef de la direction

Vue d'ensemble des résultats

La Banque CIBC a déclaré aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre clos le 30 avril 2015.

Faits saillants du deuxième trimestre

- Le résultat net comme présenté s'est établi à 911 M\$, en regard de 306 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 923 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat net ajusté¹ a atteint 924 M\$, contre 887 M\$ pour le deuxième trimestre il y a un an et 956 M\$ pour le trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 2,25 \$, en regard de 0,73 \$ pour le deuxième trimestre il y a un an et de 2,28 \$ au trimestre précédent.
- Le résultat dilué par action ajusté¹ a atteint 2,28 \$, par rapport à 2,17 \$ au deuxième trimestre il y a un an et à 2,36 \$ au trimestre précédent.
- Le rendement des capitaux propres (RCP) applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté a été de 19,9 % et le RCP ajusté¹ s'est établi à 20,2 %.

Les résultats du deuxième trimestre de 2015 ont été touchés par les éléments d'importance suivants qui, regroupés, ont donné lieu à une incidence négative de 0,03 \$ par action :

- un montant de 10 M\$ (8 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles;
- une perte de 8 M\$ (5 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation.

Le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III au 30 avril 2015 a été de 10,8 %, et le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres se sont établis à respectivement 12,6 % et 15,3 % selon la méthode tout compris, en regard d'un ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires selon Bâle III de 10,3 %, d'un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,1 % et d'un ratio du total des fonds propres de 15,0 % au trimestre précédent. À la fin du trimestre considéré, le ratio de levier financier selon Bâle III de la Banque CIBC était de 3,9 %, selon la méthode tout compris.

La Banque CIBC a annoncé une augmentation de 0,03 \$ par action ordinaire de son dividende trimestriel, qui passera à 1,09 \$ par action.

Au deuxième trimestre, la Banque CIBC a dégagé des résultats solides dans tous les secteurs d'activité. Nous avons continué de bien mettre en œuvre notre stratégie focalisée sur la clientèle pour bâtir une banque solide, innovatrice et axée sur les relations avec la clientèle qui génère une croissance constante et durable des résultats.

Rendement de nos activités essentielles

Les *Services bancaires de détail* et *Services bancaires aux entreprises* ont enregistré un résultat net de 583 M\$ pour le deuxième trimestre, en hausse de 37 M\$, ou 7 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. Ajusté pour tenir compte des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 584 M\$, en hausse de 21 M\$, ou 4 %, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges et des pertes sur créances. Les produits des Services bancaires personnels et des Services bancaires aux entreprises ont augmenté du fait de la forte croissance des volumes et des produits plus élevés tirés des honoraires.

Au cours du deuxième trimestre de 2015, les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont continué de réaliser des progrès au chapitre de nos objectifs visant l'accélération de la croissance rentable des produits et l'amélioration de l'expérience client :

- Nous avons lancé la nouvelle application bancaire mobile de la Banque CIBC pour l'Apple Watch, faisant progresser le leadership de la Banque CIBC sur le plan de l'innovation pour nos clients;
- La Banque CIBC a lancé une nouvelle carte de primes comarquée avec Telus, renforçant notre portefeuille de cartes de crédit et offrant plus d'options à nos clients;
- Nous avons annoncé un partenariat avec MaRS Discovery District pour créer un nouveau carrefour de l'innovation pour les entreprises et nous nous sommes joints à la nouvelle grappe d'entreprises en technologies financières de MaRS, continuant de mettre l'accent sur le développement de la prochaine vague d'innovations bancaires pour nos clients.

Après la clôture du trimestre, la Banque CIBC a été reconnue par Forrester Research pour avoir maintenu son rang de chef de file des services bancaires mobiles, partageant la première place parmi les cinq plus grandes banques canadiennes.

Gestion des avoirs a déclaré un résultat net de 129 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 12 M\$, ou 10 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. Ajusté pour tenir compte des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 134 M\$, en hausse de 13 M\$, ou 11 %.

Les produits ont atteint 615 M\$, soit une hausse de 67 M\$, ou 12 %, en raison principalement de l'augmentation des biens sous gestion découlant de l'appréciation des marchés ainsi que des solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

Au cours du deuxième trimestre de 2015, nos services de gestion des avoirs ont continué de réaliser des progrès en regard de notre priorité stratégique de bâtir notre plateforme Gestion des avoirs :

- Gestion d'actifs CIBC a inscrit un record de ventes nettes de fonds communs de placement à long terme de 2,5 G\$ au deuxième trimestre et des ventes totales atteignant 3,9 G\$ depuis le début de l'exercice;
- Le nombre d'ouvertures de compte de Pro-Investisseurs CIBC a augmenté de 50 % par rapport à l'exercice précédent grâce aux offres stratégiques faites aux clients, notamment le taux de 6,95 % pour les opérations électroniques sur actions et la négociation de fonds négociés en Bourse sans commission pendant la plus récente saison des REER;
- Atlantic Trust, notre société américaine de gestion privée de patrimoine, a été nommée Best Multi-Family Office (National) à la remise annuelle des prix Family Wealth Report Awards et a été reconnue pour l'excellence de ses placements pour la quatrième année d'affilée à la remise des Private Asset Management Awards.

Les *Services bancaires de gros* ont affiché un résultat net de 250 M\$ au deuxième trimestre, en hausse de 37 M\$, ou 17 %, par rapport au deuxième trimestre il y a un an. À l'exclusion des éléments d'importance, le résultat net ajusté¹ s'est établi à 255 M\$, en hausse de 27 M\$, ou 12 %, en raison surtout de l'augmentation des produits tirés des opérations sur marchandises et des opérations de change ainsi que de la hausse des produits tirés de prises fermes et de services-conseils.

En tant que banque offrant des services bancaires de gros de premier plan au Canada et intervenant dans les principaux secteurs d'activité canadiens ailleurs dans le monde, Services bancaires de gros a agi à titre de :

- co-syndicataire chef de file et co-preneur ferme pour une facilité de crédit garantie de premier rang de 1,8 G\$ et de 593 M\$ US et co-responsable des registres pour une prise ferme de 950 M\$ visant des reçus de souscription et des débentures convertibles prorogables à l'appui de l'acquisition de Fundtech par DH Corporation;
- conseiller financier de Veresen lors de la constitution de Veresen Midstream Limited Partnership, une coentreprise avec KKR, et lors de l'acquisition par la coentreprise de certains actifs de gaz naturel appartenant à Encana et à Cutbank Ridge Partnership pour environ 600 M\$;
- co-responsable de l'émission d'obligations à 10 ans de qualité supérieure de 750 M\$ pour Husky Energy Inc.

Apporter davantage à nos collectivités

La Banque CIBC s'est engagée à bâtir une banque qui répond aux besoins de nos clients, des membres de notre équipe et de nos collectivités, et appuie des causes qui comptent dans leur vie. Au cours du trimestre :

- nous avons souligné la Journée internationale de la femme avec un nouveau don de 500 000 \$ à la Fondation canadienne des femmes, qui aide les femmes vivant dans la pauvreté à acquérir les compétences dont elles ont besoin pour réussir;
- nous avons célébré le compte à rebours des 100 jours précédant les Jeux panaméricains et parapanaméricains de TORONTO 2015, le plus important événement multisport d'envergure internationale jamais tenu au Canada, ainsi que l'ouverture du Village des athlètes panaméricains et parapanaméricains CIBC.

Pendant le trimestre, la Banque CIBC a été nommée :

- l'un des meilleurs milieux de travail au Canada;
- l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada;
- l'un des meilleurs employeurs pour les jeunes Canadiens.

Victor G. Dodig
Président et chef de la direction

¹⁾ Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Groupe de travail sur les renseignements supplémentaires

Le groupe de travail sur les renseignements supplémentaires a été mis sur pied par le Financial Stability Board en mai 2012. Ce groupe a pour mandat d'améliorer la qualité, la comparabilité et la transparence de l'information fournie sur les risques. Le 29 octobre 2012, le groupe de travail a publié son rapport, intitulé *Enhancing the Risk Disclosures of Banks*, comportant 32 recommandations sur les informations à fournir, essentiellement dans les secteurs de la gouvernance du risque, du risque de crédit, du risque de marché, du risque de liquidité et de la suffisance des fonds propres. L'index ci-dessous renferme la liste des informations dressée pour répondre aux recommandations du groupe de travail sur les renseignements supplémentaires ainsi que leur emplacement. Les informations du groupe de travail sur les renseignements supplémentaires sont présentées dans notre Rapport annuel 2014, notre rapport aux actionnaires trimestriel ainsi que nos documents d'information financière supplémentaire, qui se trouvent sur notre site Web (www.cibc.com/francais). Aucune information du site Web de la CIBC, y compris les documents d'information financière supplémentaire, ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes.

Sujets	Recommandations	Information à fournir	Deuxième trimestre de 2015			Rapport annuel 2014
			Rapport de gestion	États financiers consolidés	Information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires	
			Pages			
Généralité	1	Index des informations en matière de risque – présente page				
	2	Terminologie et mesures en matière de risque ¹			34	
	3	Principaux risques et nouveaux risques	30			46
	4	Exigences liées aux ratios réglementaires futurs importants	25, 45, 47	75	6	31, 70
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Structure de gestion du risque	29			41, 42
	6	Culture de risque et intérêt à l'égard du risque				40, 43, 44
	7	Risques découlant des activités commerciales	32			44, 47
	8	Simulations de crise à l'échelle de la Banque	35			37, 50, 55, 63-64, 66-67, 73
Suffisance des fonds propres et actif pondéré en fonction du risque	9	Fonds propres réglementaires minimums	24	75		30, 137
	10	Composantes de fonds propres et rapprochement avec le bilan réglementaire consolidé			1-4	
	11	Tableau des flux de fonds propres réglementaires			5	
	12	Gestion et planification des fonds propres				36, 137
	13	Activités commerciales et actif pondéré en fonction du risque	32		7	
	14	Actif pondéré en fonction du risque et exigences en matière de fonds propres			7	32, 34
	15	Risque de crédit par portefeuille important			13-25	49-54
	16	Tableau des variations de l'actif pondéré en fonction du risque			8	
	17	Application d'essais à rebours aux modèles			26, 27	45, 50, 62, 73
Trésorerie	18	Actifs liquides	44			
Financement	19	Actifs grevés	45			
	20	Échéance contractuelle des actifs, des passifs et des instruments hors bilan	48			
	21	Stratégie et sources de financement	46			68-69
Risque de marché	22	Rapprochement des portefeuilles de négociation et des portefeuilles autres que de négociation avec le bilan consolidé	40			
	23	Facteurs importants de risque de marché lié aux activités de négociation et autres que de négociation	40-43			61-65 61-65
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation liées aux modèles				
	25	Simulations de crise et analyses de scénarios				37-38, 63-64
Risque de crédit	26	Analyse des expositions au risque de crédit	33-39	79	9-12	51-59, 120-121, 159 98-99
	27	Prêts douteux et politique d'allègement	33, 36, 51			
	28	Rapprochement de prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances	33, 36	71		
	29	Risque de crédit de contreparties découlant de dérivés	35		12, 28 ²	48, 52, 131-132
	30	Atténuation du risque de crédit	33		12, 30	48, 54, 131-132
Autres risques	31	Autres risques	49			71-73
	32	Discussion sur des situations de risque connues	53, 54	76, 77		72-73, 151-152

1) Un glossaire détaillé de notre terminologie sur les risques et les fonds propres est présenté à la page 170 de notre Rapport annuel 2014.

2) Compris dans le document d'information financière supplémentaire.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est présenté afin de permettre aux lecteurs d'évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la CIBC au 30 avril 2015 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date, comparativement aux périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu avec le Rapport annuel 2014 et les états financiers consolidés intermédiaires non audités compris dans le présent rapport. À moins d'indication contraire, toute l'information financière présentée dans le rapport de gestion a été préparée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR) et tous les montants sont libellés en dollars canadiens. Le rapport de gestion est en date du 27 mai 2015. D'autres renseignements concernant la Banque CIBC peuvent être obtenus sur le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (SEC) à l'adresse www.sec.gov. Aucune information du site Web de la CIBC (www.cibc.com/francais) ne doit être considérée comme intégrée par renvoi aux présentes. Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure aux pages 168 à 172 de notre Rapport annuel 2014.

Table des matières

3	Modifications à la présentation de l'information financière	23	Situation financière
		23	Revue du bilan consolidé résumé
		24	Sources de financement
		27	Arrangements hors bilan
4	Points saillants financiers du deuxième trimestre	29	Gestion du risque
5	Vue d'ensemble	29	Vue d'ensemble
5	Résultats financiers	33	Risque de crédit
7	Événement important	40	Risque de marché
8	Revue de l'information financière trimestrielle	44	Risque de liquidité
9	Perspectives pour l'année 2015	49	Autres risques
10	Mesures non conformes aux PCGR	50	Questions relatives à la comptabilité et au contrôle
12	Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique	50	Méthodes comptables critiques et estimations
13	Services bancaires – détail et entreprises	55	Faits nouveaux en matière de réglementation
15	Gestion des avoirs	55	Contrôles et procédures
17	Services bancaires de gros		
21	Siège social et autres		

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris dans le présent rapport, dans d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, et dans d'autres communications. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations faites aux sections « Vue d'ensemble – Résultats financiers », « Vue d'ensemble – Événement important », « Vue d'ensemble – Perspectives pour l'année 2015 », « Situation financière – Sources de financement », « Gestion du risque – Vue d'ensemble », « Gestion du risque – Risque de crédit », « Gestion du risque – Risque de marché », « Gestion du risque – Risque de liquidité », « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Méthodes comptables critiques et estimations » et « Questions relatives à la comptabilité et au contrôle – Faits nouveaux en matière de réglementation » du présent rapport de gestion, et d'autres énoncés sur nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion du risque, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour l'année 2015 et les périodes subséquentes. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « estimer », « prévision », « cible », « objectif » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés prospectifs nous obligent à faire des hypothèses, notamment des hypothèses économiques qui sont présentées dans la section « Vue d'ensemble du rendement financier – Perspectives pour l'année 2015 » du présent rapport, et sont assujettis aux risques inhérents et aux incertitudes qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats attendus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental; l'efficacité et la pertinence de nos processus et modèles de gestion et d'évaluation des risques; des changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous exerçons nos activités, y compris la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* ainsi que les dispositions réglementaires en vertu de celle-ci, la loi des États-Unis intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* et les réformes réglementaires au Royaume-Uni et en Europe, les normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, et la réglementation concernant le système de paiements au Canada; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et les lignes directrices réglementaires sur les taux d'intérêt et la liquidité, et leur interprétation; l'issue de poursuites et d'enquêtes réglementaires, et des questions connexes; l'incidence de modifications des normes comptables et des règles et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements à nos notes de crédit; la situation et les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences de santé publique, des perturbations occasionnées aux infrastructures des services publics et toute autre catastrophe; la fiabilité de tiers de fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; les perturbations potentielles à l'égard de nos systèmes de technologies de l'information et de nos services; l'augmentation des risques liés à la cybersécurité pouvant comprendre le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information sensible ou une perturbation des activités; le risque lié aux médias sociaux; les pertes découlant de fraudes internes ou externes; la lutte contre le blanchiment d'argent; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information qui nous est fournie en ce qui a trait à nos clients et à nos contreparties; le défaut de tiers de remplir leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées ou nos entreprises associées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers, notamment les services bancaires en direct et mobiles; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les modifications à la politique monétaire et économique; les fluctuations de change et de taux d'intérêt, y compris celles découlant de la volatilité du prix du pétrole; la conjoncture économique générale mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités, y compris la croissance du niveau d'endettement des ménages au Canada, la crise de la dette souveraine en Europe; notre capacité à élaborer et à lancer des produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les produits que nous en tirons; les changements des habitudes des clients à l'égard de la consommation et de l'économie; notre capacité d'attirer et de retenir des employés et des cadres clés, notre capacité à réaliser nos stratégies et à mener à terme nos acquisitions et à intégrer les sociétés acquises et

les coentreprises et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. D'autres informations sur ces facteurs se trouvent à la section « Gestion du risque » du présent rapport. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent rapport représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et les attentes de rendement financier aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif du présent rapport ou d'autres communications, sauf si la loi l'exige.

Modifications à la présentation de l'information financière

La modification suivante a été apportée à la présentation de l'information financière au cours du premier trimestre de 2015. Les montants des périodes précédentes ont été reclassés en conséquence.

Présentation du compte de résultat

Nous avons reclassé certains montants liés à nos activités d'assurance des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises des charges autres que d'intérêts aux produits autres que d'intérêts. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

Points saillants financiers du deuxième trimestre

	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014 ¹	30 avr. 2015	30 avr. 2014 ¹
Non audité					
Résultats financiers (en millions de dollars)					
Produits nets d'intérêts	1 895 \$	1 956 \$	1 798 \$	3 851 \$	3 703 \$
Produits autres que d'intérêts	1 499	1 503	1 366	3 002	3 092
Total des produits	3 394	3 459	3 164	6 853	6 795
Dotations à la provision pour pertes sur créances	197	187	330	384	548
Charges autres que d'intérêts	2 104	2 195	2 409	4 299	4 385
Résultat avant impôt	1 093	1 077	425	2 170	1 862
Impôt sur le résultat	182	154	119	336	379
Résultat net	911 \$	923 \$	306 \$	1 834 \$	1 483 \$
Résultat net applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	3 \$	(11) \$	7 \$	(8) \$
Porteurs d'actions privilégiées	12	13	25	25	50
Porteurs d'actions ordinaires	895	907	292	1 802	1 441
Résultat net applicable aux actionnaires	907 \$	920 \$	317 \$	1 827 \$	1 491 \$
Mesures financières					
Coefficient d'efficacité comme présenté	62,0 %	63,5 %	76,1 %	62,7 %	64,5 %
Coefficient d'efficacité ajusté ²	59,6 %	59,2 %	59,5 %	59,4 %	58,1 %
Coefficient de pertes sur créances	0,30 %	0,28 %	0,51 %	0,29 %	0,44 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	19,9 %	19,9 %	7,0 %	19,9 %	17,2 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	20,2 %	20,6 %	20,6 %	20,4 %	21,3 %
Marge d'intérêts nette	1,73 %	1,77 %	1,81 %	1,75 %	1,83 %
Marge d'intérêts nette sur l'actif productif d'intérêts moyen	2,01 %	2,04 %	2,07 %	2,03 %	2,08 %
Rendement de l'actif moyen	0,83 %	0,84 %	0,31 %	0,83 %	0,73 %
Rendement de l'actif productif d'intérêts moyen	0,97 %	0,96 %	0,35 %	0,96 %	0,83 %
Rendement total pour les actionnaires	11,10 %	(13,42) %	14,05 %	(3,81) %	12,51 %
Taux d'impôt effectif comme présenté	16,7 %	14,3 %	28,1 %	15,5 %	20,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	16,8 %	14,3 %	13,5 %	15,6 %	15,1 %
Renseignements sur les actions ordinaires					
Par action (\$)					
– résultat de base	2,25 \$	2,28 \$	0,73 \$	4,54 \$	3,62 \$
– résultat dilué comme présenté	2,25	2,28	0,73	4,53	3,61
– résultat dilué ajusté ²	2,28	2,36	2,17	4,64	4,48
– dividendes	1,06	1,03	0,98	2,09	1,94
– valeur comptable	47,08	45,99	42,04	47,08	42,04
Cours de l'action (\$)					
– haut	97,62	107,16	97,72	107,16	97,72
– bas	89,26	88,18	85,49	88,18	85,49
– clôture	96,88	88,18	97,72	96,88	97,72
Nombre d'actions en circulation (en milliers)					
– moyen pondéré de base	397 212	397 117	397 758	397 164	398 155
– moyen pondéré dilué	397 785	397 887	398 519	397 833	398 861
– fin de la période	397 262	397 142	397 375	397 262	397 375
Capitalisation boursière (en millions de dollars)	38 487 \$	35 020 \$	38 832 \$	38 487 \$	38 832 \$
Mesures de valeur					
Rendement des actions (selon le cours de clôture de l'action)	4,5 %	4,6 %	4,1 %	4,4 %	4,0 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté	47,1 %	45,1 %	133,5 %	46,1 %	53,6 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	46,4 %	43,5 %	45,2 %	44,9 %	43,2 %
Cours/valeur comptable	2,06	1,92	2,32	2,06	2,32
Données du bilan et hors bilan (en millions de dollars)					
Trésorerie, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	76 406 \$	74 334 \$	77 892 \$	76 406 \$	77 892 \$
Prêts et acceptations, nets de la provision	276 543	274 966	258 680	276 543	258 680
Total de l'actif	439 203	445 223	397 102	439 203	397 102
Dépôts	341 188	339 875	314 023	341 188	314 023
Capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires	18 703	18 265	16 707	18 703	16 707
Actif moyen	448 912	437 701	406 285	443 214	408 183
Actif productif d'intérêts moyen	385 938	380 984	356 492	383 420	359 212
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	18 437	18 123	17 173	18 277	16 872
Biens administrés ³	1 909 576	1 809 526	1 663 858	1 909 576	1 663 858
Biens sous gestion ⁴	152 417	149 792	132 887	152 417	132 887
Mesures de qualité du bilan (méthode tout compris) et mesures en matière de liquidité					
Actif pondéré en fonction du risque (APR) (en milliards de dollars)					
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	147,0 \$	146,6 \$	135,9 \$	147,0 \$	135,9 \$
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	147,2	146,8	135,9	147,2	135,9
APR aux fins du total des fonds propres	147,4	147,1	135,9	147,4	135,9
Ratios de fonds propres					
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,8 %	10,3 %	10,0 %	10,8 %	10,0 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,6 %	12,1 %	12,1 %	12,6 %	12,1 %
Ratio du total des fonds propres	15,3 %	15,0 %	14,9 %	15,3 %	14,9 %
Ratio de levier financier selon Bâle III					
Fonds propres de première catégorie	A	18,6 \$	17,8 \$	16,5 \$	18,6 \$
Expositions du ratio de levier financier	B	474,3 \$	471,9 \$	s. o.	474,3 \$
Ratio de levier financier	A/B	3,9 %	3,8 %	s. o.	3,9 %
Ratio de liquidité à court terme		128,5 %	s. o.	s. o.	s. o.
Autres renseignements					
Équivalents temps plein	43 566	43 883	43 907	43 566	43 907

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2015. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

3) Comprennent le plein montant contractuel des biens administrés ou gardés par une coentreprise à parts égales entre la CIBC et The Bank of New York Mellon de 1 519,0 G\$ (1 424,6 G\$ au 31 janvier 2015 et 1 299,6 G\$ au 30 avril 2014).

4) Les biens sous gestion sont compris dans les montants présentés au titre des biens administrés.

s. o. Sans objet.

Vue d'ensemble

Résultats financiers

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 911 M\$, en regard de 306 M\$ pour le trimestre correspondant il y a un an et de 923 M\$ pour le trimestre précédent. Le résultat net comme présenté pour les six mois clos le 30 avril 2015 a atteint 1 834 M\$, contre 1 483 M\$ pour la période correspondante de 2014.

Le résultat net ajusté¹ pour le trimestre s'est établi à 924 M\$, comparativement à 887 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 956 M\$ pour le trimestre précédent. Le résultat net ajusté¹ pour les six mois clos le 30 avril 2015 s'est élevé à 1 880 M\$, comparativement à 1 838 M\$ pour la période correspondante de 2014.

Le résultat dilué par action comme présenté pour le trimestre s'est établi à 2,25 \$, en regard de 0,73 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,28 \$ au trimestre précédent. Le résultat dilué par action comme présenté pour les six mois clos le 30 avril 2015 a été de 4,53 \$, contre 3,61 \$ pour la même période en 2014.

Le résultat dilué par action ajusté¹ s'est établi à 2,28 \$, en regard de 2,17 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 2,36 \$ au trimestre précédent. Le résultat dilué par action ajusté¹ pour les six mois clos le 30 avril 2015 a été de 4,64 \$, contre 4,48 \$ pour la même période en 2014.

Le résultat net de la période considérée a été touché par les éléments d'importance suivants :

- un montant de 10 M\$ (8 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 5 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 8 M\$ (5 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 9 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 9 M\$ et une baisse de la charge d'impôt de 5 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 13 M\$.

Produits nets d'intérêts²

Les produits nets d'intérêts ont augmenté de 97 M\$, ou 5 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail et des produits de négociation, en partie contrebalancée par le rétrécissement des marges dans les services de détail.

La baisse de 61 M\$, ou 3 %, des produits nets d'intérêts par rapport au trimestre précédent s'explique essentiellement par un nombre moins élevé de jours durant le trimestre, en partie contrebalancé par la hausse des produits de négociation. Les résultats du trimestre précédent comprenaient un profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présenté à titre d'élément d'importance.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, les produits nets d'intérêts se sont accrus de 148 M\$, ou 4 %, par rapport à la période correspondante de 2014, en raison surtout de la croissance des volumes des produits de détail, du profit découlant d'ajustements comptables susmentionné, de la hausse des produits de négociation et de la hausse des produits provenant des Services bancaires aux entreprises. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par le rétrécissement des marges dans les services de détail, la baisse des produits de trésorerie et la baisse des produits tirés des cartes de crédit par suite des transactions Aéroplan conclues avec Aimia Canada Inc. (Aimia) et La Banque Toronto-Dominion (la Banque TD) au cours de la période correspondante il y a un an.

Produits autres que d'intérêts²

Les produits autres que d'intérêts ont augmenté de 133 M\$, ou 10 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui traduit principalement l'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement et des honoraires de gestion de placements et de garde, l'augmentation de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation et la hausse des honoraires d'administration de cartes, en partie neutralisées par la baisse des profits du portefeuille de placement.

Les produits autres que d'intérêts étaient comparables à ceux du trimestre précédent, étant donné que l'augmentation de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation au cours du trimestre considéré a été plus que contrebalancée par l'incidence des honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust Private Wealth Management (Atlantic Trust) et par le profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présentés à titre d'élément d'importance, au cours du trimestre précédent dans les deux cas.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2015, les produits autres que d'intérêts ont diminué de 90 M\$, ou 3 %, en regard de la période correspondante de 2014. Les résultats de la période correspondante l'an passé comprenaient les profits liés aux transactions Aéroplan et la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présentés à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent l'augmentation des produits tirés des fonds communs de placement et des honoraires de gestion de placements et de garde et l'augmentation de la rémunération de prise ferme et des honoraires de consultation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 133 M\$, ou 40 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, la dotation s'est accrue en raison surtout des pertes plus élevées du portefeuille des prêts des Services bancaires aux entreprises et de la hausse des faillites dans le portefeuille de prêts personnels. Pour les Services bancaires de gros, la reprise sur la provision pour pertes sur créances contre une dotation constituée au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique en raison de pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, présentées à titre d'élément d'importance. Pour Siège social et autres, la dotation a diminué, puisque les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient des pertes sur créances liées à FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), présentées à titre d'élément d'importance.

1) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

2) Les activités de négociation et les stratégies de gestion des risques correspondantes peuvent périodiquement faire changer la nature des produits, tantôt des produits nets d'intérêts, tantôt des produits autres que d'intérêts. Par conséquent, nous considérons le total des produits de négociation comme la mesure la plus appropriée à l'égard du rendement du compte de négociation.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 10 M\$, ou 5 %, comparativement au trimestre précédent. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, l'augmentation de la dotation reflète essentiellement la hausse des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels et des pertes plus élevées dans le portefeuille des prêts des Services bancaires aux entreprises. Pour les Services bancaires de gros, il y a eu au cours du trimestre considéré une reprise sur la provision pour pertes sur créances comparativement à une dotation constituée au cours du trimestre précédent, en raison de pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Siège social et autres, la dotation était comparable à celle du trimestre précédent.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 164 M\$, ou 30 %, en regard de la période correspondante de 2014. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient une charge découlant des changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations, présentée à titre d'élément d'importance. La baisse des pertes sur créances dans le portefeuille de cartes de crédit au cours de la période considérée reflète une amélioration du crédit, ainsi que l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion des comptes et la vente du portefeuille Aéroplan. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des pertes plus élevées du portefeuille des prêts des Services bancaires aux entreprises. Pour les Services bancaires de gros, la dotation a diminué, car les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient les pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis susmentionnées. Les résultats de la période considérée comprennent des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis. Pour Siège social et autres, la dotation a diminué, en raison des résultats de la période correspondante de l'exercice précédent, qui comprenaient des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancées par une baisse de la provision collective, notamment une baisse des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta, ces deux éléments étant présentés à titre d'élément d'importance.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont reculé de 305 M\$, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les résultats du trimestre correspondant il y a un an incluant la dépréciation du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean et les coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages, présentés à titre d'élément d'importance. Les résultats du trimestre considéré comprennent la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, de la rémunération liée au rendement et des autres charges au titre des salaires.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 91 M\$, ou 4 %, en regard du trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient les charges de restructuration relatives aux indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Au cours des six mois clos le 30 avril 2015, la diminution de 86 M\$, ou 2 %, des charges autres que d'intérêts comparativement à celles de la période correspondante de 2014 s'explique du fait que les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent incluaient la dépréciation du goodwill susmentionnée et les coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages, de même que les transactions Aéroplan, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats de la période considérée comprennent les charges de restructuration relatives aux indemnités de départ susmentionnées, la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques, la hausse de la rémunération liée au rendement et la hausse des autres charges au titre des salaires.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt a augmenté de 63 M\$, ou 53 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse du résultat. En outre, il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours du trimestre correspondant il y a un an relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

La charge d'impôt a augmenté de 28 M\$, ou 18 %, comparativement au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat exonéré d'impôt.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, la charge d'impôt a diminué de 43 M\$, ou 11 %, en regard de la période correspondante de 2014. La charge d'impôt a diminué malgré la hausse du résultat, du fait essentiellement qu'aucun recouvrement d'impôt n'a été comptabilisé au cours de la période précédente relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait débuter en octobre 2015.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 234 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 196 M\$. Si nous ne réussissons pas, une charge d'impôt additionnelle d'environ 817 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 158 M\$ nous incomberaient.

Pour les faits nouveaux concernant les nouvelles règles sur les « arrangements de capitaux propres synthétiques » du budget fédéral canadien de 2015, voir la section Services bancaires de gros.

Change

L'incidence de la conversion du dollar américain sur les principaux postes de notre compte de résultat consolidé intermédiaire découle de fluctuations de taux de change moyens et s'estime comme suit :

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le		Pour les six mois clos le
	30 avr. 2015 vs 30 avr. 2014	30 avr. 2015 vs 31 janv. 2015	30 avr. 2015 vs 30 avr. 2014
Augmentation estimative des éléments suivants :			
Total des produits	55 \$	20 \$	108 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	2	1	4
Charges autres que d'intérêts	30	11	54
Impôt sur le résultat	1	-	4
Résultat net	22	8	46
Appréciation moyenne du \$ US par rapport au \$ CA	12,5 %	4,1 %	11,5 %

Incidence des éléments d'importance dans les périodes précédentes

Le résultat net des trimestres précédents a été touché par les éléments d'importance suivants :

Premier trimestre de 2015

- des charges de restructuration de 85 M\$ (62 M\$ après impôt) liées à des indemnités de départ (Siège social et autres);
- un profit de 46 M\$ (34 M\$ après impôt) découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- un profit de 23 M\$ (13 M\$ après impôt) à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires (Services bancaires de gros);
- une perte de 12 M\$ (9 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 11 M\$ (9 M\$ après impôt) lié à l'amortissement des immobilisations incorporelles (2 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 4 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 3 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 55 M\$ et des charges autres que d'intérêts de 94 M\$, et une diminution de la charge d'impôt de 6 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 33 M\$.

Deuxième trimestre de 2014

- des charges de 543 M\$ (543 M\$ après impôt) liées à CIBC FirstCaribbean, ce qui comprend une dépréciation du goodwill de 420 M\$ (420 M\$ après impôt) et des pertes sur créances de 123 M\$ (123 M\$ après impôt), afin de tenir compte des prévisions révisées relativement à l'ampleur et au moment de la reprise économique attendue dans la région des Caraïbes (Siège social et autres);
- des coûts de 22 M\$ (16 M\$ après impôt) liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages et à l'appui des transactions Aéroplan avec Aimia et la Banque TD (Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises);
- des pertes sur créances de 22 M\$ (12 M\$ après impôt) dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis (Services bancaires de gros);
- un montant de 9 M\$ (7 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 4 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres);
- une perte de 4 M\$ (3 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une diminution des produits de 8 M\$, une augmentation de la dotation à la provision pour pertes sur créances de 145 M\$, une hausse des charges autres que d'intérêts de 447 M\$ ainsi qu'une diminution de la charge d'impôt de 19 M\$. Au total, ces éléments d'importance ont réduit le résultat net de 581 M\$.

Premier trimestre de 2014

- un profit de 239 M\$ (183 M\$ après impôt) relativement aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, net des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages (montants de 123 M\$ après impôt dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de 60 M\$ après impôt dans Siège social et autres);
- un profit de 78 M\$ (57 M\$ après impôt), net des charges connexes, à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe (Services bancaires de gros);
- une diminution de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) de la tranche de la provision collective comptabilisée dans Siège social et autres¹, y compris une baisse des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta (Siège social et autres);
- une charge de 26 M\$ (19 M\$ après impôt) découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations dans Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises;
- une perte de 11 M\$ (8 M\$ après impôt) liée aux activités de crédit structuré en voie de liquidation (Services bancaires de gros);
- un montant de 8 M\$ (6 M\$ après impôt) lié à l'amortissement d'immobilisations incorporelles (1 M\$ après impôt pour Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, 3 M\$ après impôt pour Gestion des avoirs et 2 M\$ après impôt pour Siège social et autres).

Les éléments d'importance susmentionnés ont entraîné une augmentation des produits de 353 M\$, des charges autres que d'intérêts de 55 M\$ et de la charge d'impôt de 72 M\$. Dans l'ensemble, ces éléments d'importance ont fait augmenter le résultat net de 226 M\$.

1) A trait à la provision collective, à l'exception i) des prêts hypothécaires à l'habitation en souffrance depuis plus de 90 jours, ii) des prêts personnels et des prêts notés aux PME en souffrance depuis plus de 30 jours et iii) des radiations nettes dans le portefeuille de cartes de crédit, qui sont tous présentés dans leurs unités d'exploitation stratégique respectives.

Événement important

Vente d'un placement en actions

Le 30 avril 2015, la CIBC a vendu le placement en actions qu'elle détenait dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, qui avait été comptabilisé en tant qu'entreprise associée dans Siège social et autres, pour un montant, net des charges connexes, semblable à sa valeur comptable.

Revue de l'information financière trimestrielle

En millions de dollars, sauf les montants par action,
pour les trois mois clos le

	2015				2014 ¹		2013 ¹	
	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.
Produits								
Services bancaires – détail et entreprises	2 037 \$	2 093 \$	2 046 \$	2 029 \$	1 936 \$	2 252 \$	2 083 \$	2 064 \$
Gestion des avoirs	615	619	584	568	548	502	470	458
Services bancaires de gros ²	661	706	468	670	606	680	520	589
Siège social et autres ²	81	41	115	88	74	197	103	135
Total des produits	3 394 \$	3 459 \$	3 213 \$	3 355 \$	3 164 \$	3 631 \$	3 176 \$	3 246 \$
Produits nets d'intérêts	1 895 \$	1 956 \$	1 881 \$	1 875 \$	1 798 \$	1 905 \$	1 893 \$	1 883 \$
Produits autres que d'intérêts	1 499	1 503	1 332	1 480	1 366	1 726	1 283	1 363
Total des produits	3 394	3 459	3 213	3 355	3 164	3 631	3 176	3 246
Dotation à la provision pour pertes sur créances	197	187	194	195	330	218	271	320
Charges autres que d'intérêts	2 104	2 195	2 083	2 044	2 409	1 976	1 926	1 875
Résultat avant impôt sur le résultat	1 093	1 077	936	1 116	425	1 437	979	1 051
Impôt sur le résultat	182	154	125	195	119	260	154	173
Résultat net	911 \$	923 \$	811 \$	921 \$	306 \$	1 177 \$	825 \$	878 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	3 \$	2 \$	3 \$	(11) \$	3 \$	(7) \$	1 \$
Actionnaires	907	920	809	918	317	1 174	832	877
Résultat par action								
- de base	2,25 \$	2,28 \$	1,99 \$	2,26 \$	0,73 \$	2,88 \$	2,02 \$	2,13 \$
- dilué	2,25	2,28	1,98	2,26	0,73	2,88	2,02	2,13

1) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2015. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat des Services bancaires de gros sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE), les montants équivalents étant compensés dans les produits et l'impôt sur le résultat du secteur Siège social et autres.

Les facteurs saisonniers ont une incidence modérée sur nos résultats trimestriels. Le deuxième trimestre compte moins de jours comparativement aux autres trimestres, ce qui engendre généralement une diminution des résultats. Pendant les mois d'été (juillet – troisième trimestre et août – quatrième trimestre), les niveaux d'activité sur les marchés financiers sont généralement à la baisse, ce qui a une incidence sur nos activités de courtage, de gestion de placements et de services bancaires de gros.

Produits

Les produits des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises ont profité de la croissance des volumes dans la plupart des produits de détail, en grande partie contrebalancée par l'incidence de la vente du portefeuille Aéroplan au cours du premier trimestre de 2014, le maintien de faibles taux d'intérêt et les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient le profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, et les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD.

Les produits de Gestion des avoirs ont été avantagés par l'incidence de l'acquisition d'Atlantic Trust conclue le 31 décembre 2013, ce qui comprend les honoraires annuels liés au rendement au cours du premier trimestre de 2015, et ont également enregistré une hausse des honoraires liés aux biens sous gestion moyens et de solides ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

La conjoncture des marchés financiers et la croissance des activités de dérivés sur actions, qui a donné lieu de manière générale à la hausse du résultat exonéré d'impôt, influent considérablement sur les produits des Services bancaires de gros. Les produits ont également été touchés par la volatilité des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires. Les résultats du quatrième trimestre de 2014 comprenaient la charge découlant de changements liés à l'évaluation des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF), alors que les résultats du troisième trimestre et du premier trimestre de 2014 comprenaient respectivement un profit tiré d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence et un profit à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Les résultats du quatrième trimestre de 2013 comprenaient la perte de valeur liée à une participation dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis.

Les résultats de Siège social et autres comprennent l'élément compensatoire lié à la composante de la BIE du résultat exonéré d'impôt susmentionnée. Les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan susmentionné.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances est fonction du cycle de crédit en général et du rendement du crédit dans les portefeuilles de prêts. Pour les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, les pertes dans le portefeuille de cartes de crédit ont généralement tendance à décliner, en raison d'une amélioration du crédit, ainsi que de l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion de comptes, et de la vente du portefeuille Aéroplan. Les résultats du premier trimestre de 2014 comprenaient une charge découlant de changements liés à l'exploitation apportés au traitement de radiations, et ceux du troisième trimestre de 2013 comprenaient une charge découlant d'une révision des paramètres des pertes estimées dans nos portefeuilles de prêts non garantis. Pour les Services bancaires de gros, les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient des pertes dans le portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis. Les résultats du troisième trimestre de 2013 comprenaient les pertes du portefeuille des activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe. Pour Siège social et autres, les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient des pertes sur créances élevées liées à CIBC FirstCaribbean. La provision collective a augmenté au cours du troisième trimestre de 2013, ce qui comprenait des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta, mais a diminué au cours des premier et troisième trimestres de 2014, ce qui comprenait une reprise partielle sur la provision pour pertes sur créances liées aux inondations en Alberta.

Charges autres que d'intérêts

Les fluctuations des charges autres que d'intérêts au cours de la période découlaient en grande partie des variations de salaires et d'avantages du personnel, y compris la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Les résultats du premier trimestre de 2015 comprenaient des charges de restructuration liées à des indemnités de départ. Les résultats du deuxième trimestre de 2014 comprenaient une dépréciation du goodwill, et ceux du quatrième trimestre de 2013 comprenaient une charge de restructuration relative à CIBC FirstCaribbean. Les résultats de tous les trimestres de 2014 et du quatrième trimestre de 2013 comprenaient des coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages et aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat fluctue en fonction des variations du résultat assujéti à l'impôt et des territoires desquels le résultat provient. Il peut également subir l'incidence d'éléments importants, dont le montant du résultat exonéré d'impôt, qui affiche en général une tendance à la hausse pour les périodes présentées dans le tableau à la page précédente. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours du deuxième trimestre de 2014 relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

Perspectives pour l'année 2015

Le rythme de la croissance mondiale devrait être un peu plus lent que celui, déjà très lent, de l'exercice précédent, le ralentissement économique en Chine et la récession en Russie annulant les meilleurs résultats en Europe et la reprise économique que connaissent les États-Unis après un faible premier trimestre. L'économie américaine devrait reprendre de la vigueur grâce à l'amélioration de l'accès au crédit pour les ménages et à la hausse des revenus associés à une saine croissance de l'emploi, ce qui devrait préparer le terrain pour une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'approchant de 2,5 % en 2015. Le taux de croissance du Canada devrait ralentir et s'établir à moins de 2 %, une réduction des dépenses en immobilisations dans le secteur des ressources et un resserrement budgétaire dans les provinces touchées contrebalançant la hausse des exportations non liées à l'énergie découlant de la croissance américaine et de la dépréciation du dollar canadien. La Réserve fédérale américaine devrait commencer à hausser légèrement les taux d'intérêt au cours du deuxième semestre de l'année, mais la Banque du Canada pourrait maintenir les taux d'intérêt, en raison du ralentissement de la croissance imputable à la faiblesse du prix du pétrole. Les rendements à long terme dans les deux pays pourraient augmenter au cours du deuxième semestre de l'année par suite des hausses des taux d'intérêt aux États-Unis et de la dissipation des craintes relatives au ralentissement à l'échelle mondiale.

Les Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises pourraient profiter de l'amélioration en ce qui concerne la demande du crédit des ménages dans la foulée des mesures prises par la Banque du Canada, mais l'incidence devrait être modeste puisque les taux d'intérêt sont faibles depuis déjà longtemps. La demande de crédit aux entreprises devrait continuer d'augmenter à un taux de croissance sain à l'extérieur des provinces productrices de ressources naturelles, mais elle sera touchée par le ralentissement de la croissance dans celles-ci. Bien que la précarité du prix des ressources constitue un risque pour la qualité du crédit des entreprises et des ménages dans les régions touchées, la détérioration devrait être modérée étant donné qu'on ne prévoit qu'une légère augmentation du taux de chômage et du taux de faillite des entreprises.

Les volumes de nouvelles émissions sont en position pour atteindre un rythme aussi solide que ceux de l'exercice précédent, et la hausse de l'épargne des ménages devrait favoriser la demande pour des produits en gestion des avoirs.

La situation des Services bancaires de gros risque d'être contradictoire, car la réduction des dépenses en immobilisations dans le secteur des ressources devrait être contrebalancée par des besoins plus grands pour des transactions de fusion et acquisition et l'augmentation des dépenses en immobilisations dans les autres secteurs. La volatilité accrue du marché favorisera le volume de transactions. Les gouvernements des provinces productrices de ressources naturelles verront leurs besoins de financement augmenter en raison de la chute des produits tirés du secteur de l'énergie.

Mesures non conformes aux PCGR

Nous avons recours à différentes mesures financières pour évaluer le rendement de nos secteurs d'activité. Certaines mesures sont calculées conformément aux PCGR (IFRS), tandis que d'autres n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et ne peuvent donc pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs pour l'analyse du rendement financier. Pour plus de renseignements sur nos mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la page 13 du Rapport annuel CIBC 2014. Le tableau ci-après présente un rapprochement entre les mesures non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux PCGR se rapportant à la CIBC consolidée.

En millions de dollars		Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le			Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
		30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Résultat dilué par action comme présenté et ajusté						
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées comme présenté	A	895 \$	907 \$	292 \$	1 802 \$	1 441 \$
Incidence après impôt des éléments d'importance ¹		13	33	581	46	355
Incidence après impôt des éléments d'importance sur les participations ne donnant pas le contrôle		-	-	(10)	-	(10)
Résultat net ajusté applicable aux porteurs d'actions ordinaires diluées²	B	908 \$	940 \$	863 \$	1 848 \$	1 786 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	C	397 785	397 887	398 519	397 833	398 861
Résultat dilué par action comme présenté (\$)	A/C	2,25 \$	2,28 \$	0,73 \$	4,53 \$	3,61 \$
Résultat dilué par action ajusté (\$) ²	B/C	2,28	2,36	2,17	4,64	4,48
Coefficient d'efficacité comme présenté et ajusté						
Total des produits comme présenté ³	D	3 394 \$	3 459 \$	3 164 \$	6 853 \$	6 795 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		9	(55)	8	(46)	(345)
BIE		112	148	124	260	234
Total des produits ajusté ²	E	3 515 \$	3 552 \$	3 296 \$	7 067 \$	6 684 \$
Charges autres que d'intérêts comme présentées ³	F	2 104 \$	2 195 \$	2 409 \$	4 299 \$	4 385 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		(9)	(94)	(447)	(103)	(502)
Charges autres que d'intérêts ajustées ²	G	2 095 \$	2 101 \$	1 962 \$	4 196 \$	3 883 \$
Coefficient d'efficacité comme présenté ³	F/D	62,0 %	63,5 %	76,1 %	62,7 %	64,5 %
Coefficient d'efficacité ajusté ^{2, 3}	G/E	59,6 %	59,2 %	59,5 %	59,4 %	58,1 %
Ratio de versement de dividendes comme présenté et ajusté						
Dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires	H	421 \$	409 \$	390 \$	830 \$	772 \$
Ratio de versement de dividendes comme présenté	H/A	47,1 %	45,1 %	133,5 %	46,1 %	53,6 %
Ratio de versement de dividendes ajusté ²	H/B	46,4 %	43,5 %	45,2 %	44,9 %	43,2 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté et ajusté						
Capitaux propres moyens applicables aux porteurs d'actions ordinaires	I	18 437 \$	18 123 \$	17 173 \$	18 277 \$	16 872 \$
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires comme présenté	A/I	19,9 %	19,9 %	7,0 %	19,9 %	17,2 %
Rendement des capitaux propres applicables aux porteurs d'actions ordinaires ajusté ²	B/I	20,2 %	20,6 %	20,6 %	20,4 %	21,3 %
Taux d'impôt effectif comme présenté et ajusté						
Résultat avant impôt sur le résultat comme présenté	J	1 093 \$	1 077 \$	425 \$	2 170 \$	1 862 \$
Incidence avant impôt des éléments d'importance ¹		18	39	600	57	302
Résultat avant impôt sur le résultat ajusté ²	K	1 111 \$	1 116 \$	1 025 \$	2 227 \$	2 164 \$
Impôt sur le résultat comme présenté	L	182 \$	154 \$	119 \$	336 \$	379 \$
Incidence fiscale des éléments d'importance ¹		5	6	19	11	(53)
Impôt sur le résultat ajusté ²	M	187 \$	160 \$	138 \$	347 \$	326 \$
Taux d'impôt effectif comme présenté	L/J	16,7 %	14,3 %	28,1 %	15,5 %	20,4 %
Taux d'impôt effectif ajusté ²	M/K	16,8 %	14,3 %	13,5 %	15,6 %	15,1 %

En millions de dollars, pour les trois mois clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2015	Résultat net comme présenté	583 \$	129 \$	250 \$	(51) \$	911 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	1	5	5	2	13
	Résultat net ajusté²	584 \$	134 \$	255 \$	(49) \$	924 \$
31 janv. 2015	Résultat net comme présenté	650 \$	128 \$	275 \$	(130) \$	923 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(32)	4	(4)	65	33
	Résultat net ajusté ²	618 \$	132 \$	271 \$	(65) \$	956 \$
30 avr. 2014	Résultat net comme présenté	546 \$	117 \$	213 \$	(570) \$	306 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	17	4	15	545	581
	Résultat net ajusté ²	563 \$	121 \$	228 \$	(25) \$	887 \$

En millions de dollars, pour les six mois clos le

30 avr. 2015	Résultat net comme présenté	1 233 \$	257 \$	525 \$	(181) \$	1 834 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance¹	(31)	9	1	67	46
	Résultat net ajusté²	1 202 \$	266 \$	526 \$	(114) \$	1 880 \$
30 avr. 2014	Résultat net comme présenté	1 292 \$	231 \$	477 \$	(517) \$	1 483 \$
	Incidence après impôt des éléments d'importance ¹	(86)	7	(34)	468	355
	Résultat net ajusté ²	1 206 \$	238 \$	443 \$	(49) \$	1 838 \$

1) Reflète l'incidence des éléments d'importance mentionnés dans la section Résultats financiers.

2) Mesure non conforme aux PCGR.

3) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2015. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

Vue d'ensemble des unités d'exploitation stratégique

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique bénéficient du soutien de cinq groupes fonctionnels qui font tous partie de Siège social et autres : Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque et Trésorerie. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique, à l'exception de Trésorerie. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015. Les principales méthodes et hypothèses utilisées dans la présentation des résultats financiers de nos unités d'exploitation stratégique sont présentées à la page 16 du Rapport annuel 2014.

Services bancaires – détail et entreprises

Services bancaires de détail et **Services bancaires aux entreprises** offrent à nos clients des conseils financiers, des produits bancaires et d'investissement ainsi que des produits d'assurance autorisés, de la façon qui répond le mieux à leurs besoins. Par l'entremise de nos centres bancaires, de nos conseillers mobiles et de nos services bancaires par téléphone, en direct et mobiles primés, la CIBC offre aux clients d'effectuer leurs opérations bancaires quand, où et comme ils le veulent.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014 ²	30 avr. 2015	30 avr. 2014 ²
Produits					
Services bancaires personnels	1 611 \$	1 669 \$	1 536 \$	3 280 \$	3 109 \$
Services bancaires aux entreprises	401	402	368	803	748
Divers ³	25	22	32	47	331
Total des produits	2 037	2 093	1 936	4 130	4 188
Dotation à la provision pour pertes sur créances	188	164	173	352	383
Charges autres que d'intérêts	1 058	1 056	1 037	2 114	2 089
Résultat avant impôt	791	873	726	1 664	1 716
Impôt sur le résultat	208	223	180	431	424
Résultat net	583 \$	650 \$	546 \$	1 233 \$	1 292 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	583 \$	650 \$	546 \$	1 233 \$	1 292 \$
Coefficient d'efficacité	52,0 %	50,4 %	53,5 %	51,2 %	49,9 %
Rendement des capitaux propres ⁴	56,3 %	61,1 %	58,1 %	58,7 %	68,1 %
Charge au titre du capital économique ⁴ (b)	(125) \$	(129) \$	(117) \$	(254) \$	(236) \$
Bénéfice économique ⁴ (a+b)	458 \$	521 \$	429 \$	979 \$	1 056 \$
Équivalents temps plein	21 257	21 668	22 306	21 257	22 306

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2015. Pour plus de précisions, voir la section Modifications à la présentation de l'information financière.

3) Compréhension des portefeuilles d'activités en voie de liquidation liés aux activités de courtage hypothécaire FirstLine, aux prêts étudiants et aux cartes.

4) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 583 M\$, en hausse de 37 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Le résultat net du trimestre a diminué de 67 M\$ par rapport au trimestre précédent, essentiellement du fait de la diminution des produits et de la hausse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, le résultat net s'est établi à 1 233 M\$, en baisse de 59 M\$ en regard de la période correspondante de 2014, principalement attribuable à la diminution des produits et à l'augmentation des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Produits

Les produits se sont accrus de 101 M\$, ou 5 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits des Services bancaires personnels ont augmenté de 75 M\$, sous l'effet principalement de la croissance des volumes et de la progression des honoraires, en partie contrebalancées par le resserrement des marges.

Les produits des Services bancaires aux entreprises ont connu une hausse de 33 M\$, sous l'effet principalement de la croissance des volumes et de la progression des honoraires.

Les produits Divers ont diminué de 7 M\$, en raison surtout de la diminution des produits dans nos activités de prêts hypothécaires FirstLine abandonnées.

Les produits ont diminué de 56 M\$, ou 3 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits des Services bancaires personnels ont reculé de 58 M\$, en raison surtout du profit découlant d'ajustements comptables apportés aux montants au bilan liés aux cartes de crédit, présenté à titre d'élément d'importance, et d'un nombre moins élevé de jours durant le trimestre, en partie contrebalancés par la croissance des volumes pour la plupart des produits, l'élargissement des marges et la progression des honoraires.

Les produits des Services bancaires aux entreprises étaient comparables à ceux du trimestre précédent, la croissance des volumes ayant été contrebalancée par le nombre moins élevé de jours durant le trimestre.

Les produits Divers étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits pour les six mois clos le 30 avril 2015 ont baissé de 58 M\$, ou 1 %, comparativement à la période correspondante de 2014.

Les produits des Services bancaires personnels ont augmenté de 171 M\$, en raison surtout de la croissance des volumes, de la progression des honoraires et du profit découlant d'ajustements comptables susmentionnés, en partie contrebalancés par le resserrement des marges.

Les produits des Services bancaires aux entreprises se sont accrus de 55 M\$, du fait principalement de la croissance des volumes et de la progression des honoraires.

Les produits Divers ont diminué de 284 M\$ étant donné que les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, présenté à titre d'élément d'importance. Les résultats de la période considérée comprennent la diminution des produits tirés des cartes de crédit par suite des transactions Aéroplan ainsi que le fléchissement des produits tirés de nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des pertes plus élevées du portefeuille des prêts des Services bancaires aux entreprises et de l'augmentation des faillites dans le portefeuille de prêts personnels.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a connu une hausse de 24 M\$ en regard du trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des faillites dans les portefeuilles de cartes de crédit et de prêts personnels, ainsi que des pertes plus élevées du portefeuille des Services bancaires aux entreprises.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, la dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué de 31 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014, dont les résultats comprenaient une charge découlant des changements liés à l'exploitation apportés au processus de radiations, présentée à titre d'élément d'importance. La baisse des pertes sur créances dans le portefeuille de cartes de crédit au cours de la période considérée reflète une amélioration du crédit, ainsi que l'incidence d'une initiative visant à améliorer les pratiques de gestion des comptes et la vente du portefeuille Aéroplan. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des pertes plus élevées du portefeuille des prêts des Services bancaires aux entreprises.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 21 M\$, ou 2 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Les résultats du trimestre correspondant il y a un an comprenaient les coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages, présentés à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre précédent.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, l'augmentation de 25 M\$, ou 1 %, des charges autres que d'intérêts comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est essentiellement imputable à la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques. Les résultats de la période correspondante de l'an passé incluaient les coûts liés à la mise au point de notre programme amélioré de primes voyages et les transactions Aéroplan, présentés à titre d'élément d'importance.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 28 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a reculé de 15 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la baisse du résultat.

L'augmentation de 7 M\$ de l'impôt sur le résultat pour les six mois clos le 30 avril 2015 comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent malgré une baisse du résultat net s'explique essentiellement par des variations de la proportion du résultat assujéti à des taux d'impôt variés et la baisse du taux d'impôt appliqué au profit lié aux transactions Aéroplan de la période correspondante il y a un an.

Accord volontaire sur la réduction des frais d'interchange de carte de crédit

Ces dernières années, le gouvernement du Canada s'est entretenu avec plusieurs parties intéressées sur les frais versés par les commerçants qui acceptent que leurs clients paient par carte de crédit, notamment des frais fixés par les réseaux de paiement, désignés comme des frais d'interchange.

Le 4 novembre 2014, un accord a été annoncé entre le gouvernement fédéral, VISA et MasterCard visant la réduction volontaire des taux d'interchange à un taux effectif moyen de 1,50 % pour les cinq prochaines années.

La mise en œuvre de l'accord ne devrait pas influencer de façon importante sur les résultats des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises.

Gestion des avoirs

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions de placements de premier plan afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Produits					
Courtage de détail	312 \$	302 \$	292 \$	614 \$	576 \$
Gestion d'actifs	217	208	181	425	353
Gestion privée de patrimoine	86	109	75	195	121
Total des produits	615	619	548	1 234	1 050
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	(1)	-	1	(1)	-
Charges autres que d'intérêts	447	447	395	894	746
Résultat avant impôt	169	172	152	341	304
Impôt sur le résultat	40	44	35	84	73
Résultat net	129 \$	128 \$	117 \$	257 \$	231 \$
Résultat net applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	1 \$	- \$	2 \$
Actionnaires (a)	129	128	116	257	229
Coefficient d'efficacité	72,7 %	72,2 %	72,2 %	72,4 %	71,1 %
Rendement des capitaux propres ²	23,0 %	23,0 %	22,4 %	23,0 %	22,4 %
Charge au titre du capital économique ² (b)	(67) \$	(67) \$	(63) \$	(134) \$	(125) \$
Bénéfice économique ² (a+b)	62 \$	61 \$	53 \$	123 \$	104 \$
Équivalents temps plein	4 256	4 234	4 108	4 256	4 108

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est établi à 129 M\$, en hausse de 12 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net était comparable à celui du trimestre précédent.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, le résultat net s'est établi à 257 M\$, en hausse de 26 M\$ en comparaison de la période correspondante de 2014, en raison surtout de la hausse des produits, en partie contrebalancée par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits ont augmenté de 67 M\$, ou 12 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 20 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des produits d'honoraires, en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés des commissions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 36 M\$, en raison surtout de la montée des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et de la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

L'augmentation de 11 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine s'explique essentiellement par la montée des biens sous gestion stimulée par les rentrées de fonds nettes et l'appréciation des marchés.

Les produits ont diminué de 4 M\$, ou 1 %, en regard du trimestre précédent.

Les produits de Courtage de détail ont augmenté de 10 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés des volumes de nouvelles émissions et des produits plus élevés tirés des honoraires.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 9 M\$, en raison surtout de la montée des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et de la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme, ainsi que des produits plus élevés tirés de notre placement dans American Century Investments comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

La diminution de 23 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine reflète l'inclusion des honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust au trimestre précédent.

Les produits pour les six mois clos le 30 avril 2015 ont augmenté de 184 M\$, ou 18 %, par rapport à la période correspondante de 2014.

Les produits de Courtage de détail se sont accrus de 38 M\$, ce qui s'explique principalement par la hausse des produits tirés des honoraires, en partie contrebalancée par une baisse des produits tirés des commissions.

Les produits de Gestion d'actifs ont progressé de 72 M\$, en raison surtout de la montée des biens sous gestion stimulée par l'appréciation des marchés et de la hausse des ventes nettes de fonds communs de placement à long terme.

L'augmentation de 74 M\$ des produits de Gestion privée de patrimoine s'explique surtout par l'inclusion de deux trimestres complets de résultats d'Atlantic Trust pour la période considérée et des honoraires annuels liés au rendement touchés par Atlantic Trust.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts se sont accrues de 52 M\$, ou 13 %, comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse de la rémunération liée au rendement et des autres charges au titre des salaires.

Les charges autres que d'intérêts étaient comparables à celles du trimestre précédent.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 148 M\$, ou 20 %, en regard de la période correspondante de 2014, ce qui s'explique surtout par l'inclusion de deux trimestres complets de résultats d'Atlantic Trust pour la période considérée et la hausse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 5 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'incidence des variations de la proportion du résultat assujetti à des taux d'impôt variés.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, l'augmentation de 11 M\$ en comparaison de la période correspondante de 2014 de l'impôt sur le résultat est principalement imputable à la hausse du résultat.

Services bancaires de gros

Services bancaires de gros offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Produits					
Marchés financiers	417 \$	395 \$	331 \$	812 \$	661 \$
Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement	259	302	275	561	525
Divers	(15)	9	-	(6)	100
Total des produits ²	661	706	606	1 367	1 286
Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	(1)	14	21	13	23
Charges autres que d'intérêts	337	328	318	665	647
Résultat avant impôt	325	364	267	689	616
Impôt sur le résultat ²	75	89	54	164	139
Résultat net	250 \$	275 \$	213 \$	525 \$	477 \$
Résultat net applicable aux :					
Actionnaires (a)	250 \$	275 \$	213 \$	525 \$	477 \$
Coefficient d'efficacité ²	51,0 %	46,5 %	52,6 %	48,7 %	50,3 %
Rendement des capitaux propres ³	38,5 %	42,5 %	36,0 %	40,5 %	40,5 %
Charge au titre du capital économique ³ (b)	(79) \$	(78) \$	(73) \$	(157) \$	(146) \$
Bénéfice économique ³ (a+b)	171 \$	197 \$	140 \$	368 \$	331 \$
Équivalents temps plein	1 284	1 292	1 248	1 284	1 248

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés sur une base d'imposition équivalente (BIE). Par conséquent, les produits et l'impôt sur le résultat comprennent un ajustement selon la BIE de 112 M\$ pour les trois mois clos le 30 avril 2015 (148 M\$ au 31 janvier 2015 et 124 M\$ au 30 avril 2014) et de 260 M\$ pour les six mois clos le 30 avril 2015 (234 M\$ au 30 avril 2014). Les montants compensatoires équivalents inclus dans les produits et l'impôt sur le résultat sont présentés dans Siège social et autres.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

Aperçu financier

Le résultat net du trimestre s'est élevé à 250 M\$, en hausse de 37 M\$ en comparaison au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des produits et d'une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation au trimestre correspondant il y a un an, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Le résultat net a diminué de 25 M\$ par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la baisse des produits et de la hausse des charges autres que d'intérêts, en partie contrebalancées par une reprise sur la provision pour pertes sur créances, contre une dotation au trimestre précédent.

Le résultat net pour les six mois clos le 30 avril 2015 s'est établi à 525 M\$, en hausse de 48 M\$ par rapport à la période correspondante de 2014, en raison surtout de l'augmentation des produits et de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des charges autres que d'intérêts.

Produits

Les produits se sont appréciés de 55 M\$, ou 9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 86 M\$ des produits de Marchés financiers résulte principalement de la hausse des produits tirés de la négociation de marchandises, de change et de taux d'intérêt, et de la hausse des produits tirés de prises fermes et de services-conseils.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 16 M\$, en raison surtout de la baisse des profits du portefeuille de placement et de la baisse des produits provenant des activités de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par la hausse des produits tirés de prises fermes et de services-conseils.

Les produits Divers ont diminué de 15 M\$, du fait surtout des pertes évaluées à la valeur de marché sur les couvertures des prêts aux entreprises.

Les produits ont diminué de 45 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre précédent.

L'augmentation de 22 M\$ des produits de Marchés financiers résulte principalement de la hausse des produits tirés de la négociation de taux d'intérêt et de marchandises, et de la hausse des produits tirés de prises fermes et de services-conseils, en partie contrebalancées par la baisse des produits tirés de la négociation de change et des dérivés sur actions.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont diminué de 43 M\$, en raison surtout de la baisse des profits du portefeuille de placement, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient un profit à la vente d'un placement dans notre portefeuille de Banque d'affaires, présenté à titre d'élément d'importance, ainsi que de la baisse des produits provenant de Services financiers aux entreprises et des activités de financement immobilier aux États-Unis, en partie contrebalancées par la hausse des produits tirés de prises fermes et de services-conseils.

Les produits Divers ont diminué de 24 M\$, du fait surtout des pertes évaluées à la valeur de marché sur les couvertures des prêts aux entreprises.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, les produits se sont accrus de 81 M\$, ou 6 %, en comparaison de la période correspondante de 2014.

L'augmentation de 151 M\$ des produits de Marchés financiers résulte principalement de la hausse des produits tirés de la négociation de change, de marchandises, de dérivés sur actions et de taux d'intérêt, et de la hausse des produits tirés de prises fermes et de services-conseils.

Les produits de Services financiers aux entreprises et de Banque d'investissement ont augmenté de 36 M\$, en raison surtout de la hausse des produits tirés de prises fermes et de services-conseils, et de la hausse des produits provenant des Services bancaires aux entreprises, en partie contrebalancées par la baisse des profits du portefeuille de placement. Les résultats de la période considérée comprennent le profit lié à notre portefeuille de Banque d'affaires susmentionné.

Les produits Divers ont diminué de 106 M\$, la période correspondante de l'exercice précédent comprenant un profit à la vente d'un placement en actions dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées en Europe, présenté à titre d'élément d'importance.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La reprise sur la provision pour pertes sur créances de 1 M\$ comparativement à une dotation à la provision pour pertes sur créances de 21 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent reflète l'inclusion des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, présentées à titre d'élément d'importance.

La reprise sur la provision pour pertes sur créances de 1 M\$, contre une dotation à la provision pour pertes sur créances de 14 M\$ au trimestre précédent est essentiellement attribuable à des pertes moins élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, la dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 10 M\$ en regard de la période correspondante de 2014, étant donné que les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient des pertes dans notre portefeuille d'activités de financement à effet de levier abandonnées aux États-Unis, présentées à titre d'élément d'importance. Les résultats de la période considérée comprennent des pertes plus élevées dans le portefeuille de financement immobilier aux États-Unis.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 19 M\$, ou 6 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des charges au titre des salaires.

Les charges autres que d'intérêts se sont appréciées de 9 M\$, ou 3 %, par rapport au trimestre précédent, du fait essentiellement de la hausse de la rémunération liée au rendement.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, l'augmentation de 18 M\$, ou 3 %, comparativement à la période correspondante de 2014 des charges autres que d'intérêts est principalement imputable à la hausse des dépenses liées aux initiatives stratégiques et des charges au titre des salaires, en partie contrebalancée par la baisse de la rémunération liée au rendement.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat s'est accru de 21 M\$ en comparaison du trimestre correspondant de l'exercice précédent, par suite principalement de la hausse du résultat.

L'impôt sur le résultat a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison de la baisse du résultat.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, l'impôt sur le résultat a augmenté de 25 M\$ en comparaison de la période correspondante de 2014, du fait surtout de la hausse du résultat.

Budget fédéral du Canada

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, comprend de nouvelles règles pour les « arrangements de capitaux propres synthétiques ». Ces règles, si elles étaient adoptées, élimineraient, dans certains cas, la déduction fiscale au titre des dividendes intersociétés pour les sociétés canadiennes à compter du 1^{er} novembre 2015. Les règles proposées sont complexes, et la CIBC en évalue actuellement l'incidence sur les Services bancaires de gros.

Activités de crédit structuré en voie de liquidation

Les résultats des activités de crédit structuré en voie de liquidation sont inclus dans l'unité d'exploitation stratégique Services bancaires de gros.

Résultats

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Charges nettes d'intérêts	(6) \$	(3) \$	(10) \$	(9) \$	(23) \$
Produits (pertes) de négociation	-	(8)	24	(8)	29
Pertes désignées à leur juste valeur	(2)	-	(17)	(2)	(19)
Autres produits	1	-	-	1	-
Total des produits	(7)	(11)	(3)	(18)	(13)
Charges autres que d'intérêts	1	1	1	2	2
Perte avant impôt sur le résultat	(8)	(12)	(4)	(20)	(15)
Impôt sur le résultat	(3)	(3)	(1)	(6)	(4)
Perte nette	(5) \$	(9) \$	(3) \$	(14) \$	(11) \$

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 5 M\$ (5 M\$ US), comparativement à une perte nette de 3 M\$ (3 M\$ US) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 9 M\$ (8 M\$ US) pour le trimestre précédent. La perte nette pour les six mois clos le 30 avril 2015 a atteint 14 M\$ (12 M\$ US), en comparaison de 11 M\$ (10 M\$ US) pour la période correspondante de 2014.

La perte nette du trimestre reflète essentiellement une charge nette d'intérêts et une baisse de la valeur des créances relativement à la protection souscrite auprès de garants financiers (sur les actifs de prêts qui sont comptabilisés au coût amorti), par suite d'une augmentation de l'évaluation à la valeur de marché des positions sous-jacentes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une diminution des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) à l'égard des garants financiers.

Sommaire de nos positions

Voici un sommaire de nos positions dans les activités de crédit structuré en voie de liquidation :

En millions de dollars américains, au 30 avril 2015	Placements et prêts ¹				Dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit		Protection de crédit souscrite auprès de			
	Montant notionnel	Juste valeur des valeurs du compte de négociation, des valeurs disponibles à la vente et des valeurs désignées à leur juste valeur	Juste valeur des valeurs classées comme prêts	Valeur comptable des valeurs classées comme prêts	Montant notionnel	Juste valeur des dérivés de crédit vendus	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC	Montant notionnel	Juste valeur nette des REC
Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – TAC flux groupés	- \$	- \$	- \$	- \$	176 \$	122 \$	- \$	- \$	176 \$	122 \$
TAP flux groupés	1 099	1	1 070	1 070	822	7	1 794	14	-	-
Titres de créance de sociétés	-	-	-	-	3 693	2	-	-	3 693	3
Divers	480	322	21	20	294	32	18	3	-	-
Positions non appariées	-	-	-	-	-	-	-	-	414	-
	1 579 \$	323 \$	1 091 \$	1 090 \$	4 985 \$	163 \$	1 812 \$	17 \$	4 283 \$	125 \$
31 octobre 2014	1 969 \$	369 \$	1 415 \$	1 417 \$	5 679 \$	192 \$	2 352 \$	27 \$	4 656 \$	154 \$

1) Les titres de participation disponibles à la vente obtenus en contrepartie du rachat de nos contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation par un garant financier d'une valeur comptable de 21 M\$ US (23 M\$ US au 31 octobre 2014) sont exclus du tableau ci-dessus.

Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation – Titres adossés à des créances avec flux groupés (TAC flux groupés)

La position nette de titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, qui consistent en des dérivés de crédit vendus, totalisait 54 M\$ US. Cette position faisait l'objet d'une couverture au moyen d'une protection obtenue auprès d'une importante société américaine de services financiers et d'assurance multinationale diversifiée avec laquelle nous avons conclu des ententes de garantie standard.

Titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés)

Les TAP flux groupés comprennent des tranches de TAP flux groupés prioritaires adossés à des blocs diversifiés constitués essentiellement de prêts américains (69 %) et européens (28 %) à effet de levier garantis prioritaires. Au 30 avril 2015, environ 75 % du montant notionnel total des tranches de TAP flux groupés avaient une note équivalente à AAA, les notes de 24 % d'entre eux étaient équivalentes à la note AA+ et le reste était sans note. Au 30 avril 2015, les notes d'environ 22 % des actifs donnés en garantie sous-jacents étaient équivalentes à BB- ou à une note supérieure, les notes d'environ 60 % étaient équivalentes aux notes entre B+ et B-, les notes d'environ 5 % étaient équivalentes à la note CCC+ ou à une note inférieure, et le reste des actifs était sans note. Les TAP flux groupés ont une durée moyenne pondérée de 2,0 ans et une subordination moyenne de 32 %.

Titres de créance de sociétés

L'exposition aux titres de créance de sociétés est composée d'un important dérivé super prioritaire apparié, ce qui signifie que la CIBC a souscrit et vendu une protection de crédit à l'égard du même portefeuille de référence. Le portefeuille de référence est constitué de produits de crédit aux grandes entreprises de qualité supérieure hautement diversifiés. Les créances aux termes de ces contrats ne sont exigibles qu'au moment où les défauts cumulatifs liés aux portefeuilles de référence sont supérieurs à 30 % pendant la durée résiduelle du contrat de 20 mois. Nous avons vendu une protection de crédit sur ce portefeuille de référence à un courtier en valeurs mobilières.

Divers

Au 30 avril 2015, nos positions importantes dans les placements et prêts du poste Divers comprenaient :

- des billets de catégorie A-1 et de catégorie A-2 classés dans les valeurs du compte de négociation, portant intérêt à un taux variable, d'un montant notionnel de 240 M\$ US et d'une juste valeur de 228 M\$ US, des billets reflétant classés dans les valeurs disponibles à la vente, d'un montant notionnel de 4 M\$ US et d'une juste valeur de 2 M\$ US, et des prêts, d'un montant notionnel de 54 M\$ US et d'une juste valeur et d'une valeur comptable de néant. Ces billets ont été reçus au départ en échange de notre papier commercial adossé à des créances (PCAC) non soutenu par des banques en janvier 2009, au moment de la ratification de la restructuration de la Proposition de Montréal;
- des TAC flux groupés d'un montant notionnel de 107 M\$ US comprenant des titres privilégiés de fiducies donnés en garantie, qui sont des instruments de fonds propres de première catégorie novateurs émis par des banques régionales américaines et des assureurs américains. Ces valeurs classées comme valeurs désignées à leur juste valeur avaient une juste valeur de 86 M\$ US;
- des titres adossés à des créances mobilières (TACM), classés à titre de prêt, d'un montant notionnel de 22 M\$ US, d'une juste valeur de 21 M\$ US et d'une valeur comptable de 20 M\$ US.

Au 30 avril 2015, nos positions importantes dans les dérivés de crédit vendus et facilités de liquidité et de crédit du poste Divers comprenaient :

- des dérivés de crédit vendus d'un montant notionnel de 226 M\$ US assortis d'une juste valeur de 32 M\$ US sur des billets indexés en fonction de l'inflation et des tranches de TAC flux groupés garantis par des titres autres que du marché américain adossés des prêts hypothécaires à l'habitation et des titres privilégiés de fiducies;
- une facilité de financement sur marge inutilisée de 48 M\$ US liée à la restructuration de la Proposition de Montréal.

Positions non appariées

L'actif sous-jacent de notre position non appariée se compose d'un portefeuille de référence de titres de créance de sociétés.

Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la juste valeur de la protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties par qualité du crédit de la contrepartie en fonction des notations externes (par Standard & Poor's (S&P) ou Moody's Investors Service (Moody's)) et les actifs sous-jacents à cette protection.

En millions de dollars américains, au 30 avril 2015	Montant notionnel des actifs sous-jacents						Protection de crédit souscrite auprès de garants financiers et d'autres contreparties		
	TAP flux groupés	Titres d'emprunt d'entreprises	TAC flux groupés – Titres du marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation		Positions non appariées		Total du montant notionnel	Juste valeur, avant les REC	Juste valeur nette des REC
			Divers						
Garants financiers¹									
De première qualité	1 129 \$	- \$	- \$	18 \$	- \$	1 147 \$	16 \$	(2) \$	14 \$
Sans note	665	-	-	-	-	665	5	(2)	3
	1 794	-	-	18	-	1 812	21	(4)	17
Autres contreparties¹									
De première qualité	-	10	176	-	-	186	122	-	122
Sans note	-	3 683	-	-	414	4 097	3	-	3
	-	3 693	176	-	414	4 283	125	-	125
	1 794 \$	3 693 \$	176 \$	18 \$	414 \$	6 095 \$	146 \$	(4) \$	142 \$
31 octobre 2014	2 370 \$	3 952 \$	212 \$	30 \$	444 \$	7 008 \$	188 \$	(7) \$	181 \$

1) Lorsque plus d'une agence de notation fournit une note et que les notes diffèrent, nous utilisons la note la plus faible.

L'autre contrepartie non notée est un fonds multicédants canadien. Ce fonds multicédants respecte l'entente quant aux garanties données et a consenti des garanties d'un montant supérieur au risque de marché courant. La juste valeur des garanties au 30 avril 2015 s'établissait à 249 M\$ US contre une exposition nette de 3 M\$ US.

Siège social et autres

Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque ainsi que Trésorerie, qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique, à l'exception de Trésorerie. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement CIBC FirstCaribbean, les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

Résultats¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Produits					
Services bancaires internationaux	163 \$	161 \$	146 \$	324 \$	300 \$
Divers	(82)	(120)	(72)	(202)	(29)
Total des produits ²	81	41	74	122	271
Dotation à la provision pour pertes sur créances	11	9	135	20	142
Charges autres que d'intérêts	262	364	659	626	903
Perte avant impôt sur le résultat	(192)	(332)	(720)	(524)	(774)
Impôt sur le résultat ²	(141)	(202)	(150)	(343)	(257)
Perte nette	(51) \$	(130) \$	(570) \$	(181) \$	(517) \$
Résultat net (perte nette) applicable aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	3 \$	(12) \$	7 \$	(10) \$
Actionnaires	(55)	(133)	(558)	(188)	(507)
Équivalents temps plein	16 769	16 689	16 245	16 769	16 245

1) Pour de l'information sectorielle supplémentaire, se reporter aux notes des états financiers consolidés intermédiaires.

2) Ajustement selon la BIE. Pour plus de précisions, se reporter à la note de bas du tableau 2 de la section Services bancaires de gros.

Aperçu financier

La perte nette pour le trimestre s'est établie à 51 M\$, comparativement à une perte nette de 570 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances.

La perte nette a diminué de 79 M\$ par rapport au trimestre précédent, principalement en raison de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la hausse des produits.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, la perte nette a été de 181 M\$, contre une perte nette de 517 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la baisse des charges autres que d'intérêts et de la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la baisse des produits.

Produits

Les produits se sont appréciés de 17 M\$, ou 9 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'augmentation de 17 M\$ des produits de Services bancaires internationaux résulte de taux de change positifs.

Les produits Divers ont diminué de 10 M\$, en raison de la baisse des produits de trésorerie, en partie contrebalancée par un ajustement selon la BIE moins élevé.

Les produits ont connu une hausse de 40 M\$, ou 98 %, par rapport au trimestre précédent.

Les produits de Services bancaires internationaux étaient comparables à ceux du trimestre précédent.

Les produits Divers ont augmenté de 38 M\$, en raison surtout d'un ajustement selon la BIE moins élevé.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, les produits ont reculé de 149 M\$, ou 55 %, en regard de la période correspondante de 2014.

L'augmentation de 24 M\$ des produits de Services bancaires internationaux est surtout attribuable à des taux de change positifs.

Les produits Divers ont diminué de 173 M\$ étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient le profit lié aux transactions Aéroplan conclues avec Aimia et la Banque TD, présenté à titre d'élément d'importance. Les résultats de la période considérée comprennent la baisse des produits de trésorerie et la hausse de l'ajustement selon la BIE.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

La dotation à la provision pour pertes sur créances a connu une baisse de 124 M\$ en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, car les résultats de ce trimestre comprenaient des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean, présentées à titre d'élément d'importance.

La dotation à la provision pour pertes sur créances était comparable à celle du trimestre précédent.

La dotation à la provision pour pertes sur créances pour les six mois clos le 30 avril 2015 a diminué de 122 M\$ en comparaison de la période correspondante de 2014, étant donné que les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenaient des pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancées par une baisse de la provision collective, notamment une baisse des pertes sur créances estimées liées aux inondations en Alberta, ces deux éléments étant présentés à titre d'élément d'importance.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 397 M\$, ou 60 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, les résultats du trimestre correspondant de l'exercice précédent comprenant la dépréciation du goodwill liée à CIBC FirstCaribbean, présentée à titre d'élément d'importance.

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 102 M\$, ou 28 %, comparativement au trimestre précédent, étant donné que les résultats du trimestre précédent comprenaient des charges de restructuration liées à des indemnités de départ, présentées à titre d'élément d'importance.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, les charges autres que d'intérêts ont reculé de 277 M\$, ou 31 %, en comparaison de la période correspondante de 2014, puisque les résultats de la période correspondante il y a un an comprenaient la dépréciation du goodwill susmentionnée, tandis que les résultats de la période considérée comprennent les charges de restructuration susmentionnées.

Impôt sur le résultat

L'économie d'impôt a reculé de 9 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

L'économie d'impôt a diminué de 61 M\$ en regard du trimestre précédent, ce qui s'explique surtout par une perte moins élevée, y compris la baisse de l'ajustement selon la BIE.

Pour les six mois clos le 30 avril 2015, l'économie d'impôt a augmenté de 86 M\$ comparativement à la période correspondante de 2014, en raison surtout de la hausse de l'ajustement selon la BIE. Il n'y a eu aucun recouvrement d'impôt au cours de la période correspondante de l'exercice précédent relativement à la dépréciation du goodwill et aux pertes sur créances liées à CIBC FirstCaribbean.

Situation financière

Revue du bilan consolidé résumé

En millions de dollars, au	30 avr. 2015	31 oct. 2014
Actif		
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 719 \$	13 547 \$
Valeurs mobilières	58 687	59 542
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	41 774	36 796
Prêts et acceptations, nets de la provision	276 543	268 240
Dérivés	26 746	20 680
Autres actifs	17 734	16 098
	439 203 \$	414 903 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts	341 188 \$	325 393 \$
Engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres	22 645	23 764
Dérivés	30 468	21 841
Autres passifs	21 153	20 144
Titres secondaires	3 868	4 978
Capitaux propres	19 881	18 783
	439 203 \$	414 903 \$

Actif

Au 30 avril 2015, le total de l'actif avait augmenté de 24,3 G\$, ou 6 %, en comparaison du 31 octobre 2014. Environ 5 G\$ de cette augmentation étaient imputables à l'appréciation du dollar américain.

La trésorerie et les dépôts auprès d'autres banques ont augmenté de 4,2 G\$, ou 31 %, surtout en raison de la hausse des placements de trésorerie.

Les valeurs mobilières ont baissé de 855 M\$, ou 1 %, en raison surtout d'une diminution des valeurs disponibles à la vente, en partie contrebalancée par une augmentation des valeurs du compte de négociation. Les valeurs disponibles à la vente ont diminué principalement sous l'effet de la baisse des titres du gouvernement du Canada, en partie contrebalancée par une hausse des titres du Trésor des États-Unis et autres organismes américains. Les valeurs du compte de négociation ont progressé surtout dans les titres de participation de sociétés, en partie contrebalancées par la baisse des titres du gouvernement du Canada.

Les valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres ont augmenté de 5,0 G\$, ou 14 %, du fait principalement des activités courantes.

Les prêts et les acceptations nets ont augmenté de 8,3 G\$, ou 3 %. Les prêts et acceptations liés aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 3,9 G\$, en raison principalement de l'augmentation dans notre portefeuille de prêts canadien et de l'incidence des variations des taux de change. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 3,7 G\$, par suite essentiellement de la croissance des prêts hypothécaires conclus sous la marque CIBC, en partie annulée par les réductions dans nos activités de courtage hypothécaire FirstLine abandonnées.

Les dérivés ont augmenté de 6,1 G\$, ou 29 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change, de taux d'intérêt et d'autres marchandises.

Les autres actifs ont augmenté de 1,6 G\$, ou 10 %, en raison surtout d'une hausse des biens donnés en garantie sur dérivés.

Passif

Au 30 avril 2015, le total du passif avait augmenté de 23,2 G\$, ou 6 %, en comparaison du 31 octobre 2014. Environ 5 G\$ de cette augmentation étaient imputables à l'appréciation du dollar américain.

L'augmentation de 15,8 G\$, ou 5 %, des dépôts est principalement attribuable à la croissance des volumes dans les dépôts de détail au Canada, à l'incidence des taux de change et à la hausse du financement de gros. Pour plus de renseignements sur la composition des dépôts, voir la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires.

Les engagements liés à des valeurs prêtées ou vendues à découvert ou en vertu de mises en pension de titres ont diminué de 1,1 G\$, ou 5 %, en raison principalement des activités des clients.

Les dérivés ont augmenté de 8,6 G\$, ou 39 %, sous l'effet principalement de la hausse des évaluations des dérivés de change, de taux d'intérêt et d'autres marchandises.

Les autres passifs ont augmenté de 1,0 G\$, ou 5 %, en raison surtout de la hausse des acceptations.

Les titres secondaires ont diminué de 1,1 M\$, ou 22 %, en raison surtout des rachats effectués au cours de l'exercice. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

Capitaux propres

Au 30 avril 2015, l'augmentation de 1,1 G\$, ou 6 %, par rapport au 31 octobre 2014, était essentiellement le résultat d'une hausse nette des résultats non distribués. Au cours de l'exercice, la CIBC a racheté et émis des actions privilégiées. Se reporter à la section Activités importantes de gestion du capital pour plus de précisions.

Sources de financement

Nous gérons activement notre capital de façon à maintenir des sources de capitaux solides et efficaces, à augmenter le plus possible le rendement en fonction du risque pour les actionnaires et à satisfaire aux exigences réglementaires. Pour plus de précisions, se reporter aux pages 30 à 38 du Rapport annuel 2014.

Exigences en matière de fonds propres réglementaires selon Bâle III

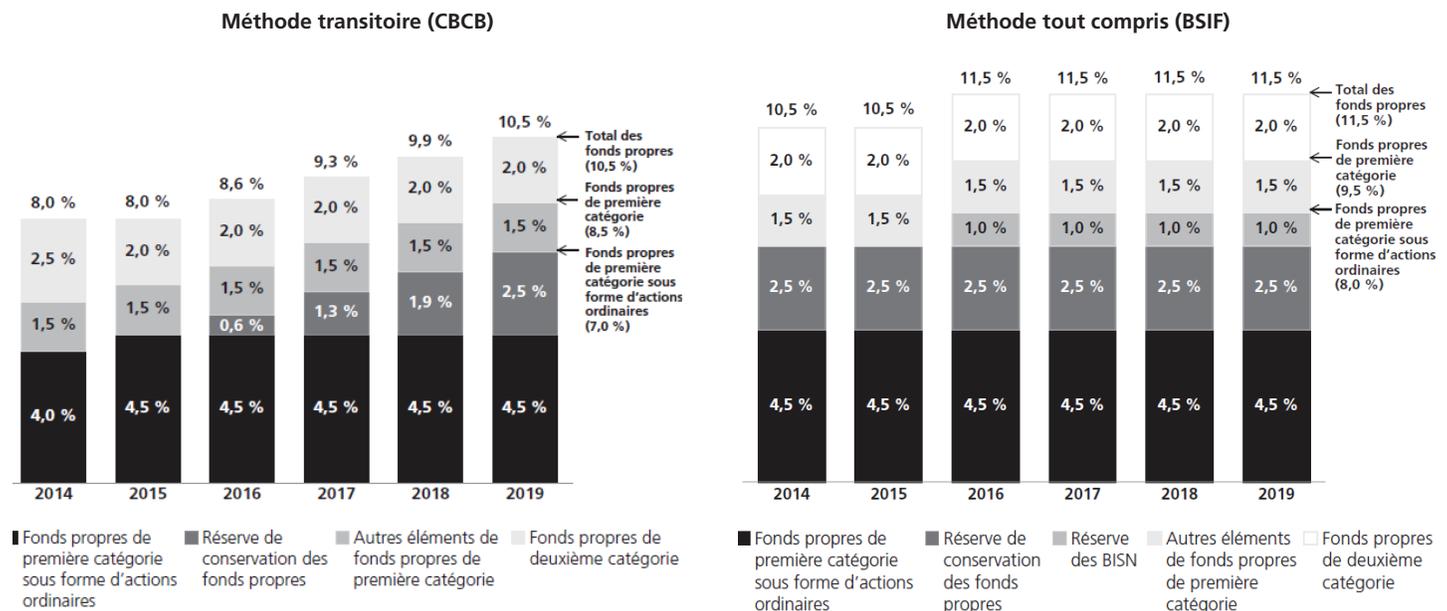
Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), lesquelles découlent du cadre normatif sur les fonds propres pondérés en fonction du risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB).

Les fonds propres réglementaires sont composés des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de première catégorie et des fonds propres de deuxième catégorie. Le BSIF a prescrit à toutes les institutions d'atteindre un ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires cible de 7 %, ce qui comprend le ratio minimal « tout compris de 2019 » et une réserve de conservation des fonds propres, à compter du premier trimestre de 2013. Avec prise d'effet au premier trimestre de 2014, les ratios cibles tout compris pour le ratio des fonds propres de première catégorie et le ratio du total des fonds propres sont de respectivement 8,5 % et 10,5 %. Ces ratios de fonds propres cibles peuvent être plus élevés pour certaines institutions si le BSIF est d'avis que les circonstances le justifient. « Tout compris » est défini par le BSIF comme les capitaux propres calculés de manière à inclure tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Certaines déductions des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires seront introduites progressivement à raison de 20 % par an à compter de 2014 pour la détermination des fonds propres aux termes des dispositions transitoires. Les montants qui ne sont pas encore déduits des fonds propres aux termes des dispositions transitoires du BSIF sont pondérés en fonction du risque, ce qui crée une différence entre les actifs pondérés en fonction du risque selon la méthode transitoire et ceux selon la méthode tout compris.

Le BSIF a publié une ligne directrice à l'égard des banques d'importance systémique nationale (BISN) et du supplément de fonds propres connexe. La CIBC est considérée comme une BISN au Canada, tout comme la Banque de Montréal, La Banque de Nouvelle-Écosse, la Banque Nationale du Canada, la Banque Royale du Canada et La Banque Toronto-Dominion. Les BISN seront visées par une exigence additionnelle de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2016.

Les exigences en matière de suffisance des fonds propres sont appliquées de façon consolidée. La méthode de consolidation appliquée à nos états financiers est décrite à la note 1 des états financiers consolidés annuels de 2014, à l'exception de nos filiales du domaine de l'assurance (CIBC Reinsurance Company Limited et Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée), lesquelles ont été exclues du périmètre réglementaire de consolidation. Compagnie d'assurance-vie CIBC limitée est assujéti à la ligne directrice du BSIF portant sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent des sociétés d'assurance-vie.

La comparaison entre le ratio de fonds propres selon la méthode transitoire déterminé par le CBCB et le ratio de fonds propres cible selon la méthode tout compris déterminé par le BSIF se présente comme suit.



Les fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires comprennent les actions ordinaires, les résultats non distribués, le cumul des autres éléments du résultat global (à l'exception du cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie et des variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit), ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers, diminués des ajustements réglementaires apportés à des éléments comme le goodwill et les autres immobilisations incorporelles, les actifs d'impôt différé, les actifs nets au titre des régimes de retraite à prestations définies et certains placements. Les autres éléments des fonds propres de première catégorie comprennent principalement les actions privilégiées admissibles comme instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers, ainsi que les actions privilégiées et les billets de catégorie 1 novateurs non admissibles, qui sont assujétiés aux règles de retrait progressif pour les instruments de fonds propres. Les fonds propres de deuxième catégorie comprennent les titres secondaires de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, les titres secondaires non admissibles, qui sont assujétiés aux règles de retrait progressif pour les instruments de fonds propres, la provision collective admissible en vertu de l'approche standard, ainsi que les instruments admissibles émis par une filiale consolidée à des tiers.

Fonds propres réglementaires

En millions de dollars, au	30 av. 2015	31 oct. 2014
Méthode transitoire		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	18 014 \$	17 496 \$
Fonds propres de première catégorie	19 668	18 720
Total des fonds propres	23 591	23 281
APR	154 328	155 148
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	11,7 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,7 %	12,1 %
Ratio du total des fonds propres	15,3 %	15,0 %
Ratio actif/fonds propres	s. o.	17,7 x
Méthode tout compris		
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	15 866 \$	14 607 \$
Fonds propres de première catégorie	18 551	17 300
Total des fonds propres	22 484	21 989
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	146 951	141 250
APR aux fins des fonds propres de première catégorie	147 173	141 446
APR aux fins du total des fonds propres	147 364	141 739
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires	10,8 %	10,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie	12,6 %	12,2 %
Ratio du total des fonds propres	15,3 %	15,5 %

s. o. Sans objet.

Ratio de fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)

Selon la méthode tout compris, le ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté entre le 31 octobre 2014 et le 30 avril 2015. L'augmentation des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, qui a été en partie contrebalancée par l'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires, découle du capital autogénéré (résultat net moins les dividendes), de la hausse du cumul des autres éléments du résultat global et de la baisse des déductions réglementaires au titre des fonds propres, comme des éléments assujettis à des seuils. L'APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires a augmenté de 5,7 G\$ entre le 31 octobre 2014 et le 30 avril 2015, du fait surtout des variations des taux de change, de la hausse des expositions liées aux entreprises et de la mise à jour des paramètres des modèles de fonds propres.

Ratio de levier financier selon Bâle III

Les réformes relatives aux fonds propres selon le dispositif de Bâle III comprenaient une mesure des fonds propres non fondée sur le risque, soit le ratio de levier financier, qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le 12 janvier 2014, le CBCB a publié la version complète de ses règles sur le ratio de levier financier.

Le ratio de levier financier représente la mesure des fonds propres (soit les fonds propres de première catégorie) divisée par la mesure des risques. La mesure des risques comprend la somme des éléments suivants :

- les actifs au bilan;
- les ajustements liés aux expositions sur les opérations de financement par titres, et la possibilité d'une forme restreinte de compensation, sous réserve du respect de certaines conditions;
- les expositions sur dérivés comme il est précisé dans les règlements;
- d'autres expositions hors bilan, notamment des engagements de crédit et des substituts de crédit directs, convertis en équivalents risque de crédit au moyen de facteurs de conversion en équivalent-crédit selon l'approche standard conformément à Bâle.

Les éléments qui sont déduits des fonds propres de première catégorie ne seront pas pris en compte dans la mesure des risques.

Le 30 octobre 2014, le BSIF a publié la ligne directrice définitive intitulée *Exigences de levier* décrivant la mise en œuvre des règles de Bâle III à l'égard du ratio de levier financier au Canada à compter de novembre 2014. Le ratio de levier financier de Bâle III remplace le ratio actif/fonds propres actuel. Les institutions de dépôt fédérales devront adopter des ratios de levier financier qui sont au moins équivalents à 3 %.

Le CBCB exige que les banques présentent leur ratio de levier financier à compter de 2015. Le document prévoit que le CBCB continuera d'évaluer si le ratio de levier financier minimal de 3 % est approprié. Les dernières modifications à la règle seront apportées d'ici 2017, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018. Des précisions sur le ratio de levier financier de la CIBC au 30 avril 2015 sont données dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au		30 av. 2015	31 janv. 2015
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie	A	19 668 \$	19 199 \$
Expositions du ratio de levier financier	B	474 957	472 782
Ratio de levier financier	A/B	4,1 %	4,1 %
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie	C	18 551 \$	17 771 \$
Expositions du ratio de levier financier	D	474 276	471 937
Ratio de levier financier	C/D	3,9 %	3,8 %

Ratio de levier financier – Méthode tout compris

Selon la méthode tout compris, le ratio de levier financier s'est amélioré de 0,1 % en comparaison de celui du 31 janvier 2015. L'amélioration découle de la hausse des fonds propres de première catégorie principalement en raison du capital autogénéré et de la baisse des déductions réglementaires au titre des fonds propres. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une augmentation de l'exposition du ratio de levier financier attribuable à une augmentation de l'exposition au bilan et de l'exposition sur opérations de financement par titres, essentiellement neutralisées par la diminution de l'exposition sur dérivés.

Amélioration constante des exigences de fonds propres fondées sur le risque

Le CBCB continue de publier des propositions visant l'apport de changements aux exigences actuelles de fonds propres fondées sur le risque (voir la page 31 du Rapport annuel 2014), dans le but de préciser et d'accroître les exigences en matière de fonds propres de certaines activités.

Au cours de décembre 2014, le CBCB a établi les révisions définitives du cadre de titrisation destinées à renforcer les normes en matière de fonds propres dans le cas des expositions liées à la titrisation, avec prise d'effet en janvier 2018.

Le CBCB a annoncé son intention d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des ratios de fonds propres des banques en réduisant la variabilité excessive dans le calcul des APR, et a publié deux documents de consultation en décembre 2014 pour atteindre cet objectif. Le document intitulé *Révision de l'approche standard pour le risque de crédit* propose de recourir moins souvent aux notations externes, d'accroître la sensibilité aux risques, de réduire le pouvoir discrétionnaire de l'autorité de contrôle nationale, de raffermir le lien entre l'approche standard et l'approche fondée sur les notations internes et de relever la comparabilité à l'échelle des banques. Le document intitulé *Capital floors: the design of a framework based on standardized approaches* met l'accent sur le concept du plancher des fonds propres, qui vise à atténuer le risque lié aux modèles et les erreurs de mesure découlant des modèles internes, afin de parer à la variabilité excessive dans le calcul des APR d'une banque à l'autre.

Un document de consultation comprenant les propositions pour améliorer le dispositif sur les fonds propres au titre du risque opérationnel a été publié en octobre 2014. Afin de régler les lacunes relevées dans les approches actuelles, une nouvelle approche standard pourrait remplacer les approches non fondées sur les modèles et mettre à jour les indicateurs de risque permettant de déterminer les exigences de fonds propres pour le risque opérationnel.

La CIBC continuera de suivre les développements dans ces domaines et de s'y préparer.

Révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier

En janvier 2015, le CBCB a publié la norme définitive au titre des révisions concernant les exigences de divulgation en vertu du troisième pilier. Le document présente la première phase d'un projet à deux phases mis en place par le CBCB visant à remplacer les exigences actuelles de divulgation en vertu du troisième pilier à l'égard du risque de crédit (incluant le risque de crédit de la contrepartie), du risque de marché, du risque opérationnel, du risque de taux d'intérêt et des risques liés à la titrisation. Le troisième pilier vise à renforcer la discipline de marché au moyen d'exigences réglementaires de divulgation qui permettront d'améliorer l'uniformité et la comparabilité des informations à fournir et d'accroître la transparence et la confiance concernant l'exposition d'une banque aux risques et l'adéquation globale de ses fonds propres réglementaires.

La CIBC continue de suivre les exigences et de se préparer aux développements dans ce domaine.

Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques

Le budget fédéral du Canada de 2015, publié le 21 avril 2015, a confirmé l'intention du gouvernement du Canada de mettre en œuvre le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques (ou « recapitalisation interne »). Bien que le budget ne donne pas en soi de détails concernant la mise en œuvre, les principales caractéristiques présentées reprennent en grande partie le contenu du document de consultation publié le 1^{er} août 2014 intitulé *Document de consultation sur le régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques*. L'objectif stratégique global est la préservation de la stabilité financière ainsi que la protection des contribuables en cas de défaillance d'une grande banque (BISN) en permettant la conversion opportune, en totalité ou en partie, de certains passifs bancaires en fonds propres (créances requalifiables) sous forme d'actions ordinaires afin de s'assurer que la BISN est bien capitalisée à l'issue de la conversion. Des précisions sur le document de consultation figurent à la page 31 du Rapport annuel 2014.

Activités importantes de gestion du capital

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2014, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 8 septembre 2015. Aucun achat d'actions ordinaires n'a été effectué en vertu de cette offre.

Dividendes

Le 27 mai 2015, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du dividende trimestriel, le faisant passer de 1,06 \$ à 1,09 \$ l'action ordinaire pour le trimestre clos le 31 juillet 2015.

Le dividende trimestriel a augmenté, passant de 1,03 \$ à 1,06 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2015.

Actions privilégiées

Le 30 avril 2015, nous avons racheté la totalité de nos 13 232 342 actions privilégiées de catégorie A de série 29, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 31 janvier 2015, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A de série 27, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 11 mars 2015, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 43), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2020, les actions de série 43 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,60 %. Le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,79 %.

Les porteurs d'actions de série 43 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 44 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 44), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 44 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,79 %. Les porteurs d'actions de série 44 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 43, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2025 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 43 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 44 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2025 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Le 16 décembre 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 41), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 janvier 2020, les actions de série 41 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,75 %. Le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,24 %.

Les porteurs d'actions de série 41 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 42), sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,24 %. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 41, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 41 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 42 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Toutes les actions de série 39, de série 40, de série 41, de série 42, de série 43 et de série 44 (les « actions privilégiées ») comprennent une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, laquelle est nécessaire pour que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires selon Bâle III. Par conséquent, les actions sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance de l'« événement déclencheur », tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres. Chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Compte non tenu des dividendes déclarés et non versés, le cas échéant, le nombre maximal d'actions pouvant être émises à la conversion des actions privilégiées s'élèverait à 200 millions d'actions ordinaires.

En plus des actions privilégiées, nos débetures à 3 % échéant le 28 octobre 2024 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) comprennent également une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, laquelle est nécessaire pour que les débetures soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de deuxième catégorie selon Bâle III. À la survenance d'un événement déclencheur, les débetures sont convertibles en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant 150 % de la valeur nominale, plus les intérêts courus non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Compte non tenu des intérêts courus, le cas échéant, le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des débetures s'élèverait à 300 millions d'actions ordinaires.

La survenance d'un événement déclencheur entraînerait la conversion de la totalité des instruments de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité en circulation dont il est fait mention ci-dessus, ce qui représenterait un effet dilutif de 56 % selon le nombre d'actions ordinaires de la CIBC en circulation au 30 avril 2015.

Créances subordonnées

Le 30 avril 2015, nous avons racheté la totalité de nos débetures à 4,11 % (titres secondaires) d'une valeur de 1,1 G\$ échéant le 30 avril 2020. Conformément à leurs modalités, les débetures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

Le 14 janvier 2015, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (21 M\$ US) de nos débetures à taux variable échéant en 2084.

Arrangements hors bilan

Nous concluons des arrangements hors bilan dans le cours normal de nos affaires. Nous consolidons toutes les fiducies que nous soutenons et qui titrisent nos propres actifs, à l'exception de la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux.

Nous soutenons un fonds monocédatant et plusieurs fonds multicédants soutenus par la CIBC (collectivement, les fonds multicédants) pour financer les actifs pour nos clients au Canada.

Nous touchons des honoraires relativement à la prestation de services liés à la fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux, au fonds monocédatant et aux fonds multicédants non consolidés, tels que des facilités de garantie de liquidité et des services de distribution, de structuration de transactions et d'administration des fonds multicédants. Ces honoraires ont totalisé 7 M\$ au deuxième trimestre de 2015 (5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 6 M\$ pour le trimestre précédent). Les honoraires pour les six mois clos le 30 avril 2015 se sont élevés à 13 M\$ (9 M\$ pour les six mois clos le 30 avril 2014). Tous les honoraires gagnés dans les activités avec les fonds multicédants sont établis selon le marché.

Au 30 avril 2015, les divers actifs donnés en garantie sous-jacents de nos fonds multicédants non consolidés que nous soutenons atteignaient 3,1 G\$ (2,7 G\$ au 31 octobre 2014). La durée moyenne pondérée estimée de ces actifs était de 1,1 an (1,1 an au 31 octobre 2014). Nous détenons du papier commercial totalisant 47 M\$ (4 M\$ au 31 octobre 2014) émis par les fonds multicédants non consolidés que nous soutenons qui offrent du papier commercial à des investisseurs externes. Les facilités de garantie de liquidité consenties à ces fonds multicédants s'élevaient à 4,5 G\$ (4,0 G\$ au 31 octobre 2014). Nous avons également procuré des facilités de crédit de 30 M\$ (30 M\$ au 31 octobre 2014) à ces fonds multicédants.

Nous avons conclu une facilité consortiale pour un engagement de trois ans de 575 M\$ avec le fonds monocédatant qui fournit du financement à des franchisés d'un important détaillant canadien. La tranche de notre engagement s'élève à 105 M\$ (105 M\$ au 31 octobre 2014). Au 30 avril 2015, nous avons financé 86 M\$ (81 M\$ au 31 octobre 2014) au moyen de l'émission d'acceptations bancaires et de prêts à taux préférentiel.

En millions de dollars, au	30 avr. 2015			31 oct. 2014		
	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²	Placements et prêts ¹	Facilités de liquidités et de crédit et engagements	Dérivés de crédit vendus ²
Fonds monocédaant et fonds multicédaants	133 \$	3 141 ³ \$	- \$	85 \$	2 708 ³ \$	- \$
Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies	2 024	878	-	2 372	833	-
Structures de placement sans transformation	713	-	-	2 019	-	-
Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	13	-	-	10	-	-
CIBC Capital Trust	7	75	-	7	72	-
Fonds de placement gérés par la CIBC	5	-	-	20	-	-
Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	10	26	25	28	35	64
Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation	2 154	57	1 276	2 436	84	1 597

1) Excluent les valeurs émises et les droits conservés par les entités créées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Federal National Mortgage Association (Fannie Mae), la Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), la Government National Mortgage Association (Ginnie Mae), les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae), ainsi que leurs dérivés. Un montant de 1,7 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2014) du risque lié aux entités émettrices structurées par la CIBC et aux entités structurées par des tiers – activités de crédit structuré en voie de liquidation a été couvert.

2) Les montants présentés reflètent les montants notionnels en cours des dérivés de crédit souscrits. La juste valeur négative comptabilisée dans le bilan consolidé intermédiaire a été de 213 M\$ (241 M\$ au 31 octobre 2014). Un montant notionnel de 1,2 G\$ (1,5 G\$ au 31 octobre 2014) a été couvert par des dérivés de crédit de tiers. La juste valeur de ces couvertures, nette des REC, était de 156 M\$ (182 M\$ au 31 octobre 2014). Un montant notionnel additionnel de 52 M\$ (52 M\$ au 31 octobre 2014) a été couvert par un billet à recours limité. Le cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit vendus non couverts était de 2 M\$ (4 M\$ au 31 octobre 2014).

3) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,3 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2014) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédaants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs.

D'autres renseignements sur nos entités structurées figurent à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires. Les précisions sur nos autres arrangements hors bilan figurent aux pages 38 et 39 du Rapport annuel 2014.

Gestion du risque

Notre approche à l'égard de la gestion du risque est sensiblement la même que celle décrite aux pages 40 à 73 du Rapport annuel 2014. Certaines informations présentées dans cette section ont été ombragées étant donné qu'elles doivent être fournies en vertu de l'IFRS 7, *Instruments financiers : informations à fournir*, et qu'elles font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Vue d'ensemble

La CIBC fait face à un grand nombre de risques, dans tous ses secteurs d'activité. Le recensement et l'analyse des risques et de leurs répercussions permettent à la CIBC de déterminer son intérêt à l'égard du risque et ses pratiques en matière de gestion du risque. La définition des niveaux de risque acceptables et l'établissement de solides principes, politiques et pratiques en gestion des risques sont essentiels à la réalisation de la direction stratégique de la CIBC, soit d'assurer un rendement constant et durable à long terme, tout en demeurant dans les limites de notre intérêt à l'égard du risque.

Notre intérêt à l'égard du risque définit les niveaux de tolérance envers divers risques. Il jette les assises sur lesquelles reposent notre culture et notre cadre de gestion du risque.

Notre cadre de gestion du risque comprend :

- les énoncés sur l'intérêt à l'égard du risque, approuvés par le conseil, pour l'ensemble de la CIBC et les unités d'exploitation stratégique;
- des politiques, des procédures et des limites de risque visant à harmoniser les activités avec l'intérêt à l'égard du risque;
- la production de rapports périodiques sur la gestion du risque pour établir et communiquer les niveaux de risque;
- un cadre de contrôle indépendant pour déterminer et tester la conformité aux principaux contrôles;
- des simulations de crise afin d'évaluer les répercussions possibles des changements dans l'environnement de l'entreprise sur le capital, la situation de trésorerie et les résultats;
- la prise en compte proactive des options d'atténuation des risques afin d'optimiser les résultats;
- une surveillance grâce à nos comités axés sur les risques et à notre structure de gouvernance.

La responsabilité de la gestion des risques incombe à tous les employés de la CIBC. Les professionnels des unités d'exploitation et de la gestion du risque travaillent ensemble pour veiller à ce que les stratégies et les activités d'entreprise correspondent à notre intérêt à l'égard du risque. L'approche de la CIBC à l'égard de la gestion du risque à l'échelle de l'entreprise correspond au modèle à trois lignes de défense :

- i) les secteurs d'activité de la CIBC sont responsables de tous les risques liés à leurs activités, ce qui représente la première ligne de défense;
- ii) la deuxième ligne de défense, la fonction Gestion du risque, la fonction Conformité et les autres fonctions de contrôle de la CIBC, est responsable de la surveillance indépendante des risques à l'échelle de l'entreprise inhérents aux activités de la CIBC;
- iii) la troisième ligne de défense, la fonction Vérification interne de la CIBC, fournit une évaluation indépendante de la conception et de l'efficacité opérationnelle des contrôles, des processus et des systèmes de gestion du risque.

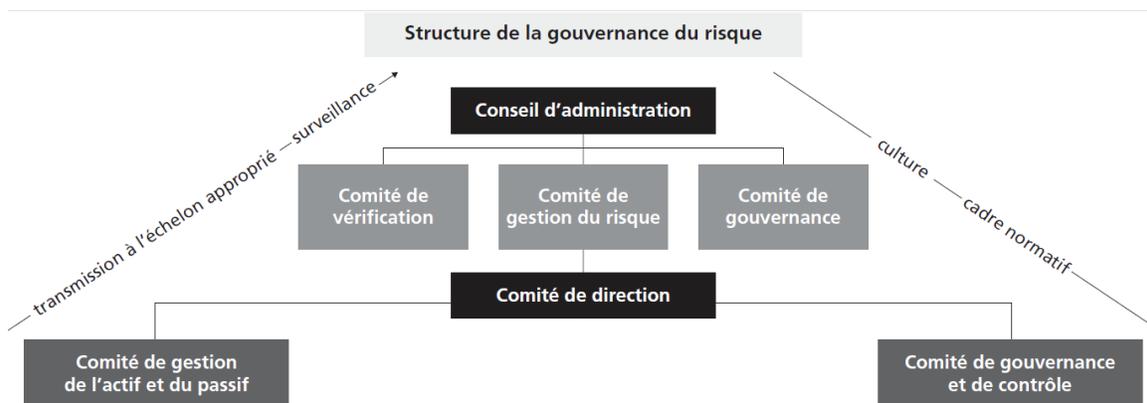
Nous exerçons une surveillance constante sur notre profil de risque en le comparant avec l'intérêt à l'égard du risque que nous avons établi et les limites connexes et en prenant les mesures qui s'imposent pour garder l'équilibre entre les risques courus et le rendement obtenu. Pour surveiller notre profil de risque, nous effectuons une analyse prospective de la sensibilité par rapport à des facteurs locaux et mondiaux du marché, à la conjoncture économique et au contexte politique et réglementaire ayant une incidence sur notre profil de risque global.

La production de rapports et la tenue de discussions périodiques et claires sur les risques par les comités de la haute direction facilitent la communication des risques et l'analyse des stratégies en gestion de risques à l'échelle de l'entreprise.

Les pages 40 à 46 du Rapport annuel 2014 contiennent des renseignements supplémentaires à l'égard de la structure de gestion du risque, du processus de gestion du risque et de la culture de risque.

Structure de la gouvernance du risque

Des changements ont été apportés à la structure de la gouvernance du risque au cours de l'exercice. Notre structure actuelle est présentée ci-dessous.



Conseil d'administration (le conseil) : les membres du conseil d'administration doivent surveiller le programme de gestion du risque à l'échelle de l'entreprise en approuvant notre intérêt à l'égard du risque et en appuyant les politiques et les limites de gestion du risque. Le conseil s'acquitte de son mandat grâce au Comité de gestion du risque, au Comité de vérification et au Comité de gouvernance, lesquels sont décrits ci-après.

Comité de gestion du risque (CGR) : ce comité aide le conseil à s'acquitter de ses responsabilités pour ce qui est d'approuver l'intérêt de la CIBC à l'égard du risque, de surveiller le profil de risque de la CIBC et d'évaluer le rendement par rapport à l'intérêt à l'égard du risque établi. De plus, il surveille les

politiques, les procédures et les limites relatives au recensement, à la mesure, au suivi et au contrôle des principaux risques d'affaires auxquels la CIBC fait face.

Comité de vérification : ce comité passe en revue la pertinence globale et l'efficacité du contrôle interne et de l'environnement de contrôle, y compris les contrôles exercés sur le processus de gestion du risque.

Comité de gouvernance : la principale fonction du Comité de gouvernance est d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance de la gouvernance.

Comité de direction : le Comité de direction, dirigé par le chef de la direction et comprenant les cadres relevant directement de celui-ci, est responsable d'établir la stratégie d'entreprise et de faire le suivi, et d'évaluer et de gérer les risques à l'échelle de la CIBC. Le Comité de direction est appuyé par les comités suivants :

- **Comité mondial de gestion de l'actif et du passif (CMGAP)** : ce comité, constitué de membres du Comité de direction et des cadres supérieurs de la Trésorerie et de la Gestion du risque, joue un rôle de surveillance à l'égard de la gestion des fonds propres et du risque de liquidité. Le comité fournit également un cadre d'orientation stratégique en ce qui concerne les positions de risque structurel de taux d'intérêt et de change. Le CMGAP est soutenu par quatre sous-comités – le comité de gestion du risque de liquidité, le comité de gestion de l'actif et du passif, le comité de gestion du capital et le comité de tarification des transferts de fonds – qui sont composés de cadres supérieurs ayant des responsabilités liées aux activités et à la surveillance pour leurs activités respectives.
- **Comité sur la gestion mondiale du risque** : ce comité, constitué du Comité de direction et des cadres supérieurs des secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque et des autres groupes d'infrastructure, fournit une tribune pour l'appréciation stratégique du risque et les stratégies d'atténuation du risque. Les principales activités comprennent l'examen de l'intérêt à l'égard du risque et des stratégies de la CIBC en matière de risques et l'apport d'informations à leur égard, le suivi du profil de risque par rapport à l'intérêt à l'égard du risque, l'examen et l'évaluation des activités compte tenu de l'intérêt à l'égard du risque, ainsi que la détermination et l'examen des questions existantes et nouvelles posées par le risque et les plans d'atténuation connexes, et les conseils prodigués à cet égard.

Principaux risques et nouveaux risques

Nous faisons le suivi des principaux risques et des nouveaux risques qui peuvent avoir une incidence sur nos résultats futurs et nous les examinons, et nous prenons les mesures qui s'imposent pour réduire les risques éventuels. Nous procédons à des analyses approfondies, notamment par des simulations de crise de nos expositions aux risques, et nous informons le conseil sur une base régulière des nouveautés et des changements connexes. La présente section décrit les principaux risques et les nouveaux risques qui pourraient avoir, à notre avis, une incidence négative, ainsi que les faits nouveaux en matière de réglementation et de comptabilité qui sont importants pour la CIBC.

Risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité

Les institutions financières telles que la CIBC améliorent leurs processus opérationnels pour tirer profit des technologies innovatrices et de l'Internet afin d'améliorer leur expérience client et de rationaliser leurs activités. Par contre, les concurrents non traditionnels dans le secteur des paiements ont évolué sur le plan technologique, les cybermenaces sont de plus en plus complexes, et le risque de désintermédiation, le risque financier, le risque de réputation et le risque d'interruption des activités qui y sont liés s'amplifient.

Nous continuons de gérer ces risques de façon active au moyen d'examen de risque stratégiques, d'outils technologiques déployés à l'échelle de l'entreprise et de programmes de protection de l'information, dont l'objectif est de continuer à lutter globalement contre ces cybermenaces pour prévenir, détecter et traiter des menaces telles que les fuites de données, les accès non autorisés et les attaques par déni de service.

Étant donné l'importance des systèmes financiers électroniques, y compris les services bancaires en direct et mobiles sécurisés offerts par la CIBC à ses clients, la CIBC continue d'élaborer de nouvelles applications et de nouveaux contrôles et processus visant à protéger notre position sur le marché, nos systèmes et nos renseignements relatifs aux clients contre la désintermédiation, des dommages et la divulgation non autorisée. La CIBC surveille l'évolution du contexte à l'échelle mondiale, notamment les cybermenaces et les stratégies d'atténuation des risques. De plus, nous comparons nos pratiques avec les meilleures pratiques en la matière et informons régulièrement le conseil d'administration des faits nouveaux.

Malgré notre engagement à l'égard de la protection des renseignements et de la cybersécurité, la CIBC et ses tiers liés pourraient ne pas être en mesure d'atténuer entièrement tous les risques relatifs à la complexité croissante de ces menaces et au rythme rapide auquel celles-ci évoluent. Cependant, la CIBC conçoit et peaufine des méthodes afin de minimiser les répercussions des incidents qui pourraient survenir.

Risque géopolitique

Le risque géopolitique s'intensifie à certains moments. Actuellement, l'attention est tournée vers les troubles politiques au Moyen-Orient et leur possible incidence sur le prix du pétrole ainsi que vers le conflit entre la Russie et l'Ukraine et ses incidences sur la stabilité financière mondiale. Par ailleurs, la possibilité d'un référendum sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'Union européenne pourrait avoir des effets déstabilisants sur les marchés financiers.

Bien que l'incidence précise sur l'économie mondiale dépende de la nature de l'événement, tout événement majeur pourrait être en règle générale une source d'instabilité et de volatilité, ce qui occasionnerait l'élargissement des différentiels de taux, une diminution de la valeur des actions, une ruée vers les devises refuges et l'augmentation des achats d'or. À court terme, les crises de marché peuvent nuire au résultat net tiré de nos positions de risque de marché dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. Bien qu'il soit peu probable que le Canada soit directement exposé à un risque géopolitique, l'incidence indirecte d'un ralentissement de la croissance économique ainsi que les répercussions possibles sur les prix des marchandises pourraient avoir des conséquences très graves sur les activités économiques et bancaires courantes.

Bien qu'il soit impossible de prédire quels pays connaîtront des conflits géopolitiques, nous surveillons étroitement les marchés et les régions actuellement ou récemment instables afin d'évaluer l'incidence de ces situations sur les marchés et les secteurs dans lesquels nous exerçons nos activités.

Recul du prix du pétrole

Le prix du pétrole s'est quelque peu stabilisé depuis sa chute rapide après que l'OPEP a annoncé, en novembre 2014, qu'elle ne jouera plus le rôle de producteur d'appoint pour corriger le déséquilibre dans l'offre mondiale découlant de l'augmentation de la production mondiale, dans un contexte de croissance économique mondiale anémique. La baisse du prix du pétrole a mis de la pression sur les marges bénéficiaires des entreprises, ce qui a pour sa part entraîné une diminution des recettes fiscales au Canada, particulièrement celles provenant de l'Alberta. Plusieurs se demandent également si ses effets ne se feront pas sentir au-delà du secteur du pétrole et du gaz.

Jusqu'à maintenant, nous n'avons pas ressenti de pressions importantes dans notre portefeuille de titres dans le secteur du pétrole et du gaz. Toutefois, une faiblesse prolongée du prix du pétrole pourrait devenir de plus en plus préoccupante. Nous évaluons actuellement nos clients selon nos mesures de risque améliorées, et notre portefeuille fait l'objet d'une surveillance prudente. Nous continuons d'appliquer les simulations statistiques de crise à l'échelle de l'entreprise selon un prix du pétrole plus bas pour déterminer les pertes directes potentielles. Nous avons également mené des simulations de crise pour évaluer les incidences secondaires sur notre portefeuille de détail pour le Canada en général et pour l'Alberta en particulier.

Crise de la dette souveraine en Europe

La possibilité d'une crise de la dette souveraine en Europe a augmenté en raison de l'issue et de l'incidence incertaines des négociations que poursuit le nouveau gouvernement grec relativement à sa dette en cours. Bien que le programme d'opérations monétaires sur titres mis en place par la Banque centrale européenne et la mise en œuvre récente du programme d'assouplissement quantitatif aient allégé les pressions sur les rendements obligataires des pays périphériques, les risques créés sur les marchés des capitaux à l'échelle mondiale par la crise de la dette souveraine en Europe restent une source de préoccupations. Des événements économiques ou politiques défavorables pourraient ramener la crise de la dette à l'avant-scène, et peuvent miner la confiance dans les marchés des capitaux et réduire toute croissance économique dans la zone euro.

Nous surveillons activement et évaluons toute évolution défavorable dans le contexte d'affaires et le contexte géopolitique en Europe. Pour y arriver, nous maintenons une présence active dans la région afin que nous soyons aptes à répondre aux données à la fois qualitatives et quantitatives d'une façon rigoureuse et en temps opportun. Pour plus de précisions sur notre exposition au risque de crédit en Europe, se reporter à la rubrique Expositions à certains pays et à certaines régions.

Endettement des consommateurs canadiens et marché immobilier canadien

En raison des taux d'intérêt historiquement bas, l'endettement des Canadiens a grimpé plus rapidement que leur revenu. Les hausses des prêts hypothécaires, qui sont liés au marché immobilier canadien, expliquent en grande partie l'accroissement de l'endettement des ménages. Bien que les taux d'intérêt devraient rester relativement bas dans un avenir prévisible, des inquiétudes persistent quant au fait qu'un choc externe pourrait nuire à la capacité des Canadiens à rembourser leurs emprunts et pourrait entraîner des correctifs sur le marché immobilier, ce qui pourrait donner lieu à des pertes sur créances pour les banques.

À l'heure actuelle, nous jugeons l'admissibilité de toutes les demandes de prêts hypothécaires à taux variable à l'aide du taux d'intérêt fixe de référence à 5 ans de la Banque du Canada, qui est habituellement plus élevé d'environ 2 points de pourcentage par rapport au taux variable. Ainsi, nos clients qui ont un prêt à taux variable devraient être en mesure d'encaisser une certaine hausse de taux d'intérêt. Nous croyons peu probable un effondrement du marché immobilier, qui générerait des pertes importantes dans les portefeuilles de prêts hypothécaires, mais le fort endettement des consommateurs serait une source de préoccupations si l'économie venait à s'affaiblir et que les taux de chômage augmentaient. Pour plus de précisions sur nos stratégies d'atténuation du risque de crédit et sur nos portefeuilles de crédit garanti – immobilier, voir la rubrique Crédit personnel garanti – immobilier de la section Risque de crédit.

Risque lié aux politiques économiques en Chine

Après des décennies de croissance supérieure à 10 %, l'économie de la Chine suit actuellement une trajectoire de croissance plus lente. La croissance annuelle de 7,4 % en 2014 a été suivie par une hausse de 7 % au premier trimestre de 2015, soit la plus faible croissance trimestrielle depuis le début de 2009. Un nouveau ralentissement de l'activité économique est prévu pendant le reste de l'exercice. Toutefois, pour s'assurer que la croissance restera proche de sa fourchette cible de 6,5 % à 7,0 % en 2015, le gouvernement de la Chine prévoit adopter des mesures pour soutenir l'économie.

Nous continuons à surveiller les politiques économiques autant sur le plan national que régional pour déceler des signes de crise ou de changement d'orientation, et nous nous montrons prudents dans notre tolérance à l'égard de nos expositions à ce pays. Nous avons actuellement une faible exposition directe à la Chine, mais tout ralentissement de l'économie chinoise est susceptible d'avoir une incidence négative sur les clients qui exportent en Chine, particulièrement des marchandises, et de faire augmenter le risque de crédit lié à notre exposition aux contreparties.

Faits nouveaux en matière de réglementation

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de réglementation, se reporter aux sections Sources de financement, Risque de liquidité et Questions relatives à la comptabilité et au contrôle.

Faits nouveaux en matière de comptabilité

Pour plus de précisions sur les faits nouveaux en matière de comptabilité, se reporter à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires.

Risques découlant des activités commerciales

Le graphique ci-dessous présente les activités et les mesures de risque correspondantes fondées sur les actifs réglementaires pondérés en fonction du risque, ainsi que le capital économique au 30 avril 2015 :

	CIBC			
	Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres
Unités d'exploitation stratégique				
Activités régulières	<ul style="list-style-type: none"> Dépôts Prêts hypothécaires à l'habitation Prêts personnels Cartes de crédit Prêts aux entreprises Assurance 	<ul style="list-style-type: none"> Courtage de détail Gestion d'actifs Gestion privée de patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> Produits de crédit Marchés financiers Services bancaires d'investissement Portefeuilles de placement 	<ul style="list-style-type: none"> Services bancaires internationaux Portefeuilles de placement Coentreprises Groupes fonctionnels (se reporter à la page 21)
Bilan	(en millions de dollars) Actif moyen 240 333 Dépôts moyens 170 636	(en millions de dollars) Actif moyen 4 745 Dépôts moyens 9 027	(en millions de dollars) Actif moyen 143 708 Dépôts moyens 14 476	(en millions de dollars) Actif moyen 60 126 Dépôts moyens 150 255
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires (méthode tout compris)	(en millions de dollars) Risque de crédit 66 235 Risque de marché - Risque opérationnel 8 671	(en millions de dollars) Risque de crédit 410 Risque de marché - Risque opérationnel 2 629	(en millions de dollars) Risque de crédit ¹ 40 156 Risque de marché 5 057 Risque opérationnel 4 920	(en millions de dollars) Risque de crédit ² 16 469 Risque de marché 551 Risque opérationnel 1 853
Capital économique³	(%) Proportion du total de la CIBC 35 Comprend : Risque de crédit ⁴ 72 Risque de marché 11 Risques opérationnel/stratégique 17	(%) Proportion du total de la CIBC 19 Comprend : Risque de crédit ⁴ 3 Risque de marché 1 Risques opérationnel/stratégique 96	(%) Proportion du total de la CIBC 22 Comprend : Risque de crédit ⁴ 77 Risque de marché 9 Risques opérationnel/stratégique 14	(%) Proportion du total de la CIBC 24 Comprend : Risque de crédit ⁴ 25 Risque de marché 7 Risques opérationnel/stratégique 68
Profil de risque	Nous sommes exposés au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité et au risque opérationnel, ainsi qu'à d'autres risques, comprenant notamment le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation, de même que le risque environnemental.			

1) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 6 071 M\$.

2) Comprend le risque de crédit de la contrepartie de 394 M\$.

3) Pour plus de précisions, voir la section Mesures non conformes aux PCGR.

4) Comprend le risque d'investissement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière résultant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie à ses obligations conformément aux dispositions contractuelles.

Le risque de crédit découle essentiellement de nos activités de Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises et de nos activités de prêts sur stocks. Le risque de crédit provient également d'autres sources, notamment de nos activités de négociation, ce qui comprend nos dérivés de gré à gré, nos titres de créance et nos transactions assimilées à des mises en pension. En plus des pertes en cas de défaut d'un emprunteur ou d'une contrepartie, des profits latents ou des pertes latentes peuvent survenir en raison des variations des écarts de taux de la contrepartie qui pourraient influencer sur la valeur comptable ou la juste valeur de notre actif.

Expositions au risque de crédit

En millions de dollars, au	30 avr. 2015	31 oct. 2014
Portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements – approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée)		
Montants utilisés	92 360 \$	84 493 \$
Engagements non utilisés	41 659	40 155
Transactions assimilées à des mises en pension de titres	78 932	69 702
Divers – hors bilan	83 469	68 604
Dérivés de gré à gré	14 509	12 626
Expositions en cas de défaillance (ECD) du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant brut	310 929	275 580
Moins : les garanties au titre des mises en pension de titres	69 730	63 718
ECD du portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, montant net	241 199	211 862
Portefeuille de détail – approche NI avancée		
Montants utilisés	204 165	200 206
Engagements non utilisés	71 157	68 085
Divers – hors bilan	321	306
ECD du portefeuille de détail, montant brut	275 643	268 597
Portefeuilles normalisés	12 611	12 017
Expositions liées à la titrisation	14 968	14 990
ECD, montant brut	614 151 \$	571 184 \$
ECD, montant net	544 421 \$	507 466 \$

Expositions au secteur pétrolier et gazier

Le tableau ci-après présente une répartition de nos expositions au secteur pétrolier et gazier selon l'approche NI avancée. De ces expositions, 77 % sont des expositions de première qualité selon notre système interne de notation du risque, ce qui comprend les valeurs données en garantie (note équivalente à BBB-/Baa3 ou à une note supérieure selon S&P/Moody's).

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Montants utilisés	Engagements non utilisés	Autres expositions hors bilan	Dérivés de gré à gré	Total
Exploration et production	4 596 \$	4 247 \$	264 \$	532 \$	9 639 \$
Secteur médian	713	1 897	55	292	2 957
Secteur en aval	101	474	54	2	631
Secteur intégré	44	1 551	289	132	2 016
Services pétroliers et gaziers	416	226	33	1	676
Distribution de produits pétroliers	396	313	32	23	764
	6 266 \$	8 708 \$	727 \$	982 \$	16 683 \$

Politique en matière d'allègement

Nous utilisons des techniques d'allègement pour gérer les relations avec nos clients et pour réduire les pertes sur créances en cas de défaut, de saisie ou de reprise de possession. Dans certains cas, nous devons peut-être modifier les modalités d'un emprunt pour des raisons économiques ou juridiques découlant des difficultés financières d'un emprunteur et accorder à ce dernier une concession prenant la forme de taux inférieurs à ceux du marché ou de modalités qui n'auraient pas été autrement considérées, afin de pouvoir recouvrer le montant maximal de l'emprunt. Dans les cas où l'on estime que la concession est meilleure que ce qui est offert sur le marché, la modification est comptabilisée comme une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté. Cette restructuration est soumise à notre test courant de dépréciation trimestriel qui évalue, entre autres facteurs, les clauses restrictives ou les défauts de paiement. Une dotation à la provision pour pertes sur créances appropriée, par segment de portefeuille, est alors comptabilisée.

En ce qui concerne le crédit de détail, les techniques d'allègement comprennent la capitalisation des intérêts, la révision de l'amortissement et la consolidation de dettes. Nous avons instauré des conditions d'admissibilité qui permettent à l'équipe de la Gestion des comptes de clients de formuler des mesures correctives qui conviennent et de proposer des solutions adaptées à la situation de chaque emprunteur. Ces solutions fournissent souvent de meilleures conditions que celles initialement offertes et visent à augmenter la capacité de l'emprunteur à s'acquitter de son obligation envers la CIBC, et nous considérons qu'elles sont représentatives du marché et qu'elles peuvent être comparées aux modalités que nous offririons à de nouveaux clients ayant des notes de crédit semblables.

Les solutions qui existent pour les clients d'affaires et les grandes entreprises dépendent de la situation de chaque client et sont offertes de façon circonspecte dans les cas où il a été établi que le client a ou risque d'avoir de la difficulté à s'acquitter de ses obligations. Les clauses restrictives permettent souvent de déceler des changements dans la situation financière du client avant que ne se concrétise un changement sur le plan de ses habitudes de remboursement, et prévoient généralement un droit de refixation de prix ou de rappel du prêt. Les solutions peuvent être temporaires ou peuvent impliquer d'autres options spéciales de gestion.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2015, des prêts de respectivement 26 M\$ et 27 M\$ (48 M\$ et 68 M\$ respectivement pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2014) ont fait l'objet d'une restructuration de la dette d'un débiteur en difficulté.

Expositions au crédit personnel garanti – immobilier

Le portefeuille de crédit personnel garanti – immobilier comprend des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels et des marges garanties par des biens immobiliers résidentiels (marges de crédit hypothécaires). Ce portefeuille ne présente qu'un faible risque, car nous détenons un privilège de premier rang sur la plupart des biens immobiliers et un privilège de deuxième rang sur une petite partie du portefeuille. Nous utilisons les mêmes critères de prêt pour approuver les prêts, qu'ils soient assortis d'un privilège de premier rang ou de deuxième rang.

Le tableau suivant présente le détail de nos portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation et de marges de crédit hypothécaires :

En milliards de dollars, au 30 avril 2015	Prêts hypothécaires à l'habitation				Marges de crédit hypothécaires ¹		Total			
	Assurés		Non assurés		Non assurées		Assurés		Non assurés	
Ontario	48,4 \$	66 %	24,5 \$	34 %	9,8 \$	100 %	48,4 \$	59 %	34,3 \$	41 %
Colombie-Britannique et territoires	19,1	60	12,9	40	3,9	100	19,1	53	16,8	47
Alberta	17,1	72	6,5	28	2,7	100	17,1	65	9,2	35
Québec	7,8	69	3,6	31	1,5	100	7,8	61	5,1	39
Provinces des Prairies/du Centre	5,2	73	1,9	27	0,9	100	5,2	65	2,8	35
Provinces de l'Atlantique	6,1	76	1,9	24	0,8	100	6,1	69	2,7	31
Portefeuille canadien ^{2,3}	103,7	67	51,3	33	19,6	100	103,7	59	70,9	41
Portefeuille international ²	-	-	2,3	100	-	-	-	-	2,3	100
Total des portefeuilles	103,7 \$	66 %	53,6 \$	34 %	19,6 \$	100 %	103,7 \$	59 %	73,2 \$	41 %
31 octobre 2014	102,3 \$	67 %	51,5 \$	33 %	19,6 \$	100 %	102,3 \$	59 %	71,1 \$	41 %

1) Nous n'avons aucune marge de crédit hypothécaire assurée au 30 avril 2015 et au 31 octobre 2014.

2) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

3) Une tranche de 87 % (90 % au 31 octobre 2014) des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens sont assurés par la SCHL et le solde, par deux assureurs canadiens du secteur privé, tous les deux notés au moins AA (faible) par Dominion Bond Rating Service.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie¹ moyens pour nos prêts hypothécaires à l'habitation et nos marges de crédit hypothécaires non assurés au Canada qui ont été montés au cours du trimestre. Le ratio prêt-garantie¹ moyen pour nos prêts hypothécaires à l'habitation non assurés internationaux qui ont été montés au cours du trimestre était de 68 %. Les marges de crédit hypothécaires montées depuis peu pour notre portefeuille international au cours des périodes présentées dans le tableau ci-après n'étaient pas significatives. Nous n'avons pas acquis de prêts hypothécaires à l'habitation ni de marges de crédit hypothécaires non assurés auprès de tiers pour les périodes présentées dans le tableau ci-après.

	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2015		31 janv. 2015		30 avr. 2014		30 avr. 2015		30 avr. 2014	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation ²	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires	Prêts hypothécaires à l'habitation ²	Marges de crédit hypothécaires
Ontario	64 %	69 %	65 %	70 %	65 %	70 %	65 %	70 %	65 %	70 %
Colombie-Britannique et territoires	61	65	62	65	61	66	61	65	61	66
Alberta	67	72	68	71	69	72	68	72	68	71
Québec	67	72	67	73	67	72	67	72	67	72
Provinces des Prairies/du Centre	68	73	68	73	69	73	68	73	69	73
Provinces de l'Atlantique	71	73	71	73	71	72	71	73	71	73
Total du portefeuille canadien³	64 %	69 %	65 %	70 %	65 %	70 %	65 %	69 %	65 %	70 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires montés depuis peu sont calculés en fonction de la moyenne pondérée.

2) Retraités afin de rendre la méthode utilisée conforme à celle adoptée pour la période précédente.

3) La répartition géographique est fondée sur l'adresse du bien immobilier sous gestion.

Le tableau suivant présente les ratios prêt-garantie moyens pour l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada :

	Assurés	Non assurés
30 avril 2015¹	61 %	61 %
31 octobre 2014 ¹	60 %	60 %

1) Les ratios prêt-garantie pour les prêts hypothécaires à l'habitation sont calculés en fonction de la moyenne pondérée. Les estimations du prix des maisons pour le 30 avril 2015 et le 31 octobre 2014 sont fondées sur les indices liés aux régions de tri d'acheminement (RTA) tirés de l'indice composé de Prix de Maison Teranet canadien – Banque Nationale (Teranet) respectivement au 31 mars 2015 et au 30 septembre 2014. L'indice Teranet constitue une estimation indépendante du taux de changement dans les prix des maisons au Canada.

Les tableaux ci-après résument le profil des périodes d'amortissement restantes concernant l'ensemble de nos prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et internationaux. Le premier tableau comprend les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements contractuels minimums et le deuxième tableau présente les périodes d'amortissement restantes en fonction des paiements réels des clients, qui comprennent les paiements qui sont supérieurs au montant contractuel minimum ou dont la fréquence est plus élevée.

En fonction des paiements contractuels

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
30 avril 2015	- %	1 %	3 %	9 %	24 %	51 %	12 %	- %
31 octobre 2014	- %	1 %	3 %	9 %	23 %	48 %	16 %	- %
Portefeuille international								
30 avril 2015	7 %	15 %	25 %	26 %	17 %	8 %	2 %	- %
31 octobre 2014	7 %	15 %	25 %	27 %	17 %	8 %	1 %	- %

En fonction des paiements réels des clients

	Moins de 5 ans	De 5 ans à 10 ans	De 10 ans à 15 ans	De 15 ans à 20 ans	De 20 ans à 25 ans	De 25 ans à 30 ans	De 30 ans à 35 ans	35 ans et plus
Portefeuille canadien								
30 avril 2015	2 %	6 %	10 %	14 %	30 %	33 %	5 %	- %
31 octobre 2014	3 %	6 %	10 %	14 %	28 %	31 %	8 %	- %
Portefeuille international								
30 avril 2015	7 %	15 %	25 %	25 %	17 %	8 %	2 %	1 %
31 octobre 2014	7 %	15 %	24 %	26 %	17 %	8 %	2 %	1 %

Nous avons deux types de risques liés aux copropriétés au Canada : les prêts hypothécaires et les prêts octroyés aux promoteurs. Les deux visent principalement les régions de Toronto et de Vancouver. Au 30 avril 2015, nos prêts hypothécaires liés aux copropriétés au Canada s'élevaient à 17,6 G\$ (17,1 G\$ au 31 octobre 2014), et une tranche de 69 % de ces prêts (70 % au 31 octobre 2014) étaient assurés. Le montant utilisé des prêts que nous avons octroyés aux promoteurs s'établissait à 1,0 G\$ (1,0 G\$ au 31 octobre 2014) ou 1,4 % de notre portefeuille de prêts aux entreprises et aux gouvernements, et les engagements non utilisés connexes s'élevaient à 1,9 G\$ (2,0 G\$ au 31 octobre 2014). Le risque lié aux promoteurs de copropriétés est réparti entre 87 projets.

Nous soumettons nos portefeuilles de prêts hypothécaires et de marges de crédit hypothécaires à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence possible d'événements économiques variés. Nos simulations de crise peuvent faire appel à différentes variables, telles que le PIB, le taux de chômage, les taux de faillite, le ratio du service de la dette et les tendances des comptes en souffrance, qui reflètent les fourchettes possibles de baisse des prix du secteur immobilier, afin d'établir des modèles de résultats possibles dans des circonstances précises. Ces simulations font intervenir des variables qui pourraient se comporter différemment selon les situations. Les variables économiques utilisées pour nos principales simulations sont plus rigoureuses que celles qui ont marqué le début des années 1980 et 1990, périodes durant lesquelles le Canada a connu une récession. Nos résultats démontrent qu'en période de récession, notre solide situation de capital devrait suffire pour absorber les pertes liées aux prêts hypothécaires et aux marges de crédit hypothécaires.

Risque de crédit de contrepartie

Nous nous exposons à un risque de crédit de contrepartie qui découle de nos activités de négociation, de couverture et de gestion de portefeuilles visant les taux d'intérêt, les devises, les actions, les marchandises et les dérivés de crédit, comme il est précisé à la note 12 des états financiers consolidés annuels de 2014.

Le tableau ci-après présente la notation des créances évaluées à la valeur du marché liée à des dérivés de gré à gré (compte tenu des accords généraux de compensation de dérivés, mais compte non tenu des garanties) :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2015		31 oct. 2014	
	Expositions ¹			
De première qualité	6,55 \$	87,0 %	4,82 \$	87,5 %
De qualité inférieure	0,89	11,8	0,66	12,0
Liste de surveillance	0,07	0,9	0,01	0,2
Défaut	-	-	-	-
Sans note	0,02	0,3	0,02	0,3
	7,53 \$	100,0 %	5,51 \$	100,0 %

1) Évaluation à la valeur de marché des contrats de dérivés de gré à gré, compte tenu des accords généraux de compensation, mais compte non tenu des garanties.

Le tableau ci-après présente le détail des prêts douteux et de la dotation à la provision pour pertes sur créances :

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le									Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le					
	30 avr. 2015			31 janv. 2015			30 avril 2014			30 avr. 2015			30 avril 2014		
	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total	Prêts aux entreprises et aux gouvernements	Prêts à la consommation	Total
Prêts douteux bruts															
Solde au début de la période	758 \$	803 \$	1 561 \$	700 \$	734 \$	1 434 \$	841 \$	746 \$	1 587 \$	700 \$	734 \$	1 434 \$	843 \$	704 \$	1 547 \$
Classement dans les prêts douteux au cours de la période	40	298	338	37	288	325	46	291	337	77	586	663	111	643	754
Transfert dans les prêts non douteux au cours de la période	(4)	(25)	(29)	(2)	(21)	(23)	(2)	(31)	(33)	(6)	(46)	(52)	(5)	(51)	(56)
Remboursements nets	(33)	(65)	(98)	(22)	(54)	(76)	(50)	(54)	(104)	(55)	(119)	(174)	(135)	(114)	(249)
Montants sortis du bilan	(16)	(225)	(241)	(28)	(193)	(221)	(34)	(214)	(248)	(44)	(418)	(462)	(56)	(469)	(525)
Recouvrements de prêts et avances auparavant sortis du bilan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(34)	(22)	(56)	73	49	122	(11)	(7)	(18)	39	27	66	32	18	50
Solde à la fin de la période	711 \$	764 \$	1 475 \$	758 \$	803 \$	1 561 \$	790 \$	731 \$	1 521 \$	711 \$	764 \$	1 475 \$	790 \$	731 \$	1 521 \$
Provision pour dépréciation¹															
Solde au début de la période	377 \$	342 \$	719 \$	337 \$	307 \$	644 \$	348 \$	227 \$	575 \$	337 \$	307 \$	644 \$	323 \$	224 \$	547 \$
Montants sortis du bilan	(16)	(225)	(241)	(28)	(193)	(221)	(34)	(214)	(248)	(44)	(418)	(462)	(56)	(469)	(525)
Recouvrements de montants sortis du bilan au cours de périodes antérieures	4	44	48	3	44	47	3	47	50	7	88	95	8	92	100
Montant passé en charges au compte de résultat	26	175	201	29	165	194	59	263	322	55	340	395	95	470	565
Intérêts courus sur prêts douteux	(2)	(4)	(6)	(3)	(3)	(6)	(2)	(6)	(8)	(5)	(7)	(12)	(8)	(9)	(17)
Cessions de prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Change et autres	(20)	(9)	(29)	39	22	61	(6)	(12)	(18)	19	13	32	6	(3)	3
Solde à la fin de la période	369 \$	323 \$	692 \$	377 \$	342 \$	719 \$	368 \$	305 \$	673 \$	369 \$	323 \$	692 \$	368 \$	305 \$	673 \$
Prêts douteux, montant net															
Solde au début de la période	381 \$	461 \$	842 \$	363 \$	427 \$	790 \$	493 \$	519 \$	1 012 \$	363 \$	427 \$	790 \$	520 \$	480 \$	1 000 \$
Variation nette des prêts douteux bruts	(47)	(39)	(86)	58	69	127	(51)	(15)	(66)	11	30	41	(53)	27	(26)
Variation nette de la provision	8	19	27	(40)	(35)	(75)	(20)	(78)	(98)	(32)	(16)	(48)	(45)	(81)	(126)
Solde à la fin de la période	342 \$	441 \$	783 \$	381 \$	461 \$	842 \$	422 \$	426 \$	848 \$	342 \$	441 \$	783 \$	422 \$	426 \$	848 \$
Prêts douteux nets en pourcentage des prêts et des acceptations nets	0,28 %			0,31 %			0,33 %			0,28 %			0,33 %		

1) Comprend la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours, et la provision individuelle.

Prêts douteux bruts

Au 30 avril 2015, les prêts douteux bruts s'élevaient à 1 475 M\$, une diminution de 46 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'un recul dans les secteurs des services aux entreprises et du transport aux États-Unis, en partie contrebalancé par l'incidence de l'appréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants.

Les prêts douteux bruts ont diminué de 86 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout d'un recul dans le portefeuille de prêts personnels et le secteur des services aux entreprises, et de l'incidence de la dépréciation du dollar américain sur nos portefeuilles existants. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une dépréciation d'une exposition au secteur du pétrole et du gaz.

Plus de la moitié des prêts douteux bruts à la fin du trimestre considéré se rapportaient à CIBC FirstCaribbean, dont la majorité était liée aux prêts hypothécaires à l'habitation, aux services aux entreprises (p. ex., le tourisme et l'hôtellerie) et aux secteurs de l'immobilier et de la construction.

Provision pour dépréciation

La provision pour dépréciation s'est élevée à 692 M\$, en hausse de 19 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout d'une hausse dans les secteurs de l'immobilier et de la construction aux États-Unis et de CIBC FirstCaribbean, en partie contrebalancée par une nette réduction de la provision dans divers secteurs. La provision pour dépréciation de CIBC FirstCaribbean a augmenté, mais celle au Canada et aux États-Unis a diminué.

La provision pour dépréciation a diminué de 27 M\$ par rapport au trimestre précédent, en raison surtout des baisses de prêts hypothécaires à l'habitation et de divers autres portefeuilles, en partie contrebalancées par une hausse dans le secteur du pétrole et du gaz. La provision pour dépréciation au Canada a légèrement augmenté, mais celle aux États-Unis et de FirstCaribbean a diminué.

Expositions à certains pays et à certaines régions

Au cours des dernières années, la situation du crédit dans plusieurs pays en Europe a été préoccupante. Les tableaux suivants présentent nos expositions à des pays d'Europe, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone euro. Comme mentionné ci-après, nous n'avons aucune autre exposition à la Russie ou au Portugal et nous avons une exposition minimale à la Grèce par l'intermédiaire de nos entités structurées.

Nous n'avons pas d'exposition importante aux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord qui ont subi une certaine instabilité ou qui présentent un risque d'instabilité. Nous n'avons pas d'exposition importante aux pays de l'Afrique de l'Ouest qui ont été touchés par l'épidémie du virus Ebola.

Expositions directes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions directes présentées dans les tableaux ci-après se composent A) des expositions capitalisées – les prêts au bilan (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant), les dépôts auprès d'autres banques (présentés au coût amorti, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les valeurs mobilières (présentées à leur juste valeur); B) des expositions non capitalisées – les engagements de crédit inutilisés, les lettres de crédit et cautionnements (présentés au montant notionnel, net des provisions individuelles, le cas échéant) et les swaps sur défaillance vendus pour lesquels nous ne jouissons pas de privilèges d'antériorité (présentés au montant notionnel moins la juste valeur); et C) des créances évaluées à la valeur de marché liées à des dérivés (présentées à leur juste valeur) et des transactions assimilées à des mises en pension de titres (présentées à leur juste valeur).

Du total de nos expositions directes européennes, environ 91 % (90 % au 31 octobre 2014) correspondent à des entités dans des pays assortis d'une note Aaa/AAA auprès d'au moins Moody's ou de S&P.

Les tableaux ci-après présentent un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Expositions directes						
	Capitalisées			Total des expositions capitalisées (A)	Non capitalisées		
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques		Expositions aux entreprises	Expositions aux banques	Total des expositions non capitalisées (B)
Autriche	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Belgique	5	-	11	16	-	-	-
Finlande	215	1	-	216	50	-	50
France	94	-	5	99	209	11	220
Allemagne	197	15	428	640	6	-	6
Irlande	-	-	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	7	-	43	50	9	-	9
Pays-Bas	36	11	82	129	80	2	82
Espagne	-	-	3	3	-	-	-
Total pour les pays de la zone euro	554 \$	27 \$	572 \$	1 153 \$	354 \$	13 \$	367 \$
Danemark	- \$	- \$	1 \$	1 \$	- \$	6 \$	6 \$
Norvège	10	42	15	67	-	-	-
Suède	179	-	3	182	337	-	337
Suisse	218	-	183	401	49	-	49
Turquie	-	-	273	273	-	19	19
Royaume-Uni	651	458	328	1 437	2 353 ¹	461	2 814
Total pour les pays hors de la zone euro	1 058 \$	500 \$	803 \$	2 361 \$	2 739 \$	486 \$	3 225 \$
Total pour l'Europe	1 612 \$	527 \$	1 375 \$	3 514 \$	3 093 \$	499 \$	3 592 \$
31 octobre 2014	1 433 \$	508 \$	997 \$	2 938 \$	2 727 \$	456 \$	3 183 \$

1) Comprend une exposition de 193 M\$ (d'un montant notionnel de 226 M\$ et d'une juste valeur de 33 M\$) au titre d'un swap sur défaillance vendu sur une obligation émise par une société du Royaume-Uni, garanti par un garant financier. Nous détenons actuellement le swap sur défaillance vendu dans le cadre de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. La faillite de l'entité de référence ou le manquement de cette entité à faire un remboursement de capital ou un versement d'intérêts exigible, ainsi que le manquement du garant financier à satisfaire à ses obligations aux termes de la garantie entraînerait un versement pour le swap sur défaillance.

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Expositions directes (suite)						
	Créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés et transactions assimilées à des mises en pension de titres						
	Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Expositions brutes ¹	Garanties ²	Expositions nettes (C)	Total des expositions directes (A)+(B)+(C)
Autriche	- \$	2 \$	44 \$	46 \$	35 \$	11 \$	11 \$
Belgique	-	1	27	28	27	1	17
Finlande	4	-	28	32	27	5	271
France	18	297	1 844	2 159	2 090	69	388
Allemagne	12	-	1 857	1 869	1 809	60	706
Irlande	-	-	22	22	11	11	11
Italie	-	-	56	56	50	6	6
Luxembourg	1	-	19	20	(1)	21	80
Pays-Bas	96	-	107	203	105	98	309
Espagne	-	-	57	57	57	-	3
Total pour les pays de la zone euro	131 \$	300 \$	4 061 \$	4 492 \$	4 210 \$	282 \$	1 802 \$
Danemark	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	7 \$
Norvège	-	-	-	-	-	-	67
Suède	1	-	489	490	489	1	520
Suisse	-	-	1 805	1 805	1 788	17	467
Turquie	-	-	-	-	-	-	292
Royaume-Uni	445	30	5 085	5 560	5 109	451	4 702
Total pour les pays hors de la zone euro	446 \$	30 \$	7 379 \$	7 855 \$	7 386 \$	469 \$	6 055 \$
Total pour l'Europe	577 \$	330 \$	11 440 \$	12 347 \$	11 596 \$	751 \$	7 857 \$
31 octobre 2014	325 \$	264 \$	8 498 \$	9 087 \$	8 516 \$	571 \$	6 692 \$

1) Les montants sont présentés nets des REC.

2) La garantie offerte à l'égard des créances découlant de l'évaluation à la valeur de marché liées à des dérivés s'établissait à 670 M\$ (1,4 G\$ au 31 octobre 2014), et la garantie offerte à l'égard des transactions assimilées à des mises en pension de titres s'élevait à 11,5 G\$ (7,1 G\$ au 31 octobre 2014), les deux garanties consistant en des liquidités et des titres de créance de qualité supérieure.

Expositions indirectes à certains pays et à certaines régions

Nos expositions indirectes comprennent des valeurs mobilières (surtout des TAP flux groupés, classés comme prêts dans notre bilan consolidé) et des protections de crédit vendues à l'égard de titres dans notre portefeuille d'activités de crédit structuré en voie de liquidation pour lesquels nous jouissons de privilèges d'antériorité. Nos expositions brutes avant privilèges d'antériorité sont présentées à la valeur comptable pour les titres et au montant notionnel, moins la juste valeur pour les dérivés à l'égard desquels nous avons une protection vendue.

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Total des expositions indirectes
Belgique	8 \$
Finlande	12
France	135
Allemagne	72
Grèce	9
Irlande	13
Italie	25
Luxembourg	67
Pays-Bas	125
Espagne	73
Total pour les pays de la zone euro	539 \$
Danemark	10 \$
Norvège	2
Suède	18
Royaume-Uni	113
Total pour les pays hors de la zone euro	143 \$
Total des expositions	682 \$
31 octobre 2014	951 \$

Outre nos expositions indirectes présentées ci-dessus, nous avons des expositions indirectes à des contreparties européennes lorsque nous avons reçu d'entités qui ne sont pas établies en Europe des titres de créance et des titres de participation émis par des entités européennes à titre de garanties aux termes de nos activités de prêts de valeurs et d'emprunts de valeurs. Nos expositions indirectes étaient de 348 M\$ (147 M\$ au 31 octobre 2014).

Expositions à certaines activités choisies

Conformément aux recommandations du Financial Stability Board, cette section donne des précisions sur d'autres activités choisies dans nos activités poursuivies et nos activités abandonnées auxquelles les investisseurs pourraient s'intéresser en raison des caractéristiques du risque et de la conjoncture du marché. Pour plus de précisions sur ces expositions, se reporter aux pages 58 et 59 du Rapport annuel 2014.

Financement immobilier aux États-Unis

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment :

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Montants utilisés	Montants inutilisés
Programme de prêt à la construction	9 \$	- \$
Programme de crédit-relais	6 490	450
Programme permanent	327	-
Expositions, nettes de la provision	6 826 \$	450 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	77 \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	77	-
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2014	6 736 \$	449 \$

Au 30 avril 2015, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 42 M\$ (47 M\$ au 31 octobre 2014). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2015, la dotation à la provision pour pertes sur créances était respectivement de néant et de 14 M\$ (pour le trimestre clos le 30 avril 2014, les reprises sur la provision pour pertes sur créances étaient de 1 M\$ et, pour le semestre clos le 30 avril 2014, la dotation à la provision pour pertes sur créances était de 2 M\$).

Le segment a aussi des capacités de négociation et de distribution de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC). Au 30 avril 2015, il n'y avait aucun TACHC (néant au 31 octobre 2014).

Financement à effet de levier en Europe

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos positions dans ce segment abandonné :

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Montants utilisés	Montants inutilisés
Fabrication – biens d'équipement	188 \$	5 \$
Services publics	10	-
Transport	3	4
Expositions, nettes de la provision	201 \$	9 \$
Par rapport à ci-dessus :		
Prêts douteux, montant net	- \$	- \$
Soumis à une surveillance de crédit	176	5
Expositions, nettes de la provision, au 31 octobre 2014	203 \$	12 \$

Au 30 avril 2015, la provision pour pertes sur créances de ce portefeuille s'établissait à 36 M\$ (36 M\$ au 31 octobre 2014). Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2015, les reprises sur la provision pour pertes sur créances étaient respectivement de 1 M\$ et 1 M\$ (pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2014, les reprises sur la provision pour pertes sur créances étaient respectivement de néant et de 1 M\$).

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière attribuable aux fluctuations défavorables de facteurs sous-jacents du marché dont les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des marchandises et les écarts de taux. Il découle des activités de négociation et de trésorerie de la CIBC et englobe toutes les activités de positionnement sur le marché et les activités de tenue de marché.

Le portefeuille de négociation s'entend des positions sur instruments financiers et produits de base détenues dans le but de répondre aux besoins à court terme de nos clients.

Les portefeuilles autres que de négociation comprennent des positions détenues dans diverses devises qui ont trait à la gestion de l'actif et du passif (GAP) et aux activités de placement.

Mesure de risque

Le tableau suivant présente les soldes du bilan consolidé intermédiaire qui sont exposés au risque de marché. Certains écarts entre le classement comptable et le classement fondé sur les risques sont expliqués en détail dans les notes de bas de tableau ci-après :

En millions de dollars, au	30 avr. 2015				31 oct. 2014				Risque autre que de négociation – principale sensibilité aux risques
	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché	Bilan consolidé	Exposés au risque de marché		Non exposés au risque de marché		
Bilan consolidé	Risque lié aux activités de négociation	Risque lié aux activités autres que de négociation			Bilan consolidé	Risque lié aux activités de négociation		Risque lié aux activités autres que de négociation	
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 313 \$	- \$	1 540 \$	1 773 \$	2 694 \$	- \$	1 573 \$	1 121 \$	De change
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	14 406	223	14 183	-	10 853	8	10 845	-	De taux d'intérêt Lié aux actions, de taux d'intérêt
Valeurs mobilières	58 687	47 006 ¹	11 681	-	59 542	45 638 ¹	13 904	-	De taux d'intérêt
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 574	-	3 574	-	3 389	-	3 389	-	De taux d'intérêt
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	38 200	-	38 200	-	33 407	-	33 407	-	De taux d'intérêt
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	161 281	-	161 281	-	157 526	-	157 526	-	De taux d'intérêt
Prêts personnels	36 139	-	36 139	-	35 458	-	35 458	-	De taux d'intérêt
Cartes de crédit	11 563	-	11 563	-	11 629	-	11 629	-	De taux d'intérêt
Entreprises et gouvernements	58 969	4 824 ²	54 145	-	56 075	4 720 ²	51 355	-	De taux d'intérêt
Provision pour pertes sur créances	(1 689)	-	(1 689)	-	(1 660)	-	(1 660)	-	De taux d'intérêt
Dérivés	26 746	23 441 ³	3 305	-	20 680	17 790 ³	2 890	-	De taux d'intérêt, de change
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 280	-	10 280	-	9 212	-	9 212	-	De taux d'intérêt De taux d'intérêt, lié aux actions, de change
Autres actifs	17 734	1 144	9 491	7 099	16 098	1 506	7 317	7 275	
	439 203 \$	76 638 \$	353 693 \$	8 872 \$	414 903 \$	69 662 \$	336 845 \$	8 396 \$	
Dépôts	341 188 \$	301 ⁴ \$	304 861 \$	36 026 \$	325 393 \$	371 ⁴ \$	289 087 \$	35 935 \$	De taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 558	9 735	823	-	12 999	12 151	848	-	De taux d'intérêt
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 776	-	1 776	-	903	-	903	-	De taux d'intérêt
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	10 311	-	10 311	-	9 862	-	9 862	-	De taux d'intérêt
Dérivés	30 468	26 709 ³	3 759	-	21 841	19 716 ³	2 125	-	De taux d'intérêt, de change
Acceptations	10 280	-	10 280	-	9 212	-	9 212	-	De taux d'intérêt
Autres passifs	10 873	842	4 210	5 821	10 932	874	4 232	5 826	De taux d'intérêt
Titres secondaires	3 868	-	3 868	-	4 978	-	4 978	-	De taux d'intérêt
	419 322 \$	37 587 \$	339 888 \$	41 847 \$	396 120 \$	33 112 \$	321 247 \$	41 761 \$	

1) Exclut des valeurs de 741 M\$ (759 M\$ au 31 octobre 2014) au titre des activités de crédit structuré en voie de liquidation. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

2) Exclut des prêts de 322 M\$ (180 M\$ au 31 octobre 2014) qui sont entreposés à des fins de titrisation future. Ces éléments sont considérés comme des activités autres que de négociation aux fins du risque de marché.

3) Exclut les dérivés liés aux activités de crédit structuré et aux autres activités en voie de liquidation qui sont considérés comme des éléments autres que de négociation aux fins du risque de marché.

4) Comprend des dépôts désignés à leur juste valeur qui sont considérés comme des activités de négociation aux fins du risque de marché.

Activités de négociation

Nous détenons des positions dans des contrats financiers négociés en vue de répondre aux besoins de nos clients en matière de gestion du risque et de placement. Les produits de négociation (produits nets d'intérêts et produits autres que d'intérêts) proviennent de ces transactions. Les instruments de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur et comprennent des titres de créance, des titres de participation, et des dérivés de taux d'intérêt, de change, d'actions, de marchandises et de crédit.

Valeur à risque

Notre méthode de la valeur à risque (VAR) est une technique statistique qui permet de mesurer la perte envisageable en un jour selon un degré de confiance de 99 %. Nous utilisons une méthode de réévaluation totale au moyen d'une simulation historique pour calculer la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques.

Les trois tableaux suivants présentent la VAR, la VAR en situation de crise et les exigences supplémentaires liées aux risques selon la catégorie de risque pour nos activités de négociation en fonction d'une approche fondée sur des modèles internes.

Les produits de négociation (BIE) comprennent les produits nets d'intérêts et les produits autres que d'intérêts et excluent la rémunération de prise ferme et les commissions. Pour les besoins des tableaux ci-dessous, les produits de négociation (BIE) excluent les positions décrites dans la section Activités de crédit structuré en voie de liquidation du rapport de gestion et certains autres portefeuilles abandonnés.

La VAR totale moyenne pour le trimestre clos le 30 avril 2015 a augmenté de 0,7 M\$ en regard du trimestre précédent, surtout par suite de hausses du risque lié aux écarts de taux et du risque lié aux actions et aux marchandises, en partie contrebalancées par des baisses du risque de taux d'intérêt et du risque de change.

La VAR totale moyenne en situation de crise pour le trimestre clos le 30 avril 2015 a augmenté de 2,3 M\$ par rapport au trimestre précédent. Au cours de la période de VAR en simulation de crise, s'échelonnant du 23 septembre 2008 au 21 septembre 2009, le marché a affiché non seulement une volatilité accrue des taux d'intérêt, mais également une volatilité accrue du cours des actions combinée à une réduction des taux d'intérêt, ainsi qu'une augmentation des écarts de taux.

Les exigences supplémentaires moyennes liées aux risques pour le trimestre clos le 30 avril 2015 ont augmenté de 4,0 M\$ en regard du trimestre précédent, en raison surtout de la hausse des titres détenus à des fins de négociation de première qualité.

VAR par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le			
	30 avr. 2015				31 janv. 2015				30 avr. 2014		30 avr. 2015	30 avr. 2014
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	Moyenne	Moyenne		
Risque de taux d'intérêt	2,5 \$	1,1 \$	1,6 \$	1,5 \$	1,7 \$	1,6 \$	3,8 \$	2,7 \$	1,6 \$	2,0 \$		
Risque d'écart de taux	4,6	2,8	2,9	3,6	4,3	3,3	1,7	1,9	3,5	1,5		
Risque lié aux actions	6,2	1,9	2,3	2,8	2,1	2,1	1,6	1,8	2,5	2,2		
Risque de change	1,4	0,4	1,0	0,9	1,0	1,0	0,8	0,9	0,9	0,7		
Risque lié aux marchandises	2,1	0,7	1,8	1,6	1,0	1,0	1,1	1,3	1,3	1,1		
Risque spécifique de la dette	3,0	1,9	2,1	2,4	2,3	2,4	2,3	2,4	2,4	2,4		
Effet de diversification ²	négl.	négl.	(8,3)	(8,3)	(7,5)	(7,6)	(7,3)	(7,6)	(8,0)	(6,0)		
Total de la VAR (mesure de un jour)	7,1 \$	3,4 \$	3,4 \$	4,5 \$	4,9 \$	3,8 \$	4,0 \$	3,4 \$	4,2 \$	3,9 \$		

1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

2) Le total de la VAR est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

VAR en situation de crise par catégorie de risque – portefeuille de négociation

En millions de dollars	Aux dates indiquées ou pour les trois mois clos le								Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le			
	30 avr. 2015				31 janv. 2015				30 avr. 2014		30 avr. 2015	30 avr. 2014
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	Moyenne	Moyenne		
Risque de taux d'intérêt	14,1 \$	4,6 \$	5,8 \$	9,0 \$	7,3 \$	5,3 \$	7,3 \$	6,7 \$	7,2 \$	6,9 \$		
Risque d'écart de taux	19,0	13,3	15,7	16,0	16,8	13,6	6,8	7,6	14,8	7,2		
Risque lié aux actions	16,8	1,4	1,5	3,6	1,4	1,5	1,3	1,9	2,6	3,4		
Risque de change	7,4	0,6	2,8	2,9	3,8	4,4	1,0	2,6	3,6	1,8		
Risque lié aux marchandises	7,8	2,1	5,1	4,3	3,2	3,9	14,1	6,6	4,1	4,8		
Risque spécifique de la dette	4,7	3,1	3,4	3,7	3,9	4,4	3,2	3,2	4,1	2,7		
Effet de diversification ²	négl.	négl.	(20,9)	(23,1)	(18,7)	(19,0)	(22,6)	(16,2)	(21,1)	(15,6)		
Total de la VAR en situation de crise (mesure de un jour)	27,4 \$	13,2 \$	13,4 \$	16,4 \$	17,7 \$	14,1 \$	11,1 \$	12,4 \$	15,3 \$	11,2 \$		

1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

2) Le total de la VAR en situation de crise est inférieur à la somme des VAR des différents risques de marché, en raison de la réduction du risque découlant de l'effet de diversification du portefeuille.

négl. Négligeable. Comme la valeur maximale (haut) et la valeur minimale (bas) peuvent se présenter pendant des jours différents pour divers types de risque, le calcul de l'effet de diversification est négligeable.

Exigences supplémentaires liées aux risques – portefeuille de négociation

En millions de dollars	30 avr. 2015				31 janv. 2015		30 avr. 2014		Aux dates indiquées ou pour les six mois clos le	
	Haut	Bas	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	À cette date	Moyenne	30 avril 2015	30 avr. 2014 ¹
Risque de défaut	156,6 \$	77,6 \$	126,6 \$	103,5 \$	81,0 \$	97,8 \$	68,0 \$	77,6 \$	100,6 \$	82,0 \$
Risque de migration	50,8	33,1	42,3	40,7	36,8	42,4	43,1	42,7	41,6	43,3
Exigences supplémentaires liées aux risques (mesure sur un exercice)	202,4 \$	113,0 \$	168,9 \$	144,2 \$	117,8 \$	140,2 \$	111,1 \$	120,3 \$	142,2 \$	125,3 \$

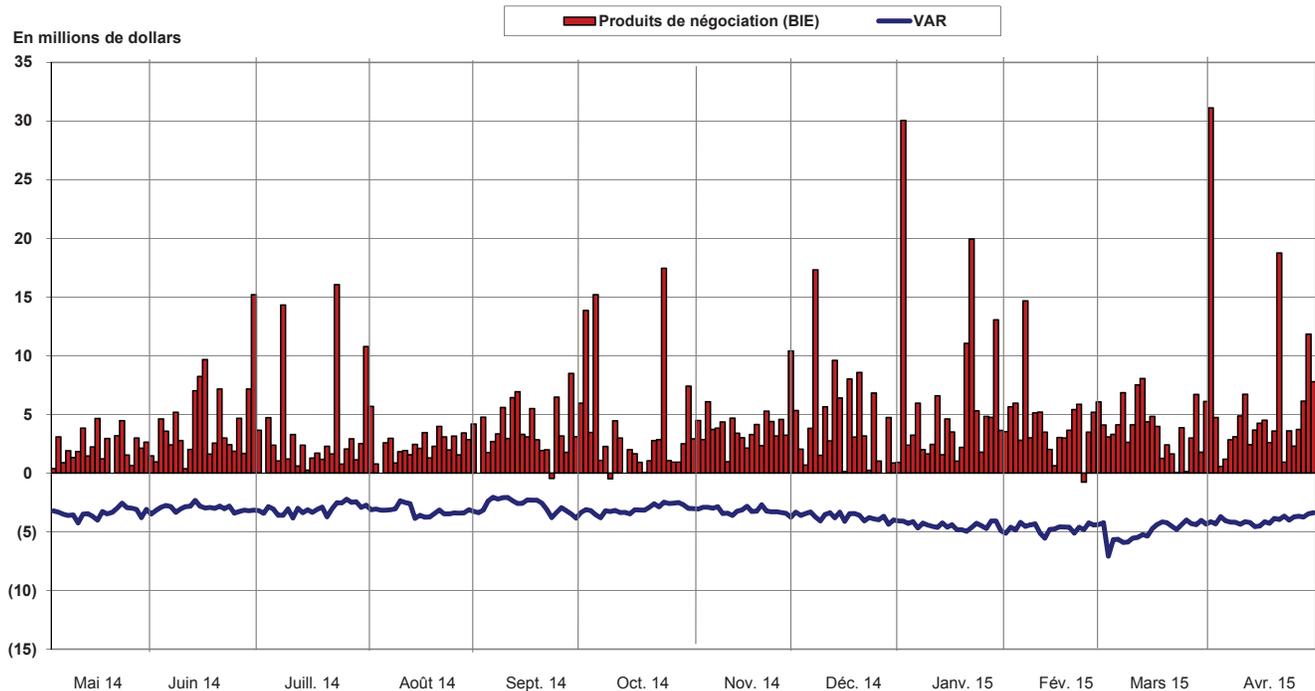
1) À compter du trimestre clos le 30 avril 2014, nous avons adopté la méthode de réévaluation totale pour calculer la VAR au moyen d'une simulation historique au lieu de la VAR paramétrique.

Produits de négociation

Le graphique des produits de négociation (BIE) par rapport à la VAR ci-après présente les produits quotidiens réels de négociation (BIE) du trimestre considéré et des trois trimestres précédents par rapport aux mesures de la VAR à la fermeture des bureaux. La distribution des produits de négociation sur laquelle est calculée la VAR n'est pas effectuée sur une base d'imposition équivalente (BIE).

Au cours du trimestre, les produits de négociation (BIE) ont été positifs pendant 98 % des jours. Les pertes de négociation n'ont pas dépassé la VAR. La plus grande perte, qui a totalisé 0,8 M\$, a été subie le 24 février 2015. Elle a résulté d'une baisse importante des taux d'intérêt. Le plus grand profit, qui a totalisé 31,1 M\$, a été enregistré le 1^{er} avril 2015 et est attribuable au cours normal des activités au sein de notre groupe des Marchés financiers, notamment dans les activités de dérivés sur actions. Les produits quotidiens moyens de négociation (BIE) se sont établis à 2,1 M\$ au cours du trimestre, et la BIE quotidienne moyenne a été de 1,0 M\$.

Produits de négociation (BIE)¹ c. la VAR



1) Les produits de négociation présentés dans la présente section excluent la diminution nette ponctuelle du résultat découlant de l'adoption des REF.

Activités autres que de négociation

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt à l'égard du portefeuille autre que de négociation, qui comprend le risque de taux d'intérêt structurel, s'entend essentiellement du risque inhérent à la GAP et aux activités des filiales au Canada et à l'étranger. Le risque de taux d'intérêt résulte des différences entre les échéances ou les dates de réévaluation des actifs et passifs au bilan et hors bilan, ainsi que des options intégrées des produits de détail. Ces options découlent principalement du risque de remboursement anticipé des produits hypothécaires, des engagements hypothécaires et de certains CPG assortis de caractéristiques de rachat anticipé. Divers instruments de trésorerie et dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt, des contrats à terme normalisés et des options, sont employés pour gérer ces risques.

Le tableau ci-après présente une estimation de l'incidence éventuelle qu'aurait une hausse ou une baisse immédiate de 100 et de 200 points de base de tous les taux d'intérêt, y compris le taux préférentiel, sur les 12 prochains mois, ajustée pour tenir compte des hypothèses sur les éléments structurels (à l'exception des hypothèses sur les éléments structurels visant les capitaux propres pris en compte dans le calcul de la valeur actuelle des capitaux propres), des remboursements anticipés estimatifs et des retraits anticipés. En outre, un plancher visant l'hypothèse de baisse immédiate des taux d'intérêt a été intégré étant donné le contexte actuel de faibles taux d'intérêt. Le tableau ne tient pas compte de toute incidence éventuelle relative aux actifs ou aux passifs au titre des régimes de retraite. En raison des hypothèses formulées pour établir cette estimation, l'incidence réelle pourrait être très différente de ces estimations.

Sensibilité aux taux d'intérêt – activités autres que de négociation (après impôt)

En millions de dollars, au	30 avr. 2015			31 janv. 2015			30 avr. 2014		
	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers	\$ CA	\$ US	Divers
Hausse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	99 \$	7 \$	- \$	113 \$	(7) \$	(3) \$	153 \$	(9) \$	5 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(130)	1	(27)	(192)	(25)	(36)	22	(116)	(39)
Baisse de 100 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(165)	(7)	1	(164)	1	4	(206)	11	(4)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	51	(7)	28	93	10	36	(29)	94	41
Hausse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	178 \$	12 \$	- \$	181 \$	(15) \$	(7) \$	294 \$	(17) \$	10 \$
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	(296)	1	(54)	(438)	(51)	(72)	31	(231)	(79)
Baisse de 200 points de base des taux d'intérêt									
Augmentation (diminution) du résultat net applicable aux actionnaires	(231)	(12)	1	(330)	1	6	(424)	12	(7)
Augmentation (diminution) de la valeur actuelle des capitaux propres	60	(8)	49	(7)	21	60	(167)	128	64

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas disposer de la trésorerie et des équivalents de trésorerie nécessaires pour faire face à des engagements financiers à mesure qu'ils viendront à échéance. Les sources de risque de liquidité courantes propres aux services bancaires comprennent les retraits non prévus de dépôts, l'incapacité de remplacer les dettes arrivant à échéance, les engagements au titre du crédit et des liquidités, et les mises en gage additionnelles ou autres exigences en matière de garantie.

Nos stratégies de gestion du risque de liquidité visent à maintenir un niveau suffisant d'actifs liquides et des sources de financement diversifiées pour financer continuellement notre bilan et nos engagements éventuels, et pour maintenir une entreprise solide, que les conditions soient normales ou difficiles.

Nous gérons le risque de liquidité de façon à pouvoir résister à un cas de situation de crise pouvant tarir les liquidités sans mettre en péril la survie de nos activités. Les rentrées et les sorties de fonds réelles et prévues découlant des positions au bilan et hors bilan sont évaluées et suivies quotidiennement pour assurer leur conformité aux limites convenues.

Le CMGAP supervise la gestion du risque de liquidité de la CIBC en s'assurant que le cadre de risque de liquidité ainsi que les politiques, méthodes et hypothèses liées au risque de liquidité sont évalués régulièrement et, le cas échéant, modifiés pour s'assurer qu'ils sont conformes à notre contexte d'exploitation et à nos exigences réglementaires. Le Comité de gestion du risque de liquidité, un sous-comité du CMGAP, surveille également le risque de liquidité global et est composé de membres de la haute direction des groupes Trésorerie et Gestion du risque ainsi que de représentants des activités régionales de la CIBC.

Actifs grevés et actifs liquides

Nous avons comme politique de maintenir un bloc d'actifs liquides non grevés de grande qualité dont nous pourrions nous servir immédiatement pour faire face aux sorties de trésorerie envisagées comme hypothèses en cas de crise. Les actifs liquides se composent de liquidités, de titres négociables de grande qualité et d'autres actifs pouvant être donnés en garantie aux banques centrales ou sur les marchés des mises en pension de titres ou convertis en trésorerie facilement et rapidement. Nous n'incluons pas les actifs grevés, qui comprennent les actifs donnés en garantie et les autres actifs qui, selon nous, sont soumis à des restrictions juridiques, opérationnelles ou à toute autre restriction.

Le sommaire de nos actifs liquides, nets de toute charge, qui constituent notre bloc d'actifs liquides non grevés, est présenté dans le tableau suivant :

En millions de dollars, au	Actifs liquides bruts		Actifs liquides grevés ¹		30 avr. 2015	31 oct. 2014
	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Actifs liquides non grevés	
Trésorerie et montants à recevoir de banques	17 597 ² \$	- \$	495 \$	- \$	17 102 \$	13 200 \$
Valeurs mobilières	57 384 ³	74 596 ⁴	22 082	35 957	73 941	70 495
Titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	57 157 ⁵	-	23 131	-	34 026	32 718
Prêts hypothécaires	11 824 ⁶	-	11 824	-	-	-
Cartes de crédit	3 896 ⁷	-	3 896	-	-	-
Autres actifs	5 777 ⁸	-	5 531	-	246	381
	153 635 \$	74 596 \$	66 959 \$	35 957 \$	125 315 \$	116 794 \$

1) Excluent les garanties intrajournalières fournies à la Banque du Canada ayant trait au système de transfert de paiements de grande valeur puisqu'elles nous sont généralement rendues chaque jour à la fin du cycle de règlement.

2) Comprend la trésorerie, les dépôts non productifs d'intérêts et les dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles à moins de 30 jours.

3) Comprend les valeurs du compte de négociation, les valeurs disponibles à la vente et les valeurs désignées à leur juste valeur, mais exclut les valeurs de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, les titres de participation de sociétés fermées et les titres de créance de sociétés fermées de 1 303 M\$ (1 340 M\$ au 31 octobre 2014).

4) Comprend des valeurs empruntées contre de la trésorerie de 3 574 M\$ (3 389 M\$ au 31 octobre 2014), des valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres de 38 200 M\$ (33 407 M\$ au 31 octobre 2014), des valeurs empruntées en échange de valeurs prêtées de 30 919 M\$ (26 118 M\$ au 31 octobre 2014) et des valeurs obtenues en échange de garantie sur dérivés de 1 903 M\$ (2 285 M\$ au 31 octobre 2014).

5) Comprend les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme d'Obligations hypothécaires du Canada ainsi que les prêts hypothécaires titrisés qui n'ont pas été transférés à des parties externes. Ces éléments sont présentés à titre de prêts dans le bilan consolidé intermédiaire.

6) Comprend les prêts hypothécaires compris dans le programme d'obligations sécurisées.

7) Comprend les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des passifs au titre du financement.

8) Comprend des liquidités données en garantie au titre de transactions connexes sur dérivés d'un montant de 5 531 M\$ (3 756 M\$ au 31 octobre 2014) et des certificats d'or et d'argent d'un montant de 246 M\$ (381 M\$ au 31 octobre 2014).

Dans le cours des activités quotidiennes de la CIBC, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en garantie afin de garantir les obligations, de participer aux systèmes de compensation et de règlement et à d'autres fins de gestion des garanties. Pour plus de précisions, voir la note 22 des états financiers consolidés annuels de 2014.

Le tableau ci-dessus présente la valeur comptable des actifs liquides de la CIBC, qui procureront une source de liquidité dans un scénario de crise. La valeur de la liquidité des actifs liquides est obtenue en appliquant une décote hypothétique à l'actif dans un scénario de crise conformément aux décotes utilisées par la Banque du Canada et la Banque de la réserve fédérale de New York, et aux lignes directrices réglementaires applicables.

Nos actifs liquides non grevés ont augmenté de 8,5 G\$, ou 7 %, depuis le 31 octobre 2014, en raison surtout de la hausse des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques et des valeurs mobilières non grevées.

En plus des éléments susmentionnés, la CIBC a accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada du fait de la mise en gage d'actifs autres que des prêts hypothécaires ainsi qu'au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis.

Voici le sommaire des actifs liquides non grevés détenus par la CIBC (société mère) et ses principales filiales :

En millions de dollars, au	30 avr. 2015	31 oct. 2014
CIBC (société mère)	106 381 \$	98 979 \$
Marchés mondiaux CIBC inc. ¹	12 154	13 181
Autres filiales	6 780	4 634
	125 315 \$	116 794 \$

1) Comprend Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp.

Actifs assortis d'une charge

Le tableau ci-après présente un sommaire de nos actifs grevés et non grevés :

En millions de dollars, au		Actifs détenus par la CIBC	Actifs détenus par des tiers	Total de l'actif	Grevés		Non grevés	
					Donnés en garantie	Autres	Disponibles à titre de garantie	Autres
30 avr. 2015	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	17 719 \$	- \$	17 719 \$	8 \$	487 \$	17 224 ¹ \$	- \$
	Valeurs mobilières	58 687	-	58 687	22 082	-	35 302	1 303
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	41 774	41 774	13 310	-	28 464	-
	Prêts, nets de la provision	266 263	-	266 263	38 851	126	34 026	193 260
	Divers							
	Dérivés	26 746	-	26 746	-	-	-	26 746
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 280	-	10 280	-	-	-	10 280
	Terrains bâtiments et matériel	1 821	-	1 821	-	-	-	1 821
	Goodwill	1 484	-	1 484	-	-	-	1 484
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 069	-	1 069	-	-	-	1 069
	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans des entreprises associées	1 699	-	1 699	-	-	-	1 699
	Autres actifs	11 661	-	11 661	5 531	-	246	5 884
		397 429 \$	41 774 \$	439 203 \$	79 782 \$	613 \$	115 262 \$	243 546 \$
31 oct. 2014	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	13 547 \$	- \$	13 547 \$	8 \$	339 \$	13 200 \$	- \$
	Valeurs mobilières	59 542	-	59 542	19 004	-	39 198	1 340
	Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	-	36 796	36 796	14 404	-	22 392	-
	Prêts, nets de la provision	259 028	-	259 028	39 159	197	32 718	186 954
	Divers							
	Dérivés	20 680	-	20 680	-	-	-	20 680
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	9 212	-	9 212	-	-	-	9 212
	Terrains bâtiments et matériel	1 797	-	1 797	-	-	-	1 797
	Goodwill	1 450	-	1 450	-	-	-	1 450
	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	967	-	967	-	-	-	967
	Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence dans des entreprises associées	1 923	-	1 923	-	-	-	1 923
	Autres actifs	9 961	-	9 961	3 756	-	381	5 824
		378 107 \$	36 796 \$	414 903 \$	76 331 \$	536 \$	107 889 \$	230 147 \$

1) Comprend des dépôts productifs d'intérêts avec des échéances contractuelles de plus de 30 jours de 122 M\$ (néant au 31 octobre 2014).

Restrictions sur les mouvements de fonds

Nos filiales ne sont pas soumises à des exigences importantes qui empêcheraient le transfert de fonds, de dividendes ou de distributions de fonds propres, sauf que certaines filiales sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires et de liquidité, qui sont fixées par des organismes de réglementation des banques et des valeurs mobilières pertinents.

Nous suivons et gérons les exigences en matière de liquidité et de fonds propres dans ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources et le respect, par chacune de ces entités, des exigences réglementaires et politiques régionales.

Ratio de liquidité à court terme

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité*, qui présente le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme (NSFR) comme étant les deux normes minimales à respecter à l'égard de la liquidité. En juillet 2014, le BSIF a publié le document intitulé *Divulgence publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure*, qui fournit des lignes directrices sur la divulgation publique qui doivent être appliquées par les banques d'importance systémique nationale, puisqu'elles se rapportent au LCR. Conformément à la méthode de calibrage contenue dans les lignes directrices du BSIF sur les normes de liquidité publiées en mai 2014, la CIBC présente chaque mois des rapports sur le LCR au BSIF depuis janvier 2015.

Le principal objectif du LCR est de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité d'une banque en veillant à ce qu'elle dispose de suffisamment de ressources liquides non grevées de haute qualité pour répondre à ses besoins de liquidité dans un scénario de crise qui durerait 30 jours. Les banques canadiennes sont tenues d'atteindre une valeur minimale aux fins du LCR de 100 %. La CIBC est conforme à cette exigence. Le ratio se calcule de la façon suivante :

$$\frac{\text{Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)}}{\text{Total des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours calendaires suivants}} \geq 100 \%$$

Le numérateur du LCR est l'encours de HQLA non grevés, qui respecte un ensemble de critères d'admissibilité définis par le BSIF qui tient compte des caractéristiques fondamentales et des caractéristiques liées au marché, et de la capacité opérationnelle relative de monétiser les actifs rapidement dans une période de crise. Le portefeuille d'actifs liquides de la CIBC, dont la gestion est centralisée, comprend les actifs liquides présentés dans les HQLA, tels que les bons du Trésor et les obligations du gouvernement central, les dépôts de la banque centrale ainsi que les titres d'État, d'organismes et de sociétés ayant une cote élevée. Les limites de l'admissibilité des actifs inhérentes à la mesure du LCR ne reflètent pas nécessairement l'évaluation interne de la CIBC quant à sa capacité à monétiser ses actifs négociables en situation de crise.

Le dénominateur du ratio reflète les sorties nettes de trésorerie attendues dans un scénario de crise pour le LCR durant une période de 30 jours calendaires. Les sorties attendues représentent le retrait défini par le LCR ou des taux de tirage appliqués respectivement aux soldes de passifs et aux engagements hors bilan. Les retraits sur dépôts des entreprises et des institutions financières, les retraits sur les marges de crédit non utilisées ainsi que les

importantes créances non garanties à l'échéance sont parmi les principales sorties de trésorerie du LCR de la CIBC. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui sont calculées selon les taux d'entrées prescrits et qui comprennent les remboursements de prêt et les actifs négociables non HQLA.

Le tableau suivant présente de l'information quantitative importante sur le LCR, comme prescrit par le BSIF :

En millions de dollars, pour le trimestre clos le 30 avril 2015		Valeur non pondérée ^{1, 2} (moyenne)	Valeur pondérée ^{1, 3} (moyenne)
HQLA			
1	HQLA	s. o.	83 260 \$
Sorties de trésorerie			
2	Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	118 404 \$	7 799
3	Dépôts stables	57 800	1 739
4	Dépôts moins stables	60 604	6 060
5	Financement de gros non garantis, dont :	92 249	54 363
6	Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	32 217	7 835
7	Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	37 770	24 266
8	Dettes non garanties	22 262	22 262
9	Financement de gros garanti	s. o.	3 797
10	Exigences supplémentaires, dont :	56 561	15 092
11	Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	8 247	5 519
12	Sorties associées à une perte de financements sur produits de dette	1 639	1 639
13	Facilités de crédit et de liquidité	46 675	7 934
14	Autres obligations de financement contractuelles	-	-
15	Autres obligations de financement conditionnelles	202 241	5 411
16	Total des sorties de trésorerie	s. o.	86 462
Entrées de trésorerie			
17	Prêts garantis (par ex. prises en pension de titres)	58 201	8 768
18	Entrées liées aux expositions parfaitement productives	19 400	10 275
19	Autres entrées de trésorerie	2 537	2 537
20	Total des entrées de trésorerie	80 138 \$	21 580 \$
		Valeur ajustée totale	
21	Total des HQLA	s. o.	83 260 \$
22	Total des sorties nettes de trésorerie	s. o.	64 882 \$
23	Ratio de liquidité à court terme (%)	s. o.	128,5 %

1) Calculée selon une formule ordinaire moyenne des chiffres de la fin de la période de trois mois au cours du trimestre.

2) Les entrées et sorties de trésorerie non pondérées sont calculées sous forme de soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours des différents catégories ou types de passifs, d'éléments de hors-bilan ou de créances contractuelles.

3) Les valeurs pondérées sont calculées après application des décotes (aux fins des HQLA) et des taux d'entrées et de sorties de trésorerie prescrits par le BSIF.

s. o. Sans objet, conformément au modèle de divulgation commun du LCR.

La CIBC tient compte de l'incidence de ses décisions d'affaires sur le LCR et les autres mesures du risque de liquidité qu'elle surveille régulièrement grâce à une solide fonction de gestion du risque de liquidité. Les variables pouvant avoir un effet sur le ratio de mois en mois comprennent, sans s'y limiter, des éléments tels que les activités et les échéances du financement de gros, les initiatives stratégiques au chapitre du bilan ainsi que les opérations et les considérations environnementales ayant une incidence sur les garanties. De plus, la CIBC présente des rapports sur le LCR dans différentes monnaies. Ainsi, elle détermine la mesure d'éventuelles asymétries de devises en vertu du ratio. La CIBC exerce principalement ses activités dans les grandes monnaies dont les marchés des changes sont larges et fongibles.

La présentation du LCR est calibrée de façon centralisée par la fonction Trésorerie de la CIBC, en collaboration avec les unités d'exploitation stratégique de la CIBC et d'autres groupes fonctionnels.

Financement

La stratégie de financement de la CIBC consiste notamment à maintenir une composition du financement diversifiée par l'entremise de dépôts de détail provenant des centres bancaires et de financement de gros, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les créances non garanties. Nous avons un accès continu à diverses sources de financement actives, garanties et non garanties, à court terme et à long terme pour nous aider à satisfaire nos besoins de financement. De plus, nous surveillons régulièrement la confiance accordée au financement de gros et les concentrations, y compris le type et la contrepartie, par rapport aux limites internes permises, ce qui est conforme au profil de liquidité que nous recherchons. Les dépôts personnels continuent de représenter une source principale de financement et totalisaient 134,3 G\$ au 30 avril 2015 (130,1 G\$ au 31 octobre 2014).

Le tableau ci-après présente, à leur valeur comptable, les échéances contractuelles du financement tiré par la CIBC du marché de gros :

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 12 mois	Moins de 1 an au total	De 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts provenant d'autres banques	5 315 \$	1 459 \$	997 \$	- \$	7 771 \$	- \$	- \$	7 771 \$
Certificats de dépôt et papier commercial	8 365	6 926	6 425	7 682	29 398	4 027	2 093	35 518
Billets de dépôt au porteur et acceptations bancaires	763	975	1 406	197	3 341	-	-	3 341
Papier commercial adossé à des créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Billets à moyen terme non garantis de premier rang	3 019	511	1 952	6 373	11 855	9 697	9 228	30 780
Billets structurés non garantis de premier rang	-	-	-	466	466	-	-	466
Obligations sécurisées/titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	-	-	-	-
Titrisation de créances hypothécaires	-	358	403	1 867	2 628	3 236	16 802	22,666
Obligations sécurisées	-	2 259	-	3 117	5 376	482	5 966	11 824
Titrisation de créances sur cartes de crédit	-	-	600	1 000	1 600	2 296	-	3 896
Passifs subordonnés	-	-	-	-	-	-	3 868	3 868
Divers	-	-	-	-	-	-	-	-
	17 462 \$	12 488 \$	11 783 \$	20 702 \$	62 435 \$	19 738 \$	37 957 \$	120 130 \$
Dont :								
Garanti	- \$	2 617 \$	1 003 \$	5 984 \$	9 604 \$	6 014 \$	22 768 \$	38 386 \$
Non garanti	17 462	9 871	10 780	14 718	52 831	13 724	15 189	81 744
	17 462 \$	12 488 \$	11 783 \$	20 702 \$	62 435 \$	19 738 \$	37 957 \$	120 130 \$
31 octobre 2014	10 148 \$	13 033 \$	11 410 \$	15 327 \$	49 918 \$	25 354 \$	40 484 \$	115 756 \$

Le tableau ci-après présente un résumé du financement tiré par la CIBC du marché de gros exprimé en dollars canadiens et réparti par monnaie :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2015		31 oct. 2014 ¹	
CAD	55,5 \$	46 %	60,3 \$	52 %
USD	55,2	46	47,4	41
Divers	9,4	8	8,1	7
	120,1 \$	100 %	115,8 \$	100 %

1) Reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour la période précédente.

Nos niveaux de financement et de liquidité sont demeurés stables au cours du trimestre clos le 30 avril 2015 et nous ne prévoyons pas d'événements, d'engagements ou d'exigences qui pourraient avoir une incidence notable sur notre position de risque de liquidité.

Exigences supplémentaires en matière de garantie à l'égard des baisses de note de crédit

Nous sommes tenus de fournir des garanties à certaines des contreparties avec lesquelles nous avons conclu des contrats de dérivés dans l'éventualité d'une baisse de notre note de crédit actuelle. Cette exigence de garantie est fondée sur les renseignements sur l'évaluation à la valeur de marché, l'évaluation des garanties et les seuils des ententes de garantie applicables. Le tableau suivant présente des exigences supplémentaires en matière de garantie (cumulatives) à l'égard des baisses de note de crédit :

En milliards de dollars, au	30 avr. 2015	31 oct. 2014
Baisse de un cran	0,1 \$	0,1 \$
Baisse de deux crans	0,3	0,2
Baisse de trois crans	1,0	0,7

Autres normes réglementaires de liquidité

En mai 2014, le BSIF a publié la version définitive de la ligne directrice sur les normes de liquidité. Celle-ci s'inspire des exigences de liquidité à l'échelle mondiale du CBCB, comprenant le ratio de liquidité à court terme, le ratio de liquidité à long terme et d'autres outils de suivi des liquidités intrajournalières. Elle est appuyée par un outil de surveillance conçu par le BSIF, soit l'indicateur des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Cet indicateur a fait son apparition en 2010, et la ligne directrice sur les normes de liquidité contient des hypothèses et des paramètres qui ont été revus aux fins de l'évaluation de l'indicateur, et qui ont fait l'objet d'un rapport présenté au BSIF en janvier 2015. Le BSIF utilisera la ligne directrice sur les normes de liquidité et les mesures connexes afin d'évaluer la suffisance des liquidités de chaque banque. De plus, les rapports sur les outils de suivi des liquidités intrajournalières seront exigés d'ici le 1^{er} janvier 2017.

Le 31 octobre 2014, le CBCB a publié ses lignes directrices définitives sur le ratio de liquidité à long terme. En février 2015, le BSIF a publié une version révisée du modèle de suivi Bâle III, qui comprenait la ligne directrice définitive concernant le ratio de liquidité à long terme publiée par le CBCB. Le BSIF devrait participer à des consultations ciblées et publiques en temps utile avant la publication de la ligne directrice définitive concernant le NSFR et du modèle de déclaration. Conformément à la ligne directrice sur les normes de liquidité, la présentation du rapport sur le ratio de liquidité à long terme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

Conformément aux exigences susmentionnées, nous présentons chaque mois des rapports sur le ratio de liquidité à court terme et les flux de trésorerie nets cumulatifs au BSIF, et les rapports sur le ratio de liquidité à long terme, chaque trimestre. Nous transmettons nos rapports sur le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme au CBCB deux fois par an.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles donnent lieu à des engagements de paiements futurs ayant une incidence sur nos besoins en matière de liquidité et de fonds propres à court et à long terme. Ces obligations comprennent des passifs financiers, des engagements au titre du crédit et des liquidités et d'autres obligations contractuelles.

Actifs et passifs

Le tableau suivant présente le profil des échéances contractuelles de nos actifs et de nos passifs au bilan à leur valeur comptable. Les échéances contractuelles fournissent des données pour établir un bilan touché par des facteurs comportementaux, ce qui constitue un élément clé du cadre de gestion du risque de liquidité de la CIBC.

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise	Total
Actif										
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 313 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 313 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	14 284	116	6	-	-	-	-	-	-	14 406
Valeurs mobilières	2 224	2 106	799	349	538	2 238	7 052	7 973	35 408	58 687
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 574	-	-	-	-	-	-	-	-	3 574
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	33 138	3 079	1 492	460	-	31	-	-	-	38 200
Prêts										
Prêts hypothécaires à l'habitation	286	1 988	4 660	9 377	7 732	46 000	82 936	8 302	-	161 281
Prêts personnels	1 580	564	813	883	1 130	106	194	674	30 195	36 139
Cartes de crédit	243	486	728	728	728	2 914	5 736	-	-	11 563
Entreprises et gouvernements	5 871	3 499	2 428	1 577	2 539	7 231	18 910	16 914	-	58 969
Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 689)	(1 689)
Dérivés	2 597	2 223	1 078	1 431	890	2 796	5 034	10 697	-	26 746
Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 703	1 567	-	-	10	-	-	-	-	10 280
Autres actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17 734
	75 813 \$	15 628 \$	12 004 \$	14 805 \$	13 567 \$	61 316 \$	119 862 \$	44 560 \$	81 648 \$	439 203 \$
31 octobre 2014	52 085 \$	23 935 \$	12 040 \$	16 828 \$	13 010 \$	59 688 \$	116 665 \$	42 929 \$	77 723 \$	414 903 \$
Passif										
Dépôts ¹	32 912 \$	17 279 \$	22 509 \$	18 931 \$	14 205 \$	26 514 \$	36 327 \$	12 897 \$	159 614 \$	341 188 \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 558	-	-	-	-	-	-	-	-	10 558
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 776	-	-	-	-	-	-	-	-	1 776
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	9 940	371	-	-	-	-	-	-	-	10 311
Dérivés	3 387	2 425	1 640	2 042	1 642	3 385	5 787	10 160	-	30 468
Acceptations	8 703	1 567	-	-	10	-	-	-	-	10 280
Autres passifs	-	-	-	-	-	-	-	-	10 873	10 873
Titres secondaires	-	-	-	-	-	-	37	3 831	-	3 868
	67 276 \$	21 642 \$	24 149 \$	20 973 \$	15 857 \$	29 899 \$	42 151 \$	26 888 \$	170 487 \$	419 322 \$
31 octobre 2014	50 440 \$	21 358 \$	22 918 \$	22 225 \$	15 617 \$	31 822 \$	45 606 \$	25 289 \$	160 845 \$	396 120 \$

1) Comprend des dépôts personnels totalisant 134,3 G\$ (130,1 G\$ au 31 octobre 2014), dont 129,9 G\$ (125,8 G\$ au 31 octobre 2014) au Canada et 4,4 G\$ (4,3 G\$ au 31 octobre 2014) dans d'autres pays, des dépôts d'entreprises et de gouvernements et des emprunts garantis totalisant 197,3 G\$ (187,6 G\$ au 31 octobre 2014), dont 144,9 G\$ (145,2 G\$ au 31 octobre 2014) au Canada et 52,4 G\$ (42,4 G\$ au 31 octobre 2014) dans d'autres pays, et des dépôts bancaires totalisant 9,6 G\$ (7,7 G\$ au 31 octobre 2014), dont 3,1 G\$ (2,9 G\$ au 31 octobre 2014) au Canada et 6,5 G\$ (4,8 G\$ au 31 octobre 2014) dans d'autres pays.

Notre situation de l'actif net est demeurée la même qu'au 31 octobre 2014. Les variations du profil des échéances contractuelles ont découlé principalement de la migration naturelle des échéances et ont reflété également l'incidence de nos activités régulières.

Engagements au titre du crédit

Le tableau ci-après présente les échéances contractuelles des montants notionnels dans le cas d'engagements au titre du crédit. Le total des montants contractuels n'est pas représentatif des liquidités futures requises, car on prévoit qu'une tranche importante des engagements arrivera à échéance sans que des prélèvements ne soient effectués.

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance précise ¹	Total
Prêts de valeurs ²	23 247 \$	6 323 \$	1 349 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	30 919 \$
Engagements de crédit inutilisés	640	5 087	1 131	992	2 031	5 962	28 930	1 938	119 747	166 458
Facilités de garantie de liquidité	-	143	100	4 475	233	444	57	12	-	5 464
Lettres de crédit de soutien et de bonne fin	989	1 593	1 201	2 971	1 749	619	720	40	-	9 882
Lettres de crédit documentaires et commerciales	31	81	42	65	33	2	7	-	-	261
Divers	265	-	-	-	-	-	-	-	-	265
	25 172 \$	13 227 \$	3 823 \$	8 503 \$	4 046 \$	7 027 \$	29 714 \$	1 990 \$	119 747 \$	213 249 \$
31 octobre 2014	27 668 \$	10 723 \$	3 010 \$	3 877 \$	2 094 \$	7 386 \$	28 636 \$	2 177 \$	114 888 \$	200 459 \$

1) Comprend les marges de crédit personnelles, les marges de crédit garanties par un bien immobilier et les marges sur cartes de crédit, lesquelles sont annulables sans condition en tout temps à notre gré d'un montant de 94,4 G\$ (91,1 G\$ au 31 octobre 2014).

2) Excluent les prêts de valeurs de 1,8 G\$ (903 M\$ au 31 octobre 2014) contre espèces puisqu'ils sont comptabilisés au bilan consolidé intermédiaire.

Autres obligations contractuelles

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des autres obligations contractuelles ayant une incidence sur nos besoins en financement :

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 6 mois	De 6 mois à 9 mois	De 9 mois à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Contrats de location simple	35 \$	70 \$	105 \$	105 \$	104 \$	399 \$	957 \$	1 158 \$	2 933 \$
Obligations d'achat ¹	47	132	242	325	159	658	1 089	502	3 154
Cotisations de retraite ²	1	1	2	-	-	-	-	-	4
Engagements de prise ferme	374	-	-	-	-	-	-	-	374
Engagements d'investissement	2	-	-	1	-	7	10	112	132
	459 \$	203 \$	349 \$	431 \$	263 \$	1 064 \$	2 056 \$	1 772 \$	6 597 \$
31 octobre 2014 ³	245 \$	215 \$	714 \$	288 \$	249 \$	969 \$	2 057 \$	1 788 \$	6 525 \$

1) Ententes exécutoires en droit en vertu desquelles nous convenons d'acheter des biens ou des services pour une quantité minimale ou de référence précise, à des prix fixes, minimums ou variables stipulés, sur une période donnée. Les obligations d'achat sont comprises jusqu'aux dates de fin de contrat précisées dans les ententes respectives, même si les contrats sont renouvelables. Nombre des contrats d'achat de biens et de services comprennent des dispositions nous permettant de résilier les ententes avant la fin des contrats moyennant un préavis donné. Cependant, le tableau ci-dessus présente nos obligations sans égard à ces clauses de résiliation (à moins que nous n'ayons fait connaître notre intention de résilier le contrat à la contrepartie). Le tableau exclut les achats de titres de créance et de participation réglés dans les délais standards du marché.

2) Comprennent les cotisations minimales estimées de nos régimes de retraite à prestations définies par capitalisation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et dans les Caraïbes. Les cotisations minimales estimées seront uniquement comptabilisées au cours du prochain exercice, étant donné que les cotisations minimales dépendent de divers facteurs, dont le rendement du marché et les exigences réglementaires et, de ce fait, elles sont assujetties à une grande variabilité.

3) Retraités afin de rendre la méthode utilisée conforme à celle adoptée pour la période précédente.

Autres risques

Nous avons également des politiques et des processus pour évaluer et contrôler les autres risques, y compris le risque stratégique, le risque d'assurance, le risque opérationnel, le risque lié à la technologie, à l'information et à la cybersécurité, les risques juridiques et de réputation, le risque de réglementation et le risque environnemental, et d'en faire le suivi. Ces risques, ainsi que les politiques et les processus connexes, sont similaires à ceux décrits aux pages 71 à 73 du Rapport annuel 2014.

Questions relatives à la comptabilité et au contrôle

Méthodes comptables critiques et estimations

Un sommaire des principales méthodes comptables est présenté à la note 1 des états financiers consolidés du Rapport annuel 2014. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2014, à l'exception de ce qui est décrit à la note 1 des états financiers consolidés intermédiaires. Certaines méthodes comptables exigent que nous posions des jugements et fassions des estimations, dont certains pourraient avoir trait à des questions incertaines.

Évaluation des instruments financiers

Les titres de créance et de participation du compte de négociation, les prêts liés aux activités de négociation dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements, les engagements liés à des valeurs vendues à découvert, les contrats de dérivés, les valeurs disponibles à la vente et les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont comptabilisés à la juste valeur. Les instruments financiers désignés à leur juste valeur sont composés de certains titres de créance, de dépôts structurés et de dépôts des entreprises et des gouvernements. Les engagements portant sur les taux d'intérêt des prêts hypothécaires de détail sont également classés comme instruments financiers désignés à leur juste valeur.

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif entre des intervenants du marché principal dans des conditions de concurrence normales et dans les conditions actuelles du marché (c.-à-d., la valeur de sortie). Les évaluations de la juste valeur sont classées par niveau au sein d'une hiérarchie fondée sur les données d'évaluation (niveaux 1, 2 et 3). Nous avons un processus formel et bien documenté pour établir la juste valeur. La juste valeur est fondée sur les cours du marché non ajustés sur un marché actif pour un instrument identique, lorsque ceux-ci sont disponibles (niveau 1). Si des prix ou des cours sur un marché actif ne sont pas disponibles pour un instrument, la juste valeur est alors fondée sur des modèles d'évaluation dans lesquels les données importantes sont observables sur le marché (niveau 2) ou dans lesquels au moins une donnée importante est inobservable sur le marché (niveau 3). Il faut faire preuve de jugement dans l'estimation de la juste valeur. La part de jugement qu'il convient d'appliquer dépend en grande partie de la quantité d'information observable disponible sur le marché. En ce qui concerne les instruments évalués selon des modèles internes utilisant beaucoup de données inobservables sur le marché et qui sont par conséquent classés au niveau 3 de la hiérarchie, la part de jugement qu'il convient d'utiliser pour estimer la juste valeur est plus grande que celle utilisée pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2. Pour assurer la qualité de l'évaluation, un certain nombre de politiques et de contrôles sont en place. Des validations indépendantes de la juste valeur sont effectuées au moins une fois par mois. Les données d'évaluation sont corroborées à partir de sources externes, comme les cours de la Bourse, les cours des courtiers ou d'autres sources indépendantes d'établissement des prix approuvées par la direction.

Le tableau ci-après présente les montants des instruments financiers, classés par catégorie, qui font l'objet d'une évaluation à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation basée sur des données de niveau 3 en ce qui a trait aux activités de crédit structuré en voie de liquidation et à la CIBC consolidée. Pour plus de précisions sur l'évaluation et la sensibilité des actifs et des passifs financiers du niveau 3, voir la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

En millions de dollars, au	30 avr. 2015			31 oct. 2014		
	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹	Activités de crédit structuré en voie de liquidation	Total CIBC	Total CIBC ¹
Actifs financiers						
Valeurs et prêts du compte de négociation	741 \$	741 \$	1,4 %	759 \$	759 \$	1,5 %
Valeurs disponibles à la vente	22	984	9,3	21	1 230	10,1
Valeurs désignées à leur juste valeur	104	104	41,1	107	107	42,3
Dérivés	172	202	0,8	204	226	1,1
	1 039 \$	2 031 \$	2,2 %	1 091 \$	2 322 \$	2,7 %
Passifs financiers						
Dépôts et autres passifs ²	460 \$	732 \$	27,3 %	454 \$	729 \$	27,0 %
Dérivés	249	290	1,0	270	305	1,4
	709 \$	1 022 \$	2,3 %	724 \$	1 034 \$	2,8 %

1) Représente le pourcentage des actifs et des passifs de niveau 3 comptabilisés à leur juste valeur dans chaque catégorie présentée dans les états financiers consolidés intermédiaires.

2) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur et les dérivés incorporés séparés.

Ajustements de la juste valeur

Nous faisons preuve de jugement pour établir les ajustements de la valeur compte tenu de divers facteurs pouvant toucher l'évaluation des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'écart entre le cours acheteur et le cours vendeur, l'illiquidité découlant des problèmes d'absorption du marché et d'autres risques de marché, l'incertitude des paramètres, le risque lié aux modèles, le risque de crédit et les frais d'administration futurs. Au cours du quatrième trimestre de 2014, afin de refléter la tendance à vouloir tenir compte du coût de financement établi en fonction du marché dans l'évaluation des dérivés non garantis, nous avons modifié notre modèle d'évaluation. Le modèle, qui comprend maintenant des rajustements de l'évaluation liés au financement (REF), fait appel à une courbe du coût estimatif de financement établi en fonction du marché pour tenir lieu de taux d'actualisation plutôt que le taux LIBOR. Compte tenu des pratiques sur le marché en constante évolution quant à l'évaluation des dérivés, d'autres rajustements pourraient être nécessaires à l'avenir. Étant donné que nos REF font partie intégrante de notre processus d'évaluation, ils sont donc exclus du tableau ci-après, lequel présente nos ajustements de la juste valeur.

Le calcul des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur exige que nous fondions nos estimations sur les processus comptables et sur le jugement de la direction. Nous évaluons de façon continue le caractère adéquat des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur. Les montants des ajustements de la juste valeur et des baisses de valeur pourraient être modifiés si des événements le justifient et pourraient ne pas correspondre à la valeur de réalisation définitive.

Le tableau suivant résume nos ajustements de valeur :

En millions de dollars, au	30 avr. 2015	31 oct. 2014
Valeurs mobilières		
Risque de marché	2 \$	2 \$
Dérivés		
Risque de marché	58	45
Risque de crédit	102	97
Frais d'administration	5	5
Total des ajustements de valeur	167 \$	149 \$

Provision pour pertes sur créances

Nous constituons et maintenons une provision pour pertes sur créances que nous considérons, compte tenu de la conjoncture, comme la meilleure estimation des pertes probables liées aux créances qui existent dans notre portefeuille d'instruments financiers au bilan et hors bilan.

La provision pour pertes sur créances comprend des provisions individuelles et des provisions collectives.

Provisions individuelles

La majorité de nos portefeuilles de prêts aux entreprises et aux gouvernements est évaluée en fonction des prêts individuels. Des provisions individuelles sont établies lorsque des prêts douteux sont décelés dans les portefeuilles évalués individuellement. Un prêt est classé comme prêt douteux lorsque, à notre avis, nous ne sommes plus raisonnablement assurés de recouvrer la totalité du capital et des intérêts à la date prévue. La provision individuelle désigne le montant requis pour réduire la valeur comptable d'un prêt douteux jusqu'à sa valeur de réalisation estimée. Cette valeur est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt.

Des provisions individuelles ne sont pas constituées pour les portefeuilles évalués collectivement, ce qui comprend la plupart des portefeuilles de détail.

Provisions collectives

Provisions pour prêts à la consommation et certains prêts aux PME

Les portefeuilles de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts sur cartes de crédit, de prêts personnels et de certains prêts aux PME se composent d'un nombre élevé de soldes homogènes relativement faibles, à l'égard desquels nous adoptons une approche de gestion de portefeuille pour établir la provision collective. Étant donné qu'il n'est pas réaliste d'évaluer les prêts un à un, nous utilisons une formule en nous fondant sur les ratios historiques des radiations de comptes courants et de soldes arriérés. En ce qui concerne les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et certains prêts aux PME, la CIBC se sert des pertes passées afin de déterminer les paramètres de probabilité de défaut (PD) et de pertes en cas de défaut (PCD), qui sont utilisés aux fins du calcul d'une partie de la provision collective des comptes courants. La correspondance entre les PD établie dans le cadre de ce processus et les niveaux de risque dans nos portefeuilles de détail est présentée à la page 50 de notre Rapport annuel 2014. En ce qui concerne les prêts sur cartes de crédit, les prêts hypothécaires à l'habitation non courants, les prêts personnels et certains prêts aux PME, les pertes passées permettent à la CIBC de calculer le montant des flux à radier dans nos modèles qui établissent la provision collective ayant trait à ces prêts.

Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique.

Provisions pour prêts aux entreprises et aux gouvernements

En ce qui concerne les groupes de prêts qui ont fait l'objet d'un test de dépréciation individuel pour lesquels il n'existe pas de preuve objective de dépréciation, une provision collective est constituée pour les pertes qui, à notre avis, sont inhérentes au portefeuille à la date de clôture, mais qui n'ont pas encore été décelées de façon précise aux termes d'une évaluation individuelle du prêt.

Le montant de la provision collective est établi compte tenu d'un certain nombre de facteurs, dont la taille des portefeuilles, les niveaux de pertes prévues et les profils de risque relatifs. Nous tenons aussi compte de la période estimative au cours de laquelle des pertes existantes seront relevées et une provision sera établie, de notre opinion sur les tendances actuelles de l'économie et des portefeuilles, et des signes d'amélioration ou de détérioration de la qualité du crédit. Les paramètres qui ont une incidence sur le calcul de la provision collective sont mis à jour régulièrement, en fonction de notre expérience et du contexte économique. Les niveaux de pertes prévues à l'égard des portefeuilles de prêts aux entreprises sont calculés d'après l'évaluation de risque propre à chaque facilité de crédit et la PD associée à chaque évaluation de risque, ainsi que d'après les estimations des PCD. La PD reflète nos pertes passées ainsi que des données tirées des défaillances sur les marchés de la dette publique. Notre méthode et les catégories de notation du risque sont présentées à la page 49 du Rapport annuel 2014. Les pertes passées sont ajustées en fonction de données observables afin de tenir compte de l'incidence de la conjoncture. Les estimations des PCD sont fondées sur l'expérience acquise au cours d'exercices antérieurs.

Pour plus de précisions sur la provision pour pertes sur créances, voir la note 5 des états financiers consolidés intermédiaires.

Titrisations et entités structurées

Titrisation de nos propres actifs

En vertu de l'IFRS 10, il faut faire preuve de jugement pour évaluer si un investisseur contrôle une entité émettrice, notamment s'il i) détient le pouvoir sur l'entité émettrice, ii) est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et iii) a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il obtient.

Nous sommes le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent et titrisent nos propres créances, notamment CARDS II Trust, Broadway Trust et Crisp Trust, entités que nous consolidons en vertu de l'IFRS 10.

Nous titrisons également nos propres actifs hypothécaires en vertu d'un programme de titrisation soutenu par le gouvernement. Nous vendons ces actifs titrisés à une entité de titrisation soutenue par le gouvernement que nous ne consolidons pas, ainsi qu'à d'autres tiers. L'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, précise à quel moment il faut décomptabiliser les actifs financiers. Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif sont arrivés à échéance ou lorsque nous avons transféré les droits de recevoir les flux de trésorerie rattachés à l'actif, notamment :

- nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif;
- nous n'avons ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à l'actif, mais avons transféré le contrôle de l'actif.

Nous avons établi que nos activités de titrisation liées aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux créances sur cartes de crédit sont comptabilisées à titre de transactions d'emprunts garantis puisque nous n'avons pas satisfait aux critères susmentionnés.

En outre, nous vendons et décomptabilisons des prêts hypothécaires commerciaux au moyen d'une entente de transfert de flux de trésorerie sans transformation à une fiducie qui titre ces prêts en certificats de propriété détenus par divers investisseurs externes. Nous continuons à fournir des services de gestion spéciale à l'égard de ces prêts hypothécaires en échange d'honoraires établis au taux du marché et nous ne consolidons pas la fiducie. Nous vendons aussi certains prêts hypothécaires commerciaux du marché américain à des tiers qui sont admissibles à la décomptabilisation puisque nous avons transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des prêts hypothécaires et que nous ne conservons pas de liens après le transfert.

Titrisation d'actifs de tiers

Nous sommes également le promoteur de plusieurs entités structurées qui achètent des groupes d'actifs de tiers. Nous évaluons un certain nombre de facteurs au moment d'établir si la CIBC contrôle ces entités structurées. Nous contrôlons la mesure dans laquelle nous intervenons au sein de ces entités structurées en investissant directement dans les titres de créance émis par l'entité structurée et en fournissant une protection des liquidités aux autres créanciers afin de déterminer si nous devons consolider ces entités.

L'IFRS 10 exige également que nous procédions à une nouvelle évaluation de la consolidation lorsque les faits et circonstances propres à l'entité indiquent qu'un ou plus d'un des trois éléments du contrôle énumérés ci-dessus a changé, par exemple lorsqu'une partie acquiert ou perd le pouvoir décisionnel à l'égard d'activités directement pertinentes de l'entité émettrice, en cas de changement dans l'exposition ou le droit d'une partie aux rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice, ou en cas de changement du fait que la CIBC est réputée agir à titre de mandant ou de mandataire.

Dans le cas plus précis des fonds multicédants, nous procédons à une nouvelle évaluation quant à la consolidation si notre participation dans le PCAC émis par les fonds multicédants change de façon importante ou, ce qui est plus rare, lorsque la facilité de liquidité que nous offrons aux fonds multicédants est utilisée ou modifiée.

Une augmentation appréciable de notre participation dans le papier commercial émis par les fonds multicédants serait plus probable dans les situations où le marché du PCAC soutenu par les banques se détériorait de façon importante, de telle sorte que les fonds multicédants seraient incapables de renouveler leur PCAC.

Pour plus de précisions sur la titrisation de nos propres actifs et d'actifs de tiers, se reporter à la section Arrangements hors bilan et à la note 6 des états financiers consolidés intermédiaires.

Dépréciation des actifs

Goodwill, autres immobilisations incorporelles et actifs à long terme

Au 30 avril 2015, nous avons un goodwill de 1 484 M\$ (1 450 M\$ au 31 octobre 2014) et d'autres immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée de 140 M\$ (138 M\$ au 31 octobre 2014). Le goodwill n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, au moins une fois par année, au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT), à laquelle le goodwill a été affecté, et sa valeur comptable, y compris le goodwill. Tout écart est comptabilisé à titre de dépréciation du goodwill. La valeur recouvrable d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Le goodwill doit être soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe des indices que l'actif ait pu perdre de la valeur.

Les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées séparément lorsque les avantages qu'elles comportent résultent de droits contractuels ou légaux ou qu'elles peuvent être vendues ou faire l'objet d'une cession, d'une licence, d'un contrat de location ou d'un échange. Déterminer la durée d'utilité des immobilisations incorporelles exige du jugement et une analyse fondée sur des faits. Les immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties, mais font plutôt l'objet d'un test de dépréciation au moyen de la comparaison entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

Les actifs à long terme et les autres immobilisations incorporelles identifiables dont la durée d'utilité est déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En effectuant un test de possibilité de recouvrement, nous estimons les flux de trésorerie futurs que nous prévoyons tirer des actifs et de leur éventuelle cession.

La valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean repose sur le calcul de la valeur d'utilité qui est estimée à l'aide de projections de flux de trésorerie sur une période de cinq ans approuvées par la direction de CIBC FirstCaribbean et d'une estimation des fonds propres qui doivent être maintenus dans la région pour soutenir les activités courantes. Au cours du deuxième trimestre de 2014, nous avons révisé nos prévisions par rapport à l'ampleur et au moment de la reprise économique dans la région des Caraïbes. Nous avons considéré ce changement de prévisions comme un indicateur de dépréciation; par conséquent, nous avons estimé la valeur recouvrable de CIBC FirstCaribbean au 30 avril 2014 fondée sur les prévisions ajustées pour refléter les prévisions de la direction selon lesquelles la reprise économique dans les Caraïbes serait plus longue que prévu et que les valeurs de réalisation estimées des actifs donnés en garantie sous-jacents pour les prêts non productifs seraient plus faibles que prévu. Nous avons établi que la valeur comptable de l'UGT CIBC FirstCaribbean était supérieure à sa valeur recouvrable estimée et, par conséquent, nous avons comptabilisé une dépréciation du goodwill de 420 M\$ au cours du trimestre clos le 30 avril 2014, ce qui a ramené la valeur comptable du goodwill à 344 M\$ au 30 avril 2014.

Nous avons en outre effectué notre test de dépréciation annuel en date du 1^{er} août 2014 à l'aide de projections mises à jour sur une période de cinq ans établies par la direction de CIBC FirstCaribbean au cours du quatrième trimestre de 2014. Les prévisions ont continué de refléter la conjoncture économique difficile ainsi qu'une reprise prévue, quoique retardée, dans ce contexte dans les Caraïbes. En ce qui concerne le test de dépréciation effectué le 1^{er} août 2014, nous avons établi que la valeur recouvrable de l'UGT CIBC FirstCaribbean était semblable à sa valeur comptable. Par conséquent, aucune autre perte de valeur n'a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2014.

Au cours du trimestre considéré, nous avons observé un changement dans certaines hypothèses prospectives, ce qui a diminué les projections concernant les produits d'intérêts qui se reflétaient dans les prévisions pour la période de cinq ans utilisées dans notre test de dépréciation annuel. Ces changements nous ont amenés à réviser nos prévisions pour la période de cinq ans et à réévaluer la valeur recouvrable de l'UGT CIBC FirstCaribbean au 30 avril 2015. La valeur recouvrable de l'UGT CIBC FirstCaribbean qui a été déterminée selon nos nouvelles prévisions pour la période de cinq ans était semblable à sa valeur comptable, ce qui correspond aux résultats de notre test de dépréciation annuel. Par conséquent, nous avons conclu que le goodwill lié à CIBC FirstCaribbean n'était pas déprécié au 30 avril 2015.

Au 30 avril 2015, un taux de croissance final de 2,5 % (2,5 % au 30 avril 2014 et 1^{er} août 2014) a été appliqué aux années ultérieures aux prévisions pour la période de cinq ans. Tous les flux de trésorerie attendus ont été actualisés à un taux après impôt de 13 % au 30 avril 2015 (13,97 % avant impôt) qui, à notre avis, est un taux d'intérêt ajusté en fonction du risque approprié pour CIBC FirstCaribbean (nous avons utilisé un taux après impôt identique de 13 % au 30 avril 2014 et 1^{er} août 2014). L'établissement d'un taux d'actualisation et d'un taux de croissance final fait appel au jugement. Le taux d'actualisation a été déterminé à l'aide des principaux facteurs suivants : i) le taux sans risque; ii) une prime pour le risque lié aux actions; iii) un ajustement bêta à la prime pour le risque lié aux actions en fonction d'un examen des bêtas d'institutions financières négociées en Bourse comparables dans la région; et iv) une prime pour le risque lié au pays. Le taux de croissance final a été fixé en fonction des attentes de la direction à l'égard de la croissance réelle et des taux d'inflation prévus.

Il faut faire preuve de jugement important dans l'estimation du montant recouvrable. Des réductions de la valeur recouvrable estimée pourraient découler de différents facteurs tels qu'une diminution des flux de trésorerie attendus, une augmentation du niveau hypothétique de fonds propres requis et une variation négative du taux d'actualisation ou du taux de croissance final, pris isolément ou selon une combinaison de ces facteurs. Au 30 avril 2015, nous avons estimé qu'une baisse de 10 % des flux de trésorerie attendus pour le dernier exercice et les exercices subséquents entraînerait une réduction d'environ 135 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean. Nous avons également estimé qu'une hausse de 50 points de base du taux d'actualisation après impôt entraînerait une réduction d'environ 75 M\$ de la valeur recouvrable estimée de l'UGT CIBC FirstCaribbean au 30 avril 2015. Ces données sensibles ne sont fournies qu'à titre d'indication et doivent être envisagées avec prudence, l'incidence de la variation de chaque hypothèse à l'égard de la valeur recouvrable estimée étant calculée individuellement sans que d'autres hypothèses soient modifiées. En pratique, des modifications apportées à un facteur peuvent provoquer des changements pour un autre facteur, ce qui peut amplifier, amoindrir ou occulter les données sensibles présentées.

La conjoncture économique est toujours difficile dans les Caraïbes, et nous continuons de surveiller notre investissement. Des réductions de la valeur recouvrable estimée de notre UGT CIBC FirstCaribbean pourraient entraîner une dépréciation additionnelle du goodwill pour les périodes subséquentes.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales des divers territoires où nous exerçons nos activités. Ces lois fiscales peuvent faire l'objet d'interprétations différentes de notre part et de celle des autorités fiscales visées. Nous faisons preuve de jugement pour estimer l'impôt sur le résultat ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé. Ainsi, la direction exerce un jugement pour interpréter les lois fiscales pertinentes et pour estimer la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. Des actifs ou des passifs d'impôt différé sont déterminés pour chaque différence temporaire en fonction des taux d'impôt qui devraient être en vigueur pour la période au cours de laquelle les actifs seront réalisés ou les passifs, réglés. Les passifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés au titre de toutes les différences temporaires imposables à moins qu'elles n'aient trait à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger et qu'elles ne se résorbent pas dans un avenir prévisible.

Nous devons évaluer s'il est probable que nos actifs d'impôt différé seront réalisés avant leur échéance et, selon tous les renseignements dont nous disposons, s'il convient de ne pas comptabiliser une partie de nos actifs d'impôt différé. Notre expérience passée en matière de produits et de gains en capital, nos prévisions à l'égard du résultat net futur avant impôt, les stratégies de planification fiscale qui pourraient être mises en œuvre pour réaliser le montant des actifs d'impôt différé et la durée à courir avant l'échéance des reports en avant de pertes fiscales comptent parmi les facteurs servant à évaluer la probabilité de réalisation des actifs. En outre, pour les différences temporaires déductibles découlant de nos investissements dans des établissements à l'étranger, nous devons évaluer si les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible. Bien que la réalisation ne soit pas assurée, nous croyons, selon tous les renseignements dont nous disposons, qu'il est probable que les actifs d'impôt différé comptabilisés seront réalisés.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour plus de précisions sur l'impôt sur le résultat, voir la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires.

Passifs éventuels et provisions

Procédures judiciaires

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2014 comprenaient toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date en question, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation, allait de néant à environ 175 M\$ au 30 avril 2015. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 30 avril 2015 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2014 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit

pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes qui sont survenus depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014 :

- *Recours collectif lié aux frais d'interchange des cartes de crédit en vertu de la Loi sur la concurrence (affaire Watson)* : L'appel de la décision accordant la certification du recours collectif a été entendu en décembre 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- *Recours collectif lié à des heures supplémentaires au nom des conseillers en placement (affaire Brown)* : Les demandeurs n'ont pas demandé une autorisation de pourvoi devant la Cour suprême du Canada. Ce projet de recours collectif a été rejeté.
- *Recours collectifs liés à une fraude en matière de valeurs mobilières contre Sino-Forest* : Ces recours collectifs ont été réglés au premier trimestre de 2015, sous réserve de l'approbation du tribunal. Aux termes du règlement proposé, le syndicat de prise ferme paiera 33 M\$. En mai 2015, la requête en vue d'obtenir l'approbation du règlement a été entendue. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- *Recours collectif lié la divulgation de prêts hypothécaires à risque (affaire Green)* : L'appel des défendeurs a été entendu par la Cour suprême du Canada le 9 février 2015. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- *Recours collectifs liés aux cartes de crédit – Loi sur la protection du consommateur (Québec)* : Les projets de recours collectifs dans Giroux et Marcotte II ont fait l'objet de désistements en janvier 2015.
- *Barbero v. Royal Bank of Canada, et al.* : En avril 2015, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre la CIBC, la Banque Royale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, la Banque de Montréal et La Banque de Nouvelle-Écosse. Le recours est intenté au nom des résidents de la Colombie-Britannique qui se sont vu facturer une prime ou des frais mensuels au titre d'une protection de crédit par les défenderesses sans jamais avoir donné leur consentement ou leur autorisation. Les demandeurs allèguent que les défenderesses ont recours à des pratiques commerciales uniformes, injustes, frauduleuses et illégales pour recruter des clients qui ne tirent aucun avantage notable du produit. Les demandeurs réclament un remboursement des primes, des charges ou des frais reçus des clients ainsi que des dommages-intérêts généraux et exemplaires d'un montant non précisé.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2014, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Restructuration

Au cours du premier trimestre de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 85 M\$ dans Siège social et autres, comprenant des indemnités de départ. Ces indemnités ont été engagées dans le cadre des programmes de restructuration mis en place au cours du trimestre pour aligner nos ressources sur les besoins en constante évolution de nos clients et sur les changements que connaît notre contexte d'exploitation. Au 30 avril 2015, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 65 M\$. La baisse de la provision au cours du trimestre clos le 30 avril 2015 est associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que le montant comptabilisé représente notre meilleure estimation au 30 avril 2015 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera finalement réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra de chacun des faits et des circonstances.

Hypothèses relatives aux avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

Nous sommes le promoteur de divers régimes d'avantages du personnel destinés aux employés admissibles, notamment des régimes de retraite agréés, des régimes complémentaires de retraite, ainsi que des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pour les soins de santé et les soins dentaires (les autres avantages postérieurs à l'emploi). En outre, nous continuons d'être le promoteur d'un régime de remplacement de revenu d'invalidité de longue durée et des avantages en soins de santé et en soins dentaires connexes (collectivement, les régimes d'autres avantages à long terme). Le régime de revenu d'invalidité de longue durée ne prend aucune nouvelle réclamation depuis le 1^{er} juin 2004.

Le calcul de la charge nette et des obligations au titre des prestations définies dépend de plusieurs hypothèses actuarielles, dont les taux d'actualisation, les taux tendanciels du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel, les augmentations de salaire prévues, l'âge de la retraite et le taux de mortalité. Les hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de la charge nette au titre des prestations définies pour un exercice sont formulées au début de la période annuelle de présentation de l'information financière. Ces hypothèses sont passées en revue chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la charge nette et les obligations nettes au titre du régime de retraite à prestations définies tient compte des rendements du marché, à la date d'évaluation, sur des instruments de créance de qualité supérieure assortis d'une monnaie et d'une durée à l'échéance qui correspondent à la monnaie et à l'échelonnement prévu des versements au titre des prestations. Notre taux d'actualisation est estimé au moyen d'une courbe de rendement fondée sur des obligations de sociétés de haute qualité. Bien qu'il existe un marché profond d'obligations de sociétés de haute qualité libellées en dollars canadiens assorties de durées jusqu'à l'échéance courtes et moyennes, il n'en existe pas pour les obligations assorties de durées jusqu'à l'échéance qui correspondent à l'échelonnement de tous les versements prévus au titre des prestations des régimes offerts au Canada. Par conséquent, pour nos régimes canadiens de retraite, nos autres avantages postérieurs à l'emploi et nos régimes d'autres avantages à long terme, nous avons estimé les rendements des obligations de sociétés de grande qualité assorties d'échéances à plus long terme en extrapolant les rendements à court terme des obligations assorties de durées à court et à moyen terme sur la courbe de rendement. La construction de la courbe de rendement fait appel au jugement; c'est pourquoi, selon les différentes méthodes utilisées, la courbe de rendement peut donner lieu à différents taux d'actualisation.

Pour plus de précisions sur la charge et les obligations comptabilisées chaque année au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, voir la note 19 des états financiers consolidés annuels de 2014.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act

La loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « Loi Dodd-Frank ») a été adoptée aux États-Unis en juillet 2010. Elle contient de nombreuses mesures de réforme ayant une incidence sur le secteur des services financiers, notamment l'accroissement de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des dérivés négociés de gré à gré, le resserrement des normes de fonds propres, de liquidité et de prudence ainsi que des restrictions à la négociation pour compte propre par les banques. La Loi Dodd-Frank touche toutes les institutions financières aux États-Unis et de nombreuses institutions financières qui exercent des activités à l'étranger. La CIBC a affecté les ressources nécessaires pour s'assurer qu'elle met en œuvre toutes les nouvelles dispositions réglementaires conformément à la Loi Dodd-Frank. La CIBC surveille constamment l'évolution de la situation à ce chapitre, en vue de se préparer à l'adoption de règles susceptibles d'influer sur ses activités aux États-Unis et ailleurs. Ces réformes ont fait croître les coûts engagés pour se conformer à la réglementation et ont entravé notre faculté d'entreprendre certaines activités aux États-Unis, mais nous ne nous attendons pas à ce que les coûts et les restrictions liés aux nouvelles dispositions réglementaires aient une incidence notable sur nos résultats financiers.

La Loi Dodd-Frank édicte également la règle Volcker, qui impose des restrictions à l'égard de certaines activités de négociation pour compte propre et activités relatives aux fonds de capital-investissement des entités bancaires exerçant des activités aux États-Unis. En décembre 2013, cinq organismes de réglementation américains ont publié conjointement des dispositions réglementaires définitives mettant en œuvre la règle Volcker. Les dispositions réglementaires définitives et les documents s'y rattachant sont complexes et exigeront que la CIBC mette en œuvre de nouveaux contrôles et développe de nouveaux systèmes pour assurer le respect des obligations et des restrictions en matière de communication de l'information instaurées par la règle. Les entités bancaires doivent faire preuve de bonne foi dans leurs efforts pour se conformer à la règle d'ici le 21 juillet 2015, sous réserve de certaines exceptions et de prolongations des délais dans des circonstances particulières. La CIBC a élaboré et met actuellement en place un plan de conformité prévoyant la mise en œuvre complète de la règle Volcker selon les délais prescrits. Les nouvelles dispositions réglementaires contiennent également diverses dispositions permettant aux banques de demander des prolongations dans certaines circonstances, et la CIBC a fait de telles demandes lorsqu'elle l'a jugé souhaitable ou nécessaire.

La Foreign Account Tax Compliance Act

La *Foreign Account Tax Compliance Act* (la « FATCA ») est une loi américaine ayant pour objet de combattre l'évasion fiscale de la part des contribuables américains qui ont placé des actifs dans des comptes financiers à l'extérieur des États-Unis (que ce soit directement ou indirectement par l'intermédiaire d'entités étrangères comme des fiducies ou des sociétés).

En vertu du règlement d'application de la FATCA, les institutions financières non américaines seront tenues de recenser et de déclarer les comptes détenus ou contrôlés par des contribuables américains, y compris les citoyens américains se trouvant à l'étranger (« comptes américains »). Pareils recensement et déclaration seront également requis pour les comptes des institutions financières qui ne respectent pas le règlement d'application de la FATCA. Le gouvernement du Canada a signé un accord intergouvernemental (l'« AIG ») avec les États-Unis visant à faciliter la déclaration de renseignements en vertu de la FATCA par les institutions financières canadiennes. Selon les dispositions de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-États-Unis pour un meilleur échange de renseignements fiscaux*, les institutions financières canadiennes doivent déclarer des renseignements relatifs à certains comptes américains directement à l'Agence du revenu du Canada. Les dispositions de la FATCA et les mesures législatives canadiennes s'y rapportant sont entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2014. D'autres pays où la CIBC exerce des activités ont signé ou négocient un AIG avec les États-Unis. De nombreux pays faisant partie de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoient de conclure des accords d'échange automatique de renseignements à l'égard des résidents fiscaux de ces pays, à compter de 2016. La CIBC s'acquittera de toutes ses obligations en vertu de la FATCA et d'autres régimes d'échange de renseignements fiscaux, en conformité avec le droit local.

Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques

En janvier 2013, le CBCB a publié le document intitulé *Principes aux fins de l'agrégation des données sur les risques et de la notification des risques*. Les principes décrivent les attentes du CBCB quant à la surveillance accrue des données sur les risques et l'amélioration de l'agrégation des données sur les risques et des pratiques de notification des risques, dans le but de favoriser une prise de décisions opportune, cohérente et précise. En raison de ces principes, nous prévoyons faire l'objet d'une surveillance accrue concernant la production de nos rapports et nous pourrions devoir engager des charges d'exploitation supplémentaires. Pour nous conformer aux principes, nous avons mis en place une initiative sur l'agrégation des données sur les risques à l'échelle de la Banque.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction de la CIBC, en collaboration avec le président et chef de la direction et le chef des services financiers, a évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la CIBC en date du 30 avril 2015 (conformément aux règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières). Ces contrôles et procédures ont été jugés efficaces.

Modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Pendant le trimestre clos le 30 avril 2015, le contrôle interne de la CIBC à l'égard de l'information financière n'a fait l'objet d'aucun changement qui a modifié de façon importante son contrôle interne à l'égard de l'information financière, ou qui aurait raisonnablement pu le faire.

États financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Table des matières

57	Bilan consolidé
58	Compte de résultat consolidé
59	État du résultat global consolidé
60	État des variations des capitaux propres consolidé
61	Tableau des flux de trésorerie consolidé
62	Notes des états financiers consolidés intermédiaires

62	Note 1	–	Changements de méthodes comptables	73	Note 8	–	Titres secondaires
63	Note 2	–	Évaluation de la juste valeur	73	Note 9	–	Capital-actions
70	Note 3	–	Cession importante	75	Note 10	–	Avantages postérieurs à l'emploi
70	Note 4	–	Valeurs mobilières	76	Note 11	–	Impôt sur le résultat
71	Note 5	–	Prêts	76	Note 12	–	Résultat par action
71	Note 6	–	Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers	76	Note 13	–	Provisions et passifs éventuels
73	Note 7	–	Dépôts	78	Note 14	–	Informations sectorielles
				79	Note 15	–	Instruments financiers – informations à fournir

Bilan consolidé

Non audité, en millions de dollars, au	30 avr. 2015	31 oct. 2014
ACTIF		
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	3 313 \$	2 694 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	14 406	10 853
Valeurs mobilières		
Compte de négociation	47 869	47 061
Disponibles à la vente (note 4)	10 565	12 228
Désignées à leur juste valeur	253	253
	58 687	59 542
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	3 574	3 389
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	38 200	33 407
Prêts		
Prêts hypothécaires à l'habitation	161 281	157 526
Prêts personnels	36 139	35 458
Cartes de crédit	11 563	11 629
Entreprises et gouvernements	58 969	56 075
Provision pour pertes sur créances (note 5)	(1 689)	(1 660)
	266 263	259 028
Divers		
Dérivés	26 746	20 680
Engagements de clients en vertu d'acceptations	10 280	9 212
Terrains, bâtiments et matériel	1 821	1 797
Goodwill	1 484	1 450
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 069	967
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises	1 699	1 923
Actif d'impôt différé	641	506
Autres actifs	11 020	9 455
	54 760	45 990
	439 203 \$	414 903 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Dépôts (note 7)		
Prêts personnels	134 319 \$	130 085 \$
Entreprises et gouvernements	158 927	148 793
Banques	9 556	7 732
Emprunts garantis	38 386	38 783
	341 188	325 393
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	10 558	12 999
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	1 776	903
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	10 311	9 862
Divers		
Dérivés	30 468	21 841
Acceptations	10 280	9 212
Passif d'impôt différé	29	29
Autres passifs	10 844	10 903
	51 621	41 985
	3 868	4 978
Titres secondaires		
Capitaux propres		
Actions privilégiées	1 000	1 031
Actions ordinaires (note 9)	7 803	7 782
Surplus d'apport	77	75
Résultats non distribués	10 590	9 626
Cumul des autres éléments du résultat global	233	105
Total des capitaux propres applicables aux actionnaires	19 703	18 619
Participations ne donnant pas le contrôle	178	164
Total des capitaux propres	19 881	18 783
	439 203 \$	414 903 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Compte de résultat consolidé

Non audité, en millions de dollars, sauf indication contraire	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Produits d'intérêts					
Prêts	2 306 \$	2 464 \$	2 282 \$	4 770 \$	4 705 \$
Valeurs mobilières	370	389	399	759	828
Valeurs empruntées ou acquises en vertu de prises en pension de titres	82	99	74	181	156
Dépôts auprès d'autres banques	14	19	8	33	16
	2 772	2 971	2 763	5 743	5 705
Charges d'intérêts					
Dépôts	739	843	801	1 582	1 674
Valeurs vendues à découvert	50	73	78	123	160
Valeurs prêtées ou vendues en vertu de mises en pension	23	35	28	58	56
Titres secondaires	51	51	45	102	89
Divers	14	13	13	27	23
	877	1 015	965	1 892	2 002
Produits nets d'intérêts	1 895	1 956	1 798	3 851	3 703
Produits autres que d'intérêts					
Rémunération de prise ferme et honoraires de consultation	134	87	88	221	166
Frais sur les dépôts et les paiements	201	205	205	406	417
Commissions sur crédit	130	127	114	257	231
Honoraires d'administration de cartes	114	111	87	225	200
Honoraires de gestion de placements et de garde	201	194	168	395	310
Produits tirés des fonds communs de placement	354	371	300	725	582
Produits tirés des assurances, nets des réclamations ¹	91	86	92	177	186
Commissions liées aux transactions sur valeurs mobilières	102	102	108	204	211
Pertes de négociation	(7)	(8)	(12)	(15)	(11)
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	41	61	76	102	133
Pertes sur valeurs désignées à leur juste valeur, montant net	(11)	(2)	(21)	(13)	(16)
Produits tirés des opérations de change autres que de négociation	10	7	12	17	33
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	54	43	52	97	93
Divers	85	119	97	204	557
	1 499	1 503	1 366	3 002	3 092
Total des produits	3 394	3 459	3 164	6 853	6 795
Dotation à la provision pour pertes sur créances (note 5)	197	187	330	384	548
Charges autres que d'intérêts					
Salaires et avantages du personnel	1 178	1 311	1 133	2 489	2 293
Frais d'occupation	193	189	190	382	369
Matériel informatique, logiciels et matériel de bureau	317	310	294	627	577
Communications	84	82	79	166	154
Publicité et expansion des affaires	70	61	72	131	137
Honoraires	48	39	52	87	97
Taxes d'affaires et impôts et taxes sur le capital	18	19	12	37	27
Divers ¹	196	184	577	380	731
	2 104	2 195	2 409	4 299	4 385
Résultat avant impôt sur le résultat	1 093	1 077	425	2 170	1 862
Impôt sur le résultat	182	154	119	336	379
Résultat net	911 \$	923 \$	306 \$	1 834 \$	1 483 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	3 \$	(11) \$	7 \$	(8) \$
Porteurs d'actions privilégiées	12 \$	13 \$	25 \$	25 \$	50 \$
Porteurs d'actions ordinaires	895	907	292	1 802	1 441
Résultat net applicable aux actionnaires	907 \$	920 \$	317 \$	1 827 \$	1 491 \$
Résultat par action (en dollars) (note 12)					
– de base	2,25 \$	2,28 \$	0,73 \$	4,54 \$	3,62 \$
– dilué	2,25	2,28	0,73	4,53	3,61
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	1,06	1,03	0,98	2,09	1,94

1) Les informations de la période précédente ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2015.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État du résultat global consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Résultat net	911 \$	923 \$	306 \$	1 834 \$	1 483 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	(514)	1 140	(153)	626	446
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	(21)	-	-	(21)	-
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	258	(563)	82	(305)	(286)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	18	-	-	18	-
	(259)	577	(71)	318	160
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	(25)	7	24	(18)	69
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	(27)	(42)	(56)	(69)	(94)
	(52)	(35)	(32)	(87)	(25)
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	49	(77)	66	(28)	61
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(34)	50	(50)	16	(47)
	15	(27)	16	(12)	14
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	257	(344)	9	(87)	(49)
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	(2)	(2)	-	(4)	-
Total des autres éléments du résultat global¹⁾	(41)	169	(78)	128	100
Résultat global	870 \$	1 092 \$	228 \$	1 962 \$	1 583 \$
Résultat global applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4 \$	3 \$	(11) \$	7 \$	(8) \$
Porteurs d'actions privilégiées	12 \$	13 \$	25 \$	25 \$	50 \$
Porteurs d'actions ordinaires	854	1 076	214	1 930	1 541
Résultat global applicable aux actionnaires	866 \$	1 089 \$	239 \$	1 955 \$	1 591 \$

1) Comprend des pertes de 6 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2015 (profits de 11 M\$ au 31 janvier 2015 et profits de 4 M\$ au 30 avril 2014) et des profits de 5 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2015 (profits de 13 M\$ au 30 avril 2014) ayant trait à nos placements dans des entreprises associées et des contreparties comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
(Charge) économie d'impôt					
Éléments qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Profits nets (pertes nettes) sur investissements dans des établissements à l'étranger	42 \$	(95) \$	11 \$	(53) \$	(32) \$
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur investissements dans des établissements à l'étranger	3	-	-	3	-
Profits nets (pertes nettes) sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(30)	69	(13)	39	42
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur transactions de couverture sur investissements dans des établissements à l'étranger	(6)	-	-	(6)	-
	9	(26)	(2)	(17)	10
Variation nette des valeurs disponibles à la vente					
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente	9	23	(7)	32	(37)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur valeurs disponibles à la vente	9	23	20	32	41
	18	46	13	64	4
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie					
Profits nets (pertes nettes) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(18)	28	(24)	10	(22)
Reclassement en résultat net de (profits nets) pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	12	(18)	18	(6)	17
	(6)	10	(6)	4	(5)
Éléments qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	(92)	122	(3)	30	17
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit	1	1	-	2	-
	(70) \$	153 \$	2 \$	83 \$	26 \$

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

État des variations des capitaux propres consolidé

	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Non audité, en millions de dollars					
Actions privilégiées					
Solde au début de la période	1 031 \$	1 031 \$	1 706 \$	1 031 \$	1 706 \$
Émission d'actions privilégiées	300	300	-	600	-
Rachat d'actions privilégiées	(331)	(300)	(325)	(631)	(325)
Solde à la fin de la période	1 000 \$	1 031 \$	1 381 \$	1 000 \$	1 381 \$
Actions ordinaires (note 9)					
Solde au début de la période	7 793 \$	7 782 \$	7 750 \$	7 782 \$	7 753 \$
Émission d'actions ordinaires	7	13	12	20	36
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(18)	-	(45)
Actions autodétenues	3	(2)	1	1	1
Solde à la fin de la période	7 803 \$	7 793 \$	7 745 \$	7 803 \$	7 745 \$
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	77 \$	75 \$	82 \$	75 \$	82 \$
Charge au titre des options sur actions	1	1	2	2	5
Options sur actions exercées	(1)	(2)	(2)	(3)	(5)
Divers	-	3	-	3	-
Solde à la fin de la période	77 \$	77 \$	82 \$	77 \$	82 \$
Résultats non distribués					
Solde au début de la période	10 121 \$	9 626 \$	8 985 \$	9 626 \$	8 318 \$
Résultat net applicable aux actionnaires	907	920	317	1 827	1 491
Dividendes					
Actions privilégiées	(12)	(13)	(25)	(25)	(50)
Actions ordinaires	(421)	(409)	(390)	(830)	(772)
Prime à l'achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(67)	-	(167)
Divers	(5)	(3)	-	(8)	-
Solde à la fin de la période	10 590 \$	10 121 \$	8 820 \$	10 590 \$	8 820 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt					
Cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui pourraient faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Écart de change, montant net					
Solde au début de la période	890 \$	313 \$	275 \$	313 \$	44 \$
Variation nette de l'écart de change	(259)	577	(71)	318	160
Solde à la fin de la période	631 \$	890 \$	204 \$	631 \$	204 \$
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs disponibles à la vente					
Solde au début de la période	223 \$	258 \$	259 \$	258 \$	252 \$
Variation nette des valeurs disponibles à la vente	(52)	(35)	(32)	(87)	(25)
Solde à la fin de la période	171 \$	223 \$	227 \$	171 \$	227 \$
Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie					
Solde au début de la période	(1) \$	26 \$	11 \$	26 \$	13 \$
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	15	(27)	16	(12)	14
Solde à la fin de la période	14 \$	(1) \$	27 \$	14 \$	27 \$
Cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt, qui ne pourraient pas faire l'objet d'un reclassement subséquent en résultat net					
Profits nets (pertes nettes) au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies					
Solde au début de la période	(836) \$	(492) \$	(407) \$	(492) \$	(349) \$
Variation nette des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies	257	(344)	9	(87)	(49)
Solde à la fin de la période	(579) \$	(836) \$	(398) \$	(579) \$	(398) \$
Variation nette de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit					
Solde au début de la période	(2) \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Variation nette attribuable aux variations du risque de crédit	(2)	(2)	-	(4)	-
Solde à la fin de la période	(4) \$	(2) \$	- \$	(4) \$	- \$
Total du cumul des autres éléments du résultat global, nets d'impôt	233 \$	274 \$	60 \$	233 \$	60 \$
Participations ne donnant pas le contrôle					
Solde au début de la période	183 \$	164 \$	226 \$	164 \$	175 \$
Résultat net (perte nette) applicable aux participations ne donnant pas le contrôle	4	3	(11)	7	(8)
Dividendes	-	(2)	-	(2)	(2)
Divers	(9)	18	(59) ¹	9	(9) ¹
Solde à la fin de la période	178 \$	183 \$	156 \$	178 \$	156 \$
Capitaux propres à la fin de la période	19 881 \$	19 479 \$	18 244 \$	19 881 \$	18 244 \$

1) Les résultats du trimestre clos le 31 janvier 2014 comprenaient une hausse des participations ne donnant pas le contrôle de 40 M\$ ayant trait à certains fonds communs de placement qui ont été lancés et consolidés. Ces fonds ont été déconsolidés au trimestre clos le 30 avril 2014 en raison de la diminution du niveau de participation que nous détenons, ce qui a entraîné une baisse des participations ne donnant pas le contrôle de 56 M\$.

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Non audité, en millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avril 2015	30 avr. 2014
Flux de trésorerie d'exploitation					
Résultat net	911 \$	923 \$	306 \$	1 834 \$	1 483 \$
Ajustements pour rapprocher le résultat net des flux de trésorerie d'exploitation					
Dotation à la provision pour pertes sur créances	197	187	330	384	548
Amortissement et perte de valeur ¹	110	104	521	214	616
Charge au titre des options sur actions	1	1	2	2	5
Impôt différé	39	(72)	11	(33)	2
Profits sur valeurs disponibles à la vente, montant net	(41)	(61)	(76)	(102)	(133)
Pertes nettes à la cession de terrains, de bâtiments et de matériel	1	1	1	2	1
Autres éléments hors caisse, montant net	(124)	(54)	(51)	(178)	(519)
Variations nettes des actifs et des passifs d'exploitation					
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(4 370)	817	(3 781)	(3 553)	(3 647)
Prêts, nets des remboursements	(1 115)	(6 243)	(3 509)	(7 358)	(6 493)
Dépôts, nets des retraits	1 750	13 701	121	15 451	(1 107)
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	72	(2 513)	(951)	(2 441)	(1 064)
Intérêts courus à recevoir	37	(96)	(11)	(59)	96
Intérêts courus à payer	139	(246)	181	(107)	(99)
Actifs dérivés	12 357	(18 402)	5 089	(6 045)	554
Passifs dérivés	(9 415)	18 027	(3 484)	8 612	(969)
Valeurs du compte de négociation	(1 451)	643	169	(808)	(1 078)
Valeurs désignées à leur juste valeur	22	(22)	7	-	-
Autres actifs et passifs désignés à leur juste valeur	7	(21)	(253)	(14)	(2)
Impôt exigible	(92)	8	(106)	(84)	(78)
Garanties au comptant au titre de valeurs prêtées	571	302	60	873	(863)
Engagements liés à des valeurs vendues en vertu de mises en pension de titres	2 898	(2 449)	2 015	449	3 524
Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	339	(524)	159	(185)	526
Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	(4 094)	(699)	(289)	(4 793)	877
Divers, montant net	(652)	(629)	1 338	(1 281)	423
	(1 903)	2 683	(2 201)	780	(7 397)
Flux de trésorerie de financement					
Remboursement/rachat/échéance de titres secondaires	(1 102)	(18)	-	(1 120)	-
Émission d'actions privilégiées	300	300	-	600	-
Rachat d'actions privilégiées	(631)	-	(325)	(631)	(325)
Émission d'actions ordinaires au comptant	6	11	10	17	31
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	(85)	-	(212)
Produit net tiré des actions autodétenues	3	(2)	1	1	1
Dividendes versés	(433)	(422)	(415)	(855)	(822)
Frais liés à l'émission d'actions	(5)	(3)	-	(8)	-
	(1 862)	(134)	(814)	(1 996)	(1 327)
Flux de trésorerie d'investissement					
Achat de valeurs disponibles à la vente	(2 337)	(5 582)	(5 697)	(7 919)	(14 661)
Produit de la vente de valeurs disponibles à la vente	4 882	1 978	6 203	6 860	15 325
Produit à l'échéance de valeurs disponibles à la vente	1 464	1 205	3 157	2 669	5 299
Sorties nettes affectées aux acquisitions	-	-	3	-	(144)
Rentrées nettes provenant des cessions	185	-	24	185	3 611
Achat de terrains, de bâtiments et de matériel, montant net	(42)	(64)	(15)	(106)	(100)
	4 152	(2 463)	3 675	1 689	9 330
Incidence de la fluctuation des taux de change sur la trésorerie et les dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(83)	229	(26)	146	56
Augmentation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au cours de la période	304	315	634	619	662
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	3 009	2 694	2 239	2 694	2 211
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période²	3 313 \$	3 009 \$	2 873 \$	3 313 \$	2 873 \$
Intérêts versés au comptant	736 \$	1 261 \$	784 \$	1 997 \$	2 101 \$
Impôt sur le résultat payé au comptant	235	218	214	453	455
Intérêts et dividendes reçus au comptant	2 809	2 875	2 752	5 684	5 801

1) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

2) Comprennent des soldes soumis à restrictions de 384 M\$ (394 M\$ au 31 janvier 2015 et 286 M\$ au 30 avril 2014).

Les notes ci-jointes et les parties ombragées du rapport de gestion portant sur la gestion du risque font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires.

Notes des états financiers consolidés intermédiaires (non audité)

Les états financiers consolidés intermédiaires de la CIBC ont été préparés selon le paragraphe 308(4) de la *Loi sur les banques* qui prévoit qu'à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 (IAS 34), *Information financière intermédiaire*, et ne comprennent pas toute l'information qui doit être présentée dans les états financiers consolidés annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires sont dressés selon les mêmes méthodes et conventions comptables que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la CIBC de l'exercice clos le 31 octobre 2014, à moins d'indication contraire.

À moins d'indication contraire, tous les montants contenus dans les présents états financiers consolidés intermédiaires sont libellés en dollars canadiens. La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration le 27 mai 2015.

Au cours du premier trimestre de 2015, nous avons reclassé certains montants liés à nos activités d'assurance des Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises des charges autres que d'intérêts aux produits autres que d'intérêts. Ce reclassement n'a eu aucune incidence sur le résultat net consolidé.

1. Changements de méthodes comptables

a) Modifications des normes comptables

À compter du 1^{er} novembre 2014, la CIBC a adopté de nouvelles prises de position comptables et prises de position comptables modifiées, comme il est décrit ci-dessous.

Modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation* – Les modifications à l'IAS 32 précisent qu'une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit i) ne dépend pas d'un événement futur et ii) est exécutoire à la fois dans le cadre d'une activité normale et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de l'entité et de toutes les contreparties. Les modifications doivent être appliquées rétrospectivement. L'adoption des modifications de l'IAS 32 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

IFRIC 21, *Droits ou taxes* – L'interprétation clarifie le moment où un passif doit être comptabilisé au titre d'un droit ou d'une taxe, qui sont des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques (à l'exception des impôts, des amendes et des pénalités) imposées par les autorités publiques aux entités selon des dispositions légales ou réglementaires. L'interprétation conclut que si un fait générateur d'obligation, tel qu'il est prévu dans les dispositions légales ou réglementaires, a lieu à un moment dans le temps, alors le passif doit être comptabilisé à ce même moment. Autrement, si ce fait générateur d'obligation se produit au fil du temps, la charge est comptabilisée de manière progressive au cours de la même période. Les dispositions de l'IFRIC 21 doivent être appliquées rétrospectivement. L'adoption de l'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence sur nos états financiers consolidés.

Au 1^{er} novembre 2014, nous avons adopté les dispositions relatives au « risque de crédit propre » de l'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui exige que les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre soient présentées dans les autres éléments du résultat global. Auparavant, selon l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, toute variation de la juste valeur de ces passifs, y compris les variations du risque de crédit propre, était comptabilisée en résultat net. Nous n'avons pas appliqué les dispositions rétroactivement, les montants n'étant pas importants.

b) Modifications de méthodes comptables futures

Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption des normes énumérées ci-dessous, que nous adopterons après l'exercice 2015 :

L'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, publiée en mai 2014, remplace les lignes directrices précédentes, y compris l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, et l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*. Nous devons adopter cette norme le 1^{er} novembre 2017. En mai 2015, l'IASB a publié un exposé-sondage visant à proposer le report d'une année de cette date d'entrée en vigueur. Les nouvelles lignes directrices proposent une approche de comptabilisation et d'évaluation en cinq étapes, des exigences liées à la comptabilisation des coûts associés à des contrats et des exigences plus étendues quant aux informations quantitatives et qualitatives à fournir.

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, publiée en juillet 2014, remplace l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 s'applique obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, ce qui aurait représenté pour nous le 1^{er} novembre 2018. Une entité peut l'adopter de façon anticipée si elle applique toutes les dispositions avant cette date. En janvier 2015, le BSIF a publié un préavis définitif exigeant que toutes les banques canadiennes dont la date de clôture est le 31 octobre adoptent l'IFRS 9 pour leurs exercices commençant le 1^{er} novembre 2017, soit un an précédant la date exigée par l'IASB.

L'IFRS 9 offre une nouvelle approche de classement des actifs financiers en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie d'un actif et du modèle économique suivi par le portefeuille dans lequel l'actif est détenu. L'IFRS 9 introduit également un modèle de dépréciation des pertes attendues qui s'applique à tous les instruments financiers détenus au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. En vertu du modèle de dépréciation des pertes attendues, les entités doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir à compter de la date à laquelle un instrument financier est d'abord comptabilisé, puis elles doivent comptabiliser les pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit lié à cet instrument financier a augmenté considérablement depuis la comptabilisation initiale. Les lignes directrices en matière de comptabilité de couverture ont été modifiées afin de mieux harmoniser le traitement comptable et la gestion des risques.

2. Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-dessous présente les niveaux au sein de la hiérarchie de la juste valeur dans lesquels les justes valeurs des instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur au bilan consolidé intermédiaire sont classées :

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total 30 avr. 2015	Total 31 oct. 2014
	Cours du marché		Technique d'évaluation – Données observables sur le marché		Technique d'évaluation – données inobservables sur le marché			
En millions de dollars, au	30 avr. 2015	31 oct. 2014	30 avr. 2015	31 oct. 2014	30 avr. 2015	31 oct. 2014	30 avr. 2015	31 oct. 2014
Actifs financiers								
Dépôts auprès d'autres banques	- \$	- \$	223 \$	8 \$	- \$	- \$	223 \$	8 \$
Valeurs du compte de négociation								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	2 177 \$	2 189 \$	6 659 \$	7 473 \$	- \$	- \$	8 836 \$	9 662 \$
Titres de participation de sociétés	33 733	30 585	1 212	2 500	-	-	34 945	33 085
Titres de créance de sociétés	-	-	2 627	2 751	-	-	2 627	2 751
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	720	804	741	759	1 461	1 563
	35 910 \$	32 774 \$	11 218 \$	13 528 \$	741 \$	759 \$	47 869 \$	47 061 \$
Prêts liés au compte de négociation								
Entreprises et gouvernements	- \$	- \$	5 146 \$	4 900 \$	- \$	- \$	5 146 \$	4 900 \$
Valeurs disponibles à la vente								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	1 310 \$	772 \$	4 203 \$	6 287 \$	- \$	- \$	5 513 \$	7 059 \$
Titres de participation de sociétés	20	30	-	-	443	600	463	630
Titres de créance de sociétés	-	-	1 616	1 454	11	8	1 627	1 462
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	-	-	2 432	2 455	530	622	2 962	3 077
	1 330 \$	802 \$	8 251 \$	10 196 \$	984 \$	1 230 \$	10 565 \$	12 228 \$
Valeurs désignées à leur juste valeur								
Valeurs émises ou garanties par le gouvernement	- \$	- \$	55 \$	49 \$	- \$	- \$	55 \$	49 \$
Titres de créance de sociétés	-	-	94	97	-	-	94	97
Titres adossés à des créances mobilières	-	-	-	-	104	107	104	107
	- \$	- \$	149 \$	146 \$	104 \$	107 \$	253 \$	253 \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	2 \$	5 \$	13 309 \$	10 968 \$	28 \$	21 \$	13 339 \$	10 994 \$
De change	-	-	10 675	7 822	-	-	10 675	7 822
De crédit	-	-	467	193	172	204	639	397
Sur actions	351	320	470	398	2	1	823	719
Sur métaux précieux	91	80	32	16	-	-	123	96
Autres dérivés sur marchandises	312	214	835	438	-	-	1 147	652
	756 \$	619 \$	25 788 \$	19 835 \$	202 \$	226 \$	26 746 \$	20 680 \$
Total des actifs financiers	37 996 \$	34 195 \$	50 775 \$	48 613 \$	2 031 \$	2 322 \$	90 802 \$	85 130 \$
Passifs financiers								
Dépôts et autres passifs ¹	- \$	- \$	(1 954) \$	(1 967) \$	(732) \$	(729) \$	(2 686) \$	(2 696) \$
Engagements liés à des valeurs vendues à découvert	(5 379)	(5 763)	(5 179)	(7 236)	-	-	(10 558)	(12 999)
	(5 379) \$	(5 763) \$	(7 133) \$	(9 203) \$	(732) \$	(729) \$	(13 244) \$	(15 695) \$
Dérivés								
De taux d'intérêt	(1) \$	(4) \$	(12 905) \$	(10 619) \$	(28) \$	(21) \$	(12 934) \$	(10 644) \$
De change	-	-	(13 177)	(7 736)	-	-	(13 177)	(7 736)
De crédit	-	-	(500)	(232)	(249)	(270)	(749)	(502)
Sur actions	(351)	(291)	(881)	(1 453)	(13)	(14)	(1 245)	(1 758)
Sur métaux précieux	(35)	(113)	(17)	(18)	-	-	(52)	(131)
Autres dérivés sur marchandises	(173)	(170)	(2 138)	(900)	-	-	(2 311)	(1 070)
	(560) \$	(578) \$	(29 618) \$	(20 958) \$	(290) \$	(305) \$	(30 468) \$	(21 841) \$
Total des passifs financiers	(5 939) \$	(6 341) \$	(36 751) \$	(30 161) \$	(1 022) \$	(1 034) \$	(43 712) \$	(37 536) \$

1) Comprennent les dépôts désignés à leur juste valeur de 2 033 M\$ (2 057 M\$ au 31 octobre 2014), les dérivés incorporés séparés de 444 M\$ (512 M\$ au 31 octobre 2014), les autres passifs désignés à leur juste valeur de 23 M\$ (7 M\$ au 31 octobre 2014) et les autres passifs financiers évalués à leur juste valeur de 186 M\$ (120 M\$ au 31 octobre 2014).

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés avoir eu lieu au début d'un trimestre au cours duquel ce transfert a eu lieu et ils peuvent survenir en présence de renseignements additionnels ou nouveaux concernant les données d'évaluation et les changements concernant leur observabilité. Au cours du trimestre clos le 30 avril 2015, nous avons transféré un montant de 43 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 1,2 G\$ de valeurs vendues à découvert du niveau 1 au niveau 2 en raison d'une moins grande observabilité des données utilisées pour évaluer ces valeurs (pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, une valeur de néant du compte de négociation et un montant de 481 M\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 et, pour le trimestre clos le 30 avril 2014, un montant de 182 M\$ de valeurs du compte de négociation et un montant de 1,8 G\$ de valeurs vendues à découvert ont été transférés du niveau 1 au niveau 2). De plus, au cours du trimestre, un montant de 15 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2 parce qu'il y a eu un changement concernant l'observabilité d'au moins une donnée ayant une incidence importante sur leur juste valeur (pour le trimestre clos le 31 janvier 2015, un montant de 3 M\$ de titres de créance de sociétés a été transféré du niveau 2 au niveau 3 et un montant de 8 M\$ au titre de certains dérivés incorporés séparés a été transféré du niveau 3 au niveau 2, pour le trimestre clos le 30 avril 2014, un montant de 6 M\$ au titre de dérivés incorporés et un montant de 5 M\$ de passifs dérivés ont été transférés du niveau 3 au niveau 2).

Pour le trimestre clos le 30 avril 2015, une perte nette de 16 M\$ a été comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire lié aux instruments financiers, dont la juste valeur a été évaluée à l'aide de techniques d'évaluation exigeant des paramètres inobservables sur le marché (profit net de 24 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015 et perte nette de 11 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2014) et un profit net de 8 M\$ a été comptabilisé pour le semestre clos le 30 avril 2015 (profit net de 42 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2014).

Le tableau qui suit présente les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers de niveau 3. Ces instruments sont évalués à leur juste valeur d'après des données inobservables sur le marché. Nous couvrons souvent des positions par des positions compensatoires qui peuvent être classées à un niveau différent. Par conséquent, les profits et pertes pour les actifs et passifs au niveau 3 présentés dans le tableau ci-après ne reflètent pas l'incidence des profits et pertes compensatoires sur les instruments de couverture connexes qui ont été classés au niveau 1 ou au niveau 2.

En millions de dollars, pour les trois mois clos le	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
		Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1,2}								
30 avril 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	778 \$	- \$	(24) \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(13) \$	741 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	468	-	-	(16)	-	-	9	-	(18)	-	443
Titres de créance de sociétés	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	550	-	-	(2)	-	-	37	-	-	(55)	530
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	116	-	(6)	-	-	-	-	-	-	(6)	104
Dérivés											
De taux d'intérêt	32	1	(4)	-	-	-	-	-	-	(1)	28
De crédit	196	-	(23)	-	-	-	-	-	-	(1)	172
Sur actions	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Total de l'actif	2 152 \$	1 \$	(56) \$	(18) \$	- \$	- \$	46 \$	- \$	(18) \$	(76) \$	2 031 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés											
De taux d'intérêt	(32)	(1)	4	-	-	-	-	-	-	1	(28)
De crédit	(276)	-	24	-	-	-	-	-	-	3	(249)
Sur actions	(12)	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(13)
Total du passif	(1 094) \$	(9) \$	48 \$	- \$	- \$	15 \$	- \$	(17) \$	18 \$	17 \$	(1 022) \$
31 janvier 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	759 \$	5 \$	58 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(44) \$	778 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	600	35	(2)	(74)	-	-	36	-	(127)	-	468
Titres de créance de sociétés	8	-	1	1	3	-	-	-	(2)	-	11
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	622	-	-	5	-	-	31	-	-	(108)	550
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	107	1	14	-	-	-	-	-	-	(6)	116
Dérivés											
De taux d'intérêt	21	-	11	-	-	-	-	-	-	-	32
De crédit	204	(25)	19	-	-	-	-	-	-	(2)	196
Sur actions	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Total de l'actif	2 322 \$	16 \$	101 \$	(68) \$	3 \$	- \$	67 \$	- \$	(129) \$	(160) \$	2 152 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés											
De taux d'intérêt	(21)	-	(11)	-	-	-	-	-	-	-	(32)
De crédit	(270)	25	(35)	-	-	-	-	-	-	4	(276)
Sur actions	(14)	-	(2)	-	-	-	-	-	-	4	(12)
Total du passif	(1 034) \$	22 \$	(115) \$	- \$	- \$	8 \$	- \$	(16) \$	19 \$	22 \$	(1 094) \$
30 avril 2014											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	861 \$	128 \$	40 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(202) \$	827 \$
Prêts liés au compte de négociation											
Entreprises et gouvernements	28	-	-	-	-	-	-	-	(28)	-	-
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	643	21	(2)	(5)	-	-	1	-	(33)	-	625
Titres de créance de sociétés	14	-	-	2	-	-	-	-	-	-	16
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	232	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(46)	185
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	144	-	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)	136
Dérivés											
De taux d'intérêt	45	2	(2)	-	-	-	-	-	-	(2)	43
De crédit	286	(16)	(16)	-	-	-	-	-	-	(12)	242
Sur actions	1	-	-	-	-	-	5	-	-	-	6
Total de l'actif	2 254 \$	135 \$	16 \$	(4) \$	- \$	- \$	6 \$	- \$	(61) \$	(266) \$	2 080 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés											
De taux d'intérêt	(49)	(2)	2	-	-	-	-	-	-	2	(47)
De crédit	(397)	6	24	-	-	-	-	-	-	17	(350)
Sur actions	(14)	-	(3)	-	-	5	(2)	(8)	-	-	(22)
Total du passif	(1 248) \$	(5) \$	(157) \$	- \$	- \$	11 \$	(2) \$	(35) \$	2 \$	181 \$	(1 253) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 516 M\$ (559 M\$ au 31 janvier 2015 et 585 M\$ au 30 avril 2014) et des dérivés incorporés séparés de 216 M\$ (215 M\$ au 31 janvier 2015 et 249 M\$ au 30 avril 2014).

En millions de dollars, pour les six mois clos le	Solde d'ouverture	Profits nets (pertes nettes) inclus(es) dans le résultat net		Profits latents (pertes latentes) inclus(es) dans les autres éléments du résultat global, montant net	Transferts au niveau 3	Transferts du niveau 3	Achats	Émissions	Ventes	Règlements	Solde de clôture
		Réalisé(e)s ¹	Latent(e)s ^{1, 2}								
30 avril 2015											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	759 \$	5 \$	34 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(57) \$	741 \$
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	600	35	(2)	(90)	-	-	45	-	(145)	-	443
Titres de créance de sociétés	8	-	1	1	3	-	-	-	(2)	-	11
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	622	-	-	3	-	-	68	-	-	(163)	530
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	107	1	8	-	-	-	-	-	-	(12)	104
Dérivés											
De taux d'intérêt	21	1	7	-	-	-	-	-	-	(1)	28
De crédit	204	(25)	(4)	-	-	-	-	-	-	(3)	172
Sur actions	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2
Total de l'actif	2 322 \$	17 \$	45 \$	(86) \$	3 \$	- \$	113 \$	- \$	(147) \$	(236) \$	2 031 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés											
De taux d'intérêt	(21)	(1)	(7)	-	-	-	-	-	-	1	(28)
De crédit	(270)	25	(11)	-	-	-	-	-	-	7	(249)
Sur actions	(14)	-	(3)	-	-	-	-	-	-	4	(13)
Total du passif	(1 034) \$	13 \$	(67) \$	- \$	- \$	23 \$	- \$	(33) \$	37 \$	39 \$	(1 022) \$
30 avril 2014											
Valeurs du compte de négociation											
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	837 \$	143 \$	107 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	(260) \$	827 \$
Prêts liés au compte de négociation											
Entreprises et gouvernements	-	-	-	-	-	-	28	-	(28)	-	-
Valeurs disponibles à la vente											
Titres de participation de sociétés	618	42	(2)	29	-	(13)	22	-	(71)	-	625
Titres de créance de sociétés	9	-	1	1	-	-	5	-	-	-	16
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	286	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(100)	185
Valeurs désignées à leur juste valeur											
Titres adossés à des créances mobilières	147	3	8	-	-	-	-	-	-	(22)	136
Dérivés											
De taux d'intérêt	46	6	(2)	-	-	-	-	-	-	(7)	43
De crédit	294	(20)	(10)	-	-	-	-	-	-	(22)	242
Sur actions	1	-	-	-	-	-	5	-	-	-	6
Total de l'actif	2 238 \$	174 \$	102 \$	29 \$	- \$	(13) \$	60 \$	- \$	(99) \$	(411) \$	2 080 \$
Dépôts et autres passifs³											
Dérivés											
De taux d'intérêt	(48)	(6)	1	-	-	-	-	-	-	6	(47)
De crédit	(413)	6	14	-	-	-	-	-	-	43	(350)
Sur actions	(13)	-	(4)	-	-	5	(2)	(8)	-	-	(22)
Total du passif	(1 211) \$	(14) \$	(220) \$	- \$	- \$	11 \$	(2) \$	(62) \$	1 \$	244 \$	(1 253) \$

1) Comprennent les profits et les pertes de change.

2) Comprennent les profits latents et pertes latentes lié(e)s aux actifs et passifs détenus à la fin de la période considérée.

3) Incluent des dépôts désignés à leur juste valeur de 516 M\$ (585 M\$ au 30 avril 2014) et des dérivés incorporés séparés de 216 M\$ (249 M\$ au 30 avril 2014).

Informations quantitatives sur les données importantes inobservables

Des techniques d'évaluation comportant au moins une donnée inobservable sont utilisées pour un certain nombre d'instruments financiers. Le tableau suivant présente les techniques d'évaluation et les informations quantitatives portant sur les données importantes inobservables utilisées pour les instruments financiers du niveau 3 :

En millions de dollars, au	30 avr. 2015	Techniques d'évaluation	Données inobservables clés	Fourchette de données	
				Bas	Haut
Valeurs du compte de négociation					
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	741 \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	96,3 %
Valeurs disponibles à la vente					
Titres de participation de sociétés					
Sociétés en commandite	273	Valeur de l'actif net ajustée ¹	Valeur de l'actif net	s. o.	s. o.
Sociétés fermées et actions temporairement inaccessibles	170	Multiple d'évaluation	Multiple lié au résultat Multiple lié aux produits	6,9 2,0	11,2 3,9
		Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	9,2 %	30,0 %
Titres de créance de sociétés	11	Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	10,5 %	30,0 %
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	530	Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux Taux de remboursement anticipé	0,4 % 11,4 %	2,3 % 31,1 %
Valeurs désignées à leur juste valeur					
Titres adossés à des créances mobilières	104	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	76,0 %	87,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	28	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	172 ³	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers Flux de trésorerie actualisés	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers Taux de défaut Taux de recouvrement Taux de remboursement anticipé Écart de taux ⁴	30,2 % 4,0 % 50,0 % 20,0 % 0,0 %	99,8 % 4,0 % 70,0 % 20,0 % 1,1 %
Sur actions	2	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	13,4 %	13,4 %
Total de l'actif	2 031 \$				
Dépôts et autres passifs					
	(732) \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers Modèle d'évaluation des options	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers Volatilité du marché Corrélation sur le marché	0,0 % 8,9 % (46,0) %	86,8 % 41,6 % 100,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	(28)	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	(249)	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers Flux de trésorerie actualisés	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers Taux de défaut Taux de recouvrement Taux de remboursement anticipé Écart de taux	0,0 % 4,0 % 50,0 % 20,0 % 0,0 %	99,7 % 4,0 % 70,0 % 20,0 % 1,1 %
Sur actions	(13)	Modèle d'évaluation des options	Corrélation sur le marché	(41,3) %	93,8 %
Total du passif	(1 022) \$				

1) La valeur de l'actif net ajustée est établie en prenant les valeurs de l'actif net obtenues du gestionnaire de fonds ou du commandité de la société en commandite et peut être ajustée en fonction des taux du marché courants, le cas échéant.

2) Au moyen de techniques d'évaluation que nous considérons comme étant basées sur des données inobservables.

3) Montant net des réserves constituées au titre des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) liés aux garants financiers calculées selon les taux de réserve (soit un pourcentage de la juste valeur) allant de 16 % à 70 %.

4) Exclut les garants financiers.

s. o. Sans objet.

En millions de dollars, au	31 oct. 2014	Techniques d'évaluation	Données inobservables clés	Fourchette de données	
				Bas	Haut
Valeurs du compte de négociation					
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	759 \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	99,5 %
Valeurs disponibles à la vente					
Titres de participation de sociétés					
Sociétés en commandite	289	Valeur de l'actif net ajustée ¹	Valeur de l'actif net	s. o.	s. o.
Sociétés fermées et actions temporairement inaccessibles	311	Multiple d'évaluation	Multiple lié au résultat	6,4	15,5
		Flux de trésorerie actualisés	Multiple lié aux produits	2,9	3,5
		Modèle d'évaluation des options	Taux d'actualisation	7,6 %	30,0 %
		Flux de trésorerie actualisés	Volatilité du marché	55,6 %	63,0 %
Titres de créance de sociétés	8		Taux d'actualisation	30,0 %	30,0 %
Titres adossés à des créances mobilières et hypothécaires	622	Flux de trésorerie actualisés	Écart de taux	0,4 %	1,1 %
			Taux de remboursement anticipé	12,7 %	32,4 %
Valeurs désignées à leur juste valeur					
Titres adossés à des créances mobilières	107	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	75,0 %	85,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	21	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	204 ³	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	29,9 %	99,8 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux ⁴	0,0 %	1,2 %
Sur actions	1	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	13,4 %	13,4 %
Total de l'actif	2 322 \$				
Dépôts et autres passifs					
	(729) \$	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	86,0 %
		Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	9,7 %	37,1 %
			Corrélation sur le marché	(52,8) %	100,0 %
Dérivés					
De taux d'intérêt	(21)	Modèle exclusif ²	s. o.	s. o.	s. o.
De crédit	(270)	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	Marché de remplacement ou cours directs de courtiers	0,0 %	99,6 %
		Flux de trésorerie actualisés	Taux de défaut	4,0 %	4,0 %
			Taux de recouvrement	50,0 %	70,0 %
			Taux de remboursement anticipé	20,0 %	20,0 %
			Écart de taux	0,0 %	1,2 %
Sur actions	(14)	Modèle d'évaluation des options	Volatilité du marché	28,8 %	30,1 %
			Corrélation sur le marché	(48,5) %	93,3 %
Total du passif	(1 034) \$				

1) La valeur de l'actif net ajustée est établie en prenant les valeurs de l'actif net obtenues du gestionnaire de fonds ou du commandité de la société en commandite et peut être ajustée en fonction des taux du marché courants, le cas échéant.

2) Au moyen de techniques d'évaluation que nous considérons comme étant basées sur des données inobservables.

3) Montant net des réserves constituées au titre des rajustements de l'évaluation du crédit (REC) liés aux garants financiers calculées selon les taux de réserve (soit un pourcentage de la juste valeur) allant de 16 % à 71 %.

4) Exclut les garants financiers.

s. o. Sans objet.

Sensibilité des actifs financiers et des passifs financiers du niveau 3

Les données importantes inobservables présentées dans le tableau ci-dessus, les relations entre ces données et la sensibilité de la juste valeur aux changements survenus à ces données sont décrites dans la section suivante. Nous avons procédé à l'analyse de sensibilité du niveau 3 pour chaque instrument, sauf pour les instruments gérés au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation qui ont fait l'objet d'une analyse de sensibilité par portefeuille afin de prendre en compte la façon dont ces instruments financiers sont gérés.

Au sein de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation, nos principales sources d'exposition, qui proviennent de titres détenus directement ou de dérivés, consistent en des contrats liés au marché américain des prêts hypothécaires à l'habitation, des titres adossés à des prêts avec flux groupés (TAP flux groupés), des titres de créance de sociétés et d'autres valeurs mobilières et des prêts. Les expositions au risque de crédit structuré classées dans les prêts et créances sont comptabilisées au coût amorti et sont exclues de cette analyse de sensibilité. Les expositions au risque de crédit structuré qui sont comptabilisées à la juste valeur dans le bilan consolidé sont liées aux valeurs du compte de négociation, aux valeurs désignées à leur juste valeur et au passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés dans les dépôts et aux dérivés. Ces justes valeurs sont généralement déterminées d'après des données inobservables, notamment des cours indicatifs des courtiers et des modèles internes qui utilisent des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux, ces justes valeurs étant sensibles à ces données inobservables. Les cours indicatifs de courtiers découlent d'un modèle de remplacement en matière de fixation de prix dans un marché inactif ou de modèles d'évaluation internes de courtiers. Ces cours sont utilisés pour évaluer les valeurs du compte de négociation et les valeurs désignées à leur juste valeur, le passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés et les dérivés. Une hausse importante des prix ou des cours indicatifs des courtiers entraînerait une augmentation de la juste valeur de nos valeurs mobilières et du passif lié aux billets du niveau 3 et une diminution de la juste valeur des dérivés de crédit. La juste valeur de nos dérivés de crédit faisant référence à des actifs liés à des TAP flux groupés est également touchée par d'autres données inobservables clés, notamment :

- Taux de remboursement anticipé – représentent une mesure du remboursement prévu futur d'un emprunt par un emprunteur avant son échéance. Les taux de remboursement anticipé sont fondés sur le comportement des consommateurs, la conjoncture économique et d'autres facteurs. Une hausse importante des taux de remboursement anticipé sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés

entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de nos dérivés de crédit de niveau 3.

- Taux de recouvrement – représentent une estimation du montant qui sera recouvré par suite d'un défaut de paiement d'un emprunteur. Les taux de recouvrement sont exprimés au montant de un moins un taux de pertes en cas de défaut. Par conséquent, une hausse importante du taux de recouvrement sur les prêts sous-jacents non productifs donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Écarts de taux – correspondent à l'écart par rapport à un taux d'intérêt de référence du marché afin de prendre en compte un instrument financier dont la qualité du crédit est inférieure et font partie intégrante des taux d'actualisation utilisés dans un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Une hausse importante de l'écart de taux, qui augmente le taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie futurs des actifs de référence liés à des TAP flux groupés, entraînerait une diminution de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une augmentation de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3.
- Taux de défaut ou probabilités de défaut – représentent la probabilité qu'un emprunteur ne soit pas en mesure de rembourser ses engagements à l'échéance du contrat. Une hausse importante du taux de défaut sur les prêts sous-jacents donnés en garantie des actifs de référence liés à des TAP flux groupés jusqu'à un certain niveau raisonnablement possible entraînerait une augmentation de la juste valeur des actifs de référence liés à des TAP flux groupés et une diminution de la juste valeur de nos dérivés de crédit de niveau 3. Cette incidence est attribuable au remboursement immédiat du capital sur les prêts sous-jacents non productifs donnés en garantie et de la position subordonnée des actifs de référence liés à des TAP flux groupés. En règle générale, des taux de défaut plus élevés ont une corrélation positive avec les écarts de taux, mais une corrélation négative avec les taux de recouvrement et les taux de remboursement anticipé, leur incidence respective sur les justes valeurs étant décrite ci-dessus.

La juste valeur des dérivés de crédit est aussi sensible aux REC liés au risque de contrepartie et touche la contrepartie au dérivé de crédit.

L'ajustement des cours indicatifs des courtiers, des taux de défaut, des taux de recouvrement, des taux de remboursement anticipé et des écarts de taux mentionnés précédemment en fonction d'hypothèses possibles raisonnables augmenterait ou diminuerait la juste valeur nette d'un montant pouvant aller respectivement jusqu'à 4 M\$ (31 M\$ au 31 octobre 2014) et 3 M\$ (29 M\$ au 31 octobre 2014) à l'égard des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans nos activités de crédit structuré en voie de liquidation. Des variations de la juste valeur d'un passif désigné à la juste valeur lié à des billets structurés du niveau 3 et des positions du niveau 3 couvertes par les billets n'ont aucune incidence sur l'analyse de sensibilité étant donné que des variations raisonnablement possibles de la juste valeur devraient avoir un effet largement compensatoire.

La juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées est déterminée au moyen de l'application de multiples d'évaluation appropriés à des indicateurs financiers, tels que les produits ou le résultat net. Les multiples liés au résultat net ou aux produits représentent des ratios ayant trait au résultat net ou aux produits par rapport à la valeur d'une entreprise et sont souvent utilisés à titre de données inobservables dans l'évaluation de la juste valeur de nos placements dans des sociétés fermées. Nous faisons preuve de jugement lorsque nous choisissons les multiples des sociétés cotées comparables, que nous ajustons par la suite pour tenir compte des facteurs propres à la société. La juste valeur des titres de participation de sociétés fermées est sensible aux changements subis par le multiple que nous appliquons. Une hausse importante des multiples liés au résultat net ou des multiples liés aux produits entraîne habituellement une augmentation de la juste valeur de nos placements dans des titres de participation de sociétés fermées. La juste valeur des actions temporairement inaccessibles tient compte des provisions pour moins-value concernant les restrictions propres aux titres. Celles-ci sont déterminées en fonction du modèle d'options Black-Scholes, qui intègre la notion de volatilité implicite à titre de donnée inobservable clé. Une hausse importante de la volatilité implicite entraîne généralement une augmentation de la provision pour moins-value, et par conséquent, une baisse de la juste valeur des actions temporairement inaccessibles. Si l'on ajuste le multiple et la volatilité implicite à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable, la juste valeur totale de nos placements dans des titres de participation de sociétés fermées augmenterait ou diminuerait respectivement de 32 M\$ (45 M\$ au 31 octobre 2014) et de 22 M\$ (26 M\$ au 31 octobre 2014).

La juste valeur de nos placements dans nos sociétés en commandite est déterminée d'après la valeur de l'actif net fournie par les gestionnaires de fonds, ajustée au besoin. La juste valeur des sociétés en commandite est sensible aux variations de la valeur de l'actif net et, si la valeur de l'actif net à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable était ajustée, la juste valeur totale de nos sociétés en commandite augmenterait ou diminuerait de 25 M\$ (17 M\$ au 31 octobre 2014).

La juste valeur de nos titres adossés à des créances mobilières (TACM) est fondée sur des écarts de taux, qui sont des données inobservables, et des hypothèses relatives au remboursement des créances sous-jacentes à ces TACM. La juste valeur de nos TACM est sensible aux variations des écarts de taux et aux hypothèses relatives au remboursement anticipé. Une hausse importante dans les écarts de taux entraîne généralement une diminution de la juste valeur des TACM du niveau 3 et une hausse importante des taux de remboursement anticipé pourrait donner lieu à une augmentation ou à une diminution de la juste valeur des TACM du niveau 3. L'incidence quant au fait d'ajuster les données inobservables à l'intérieur d'une fourchette possible raisonnable serait négligeable.

Nos dérivés incorporés séparés sont comptabilisés dans les dépôts et autres passifs. La détermination de la juste valeur de certains dérivés incorporés séparés exige que des hypothèses et des jugements importants soient posés à l'égard des données et des techniques d'évaluation utilisées. Ces dérivés incorporés sont sensibles aux fluctuations à long terme du marché et aux données de corrélation, que nous considérons comme étant des données inobservables. La volatilité du marché représente la variabilité future prévue d'un prix sur le marché et constitue une donnée importante pour l'établissement des prix des options, qui sont inhérentes à nombre de nos dérivés incorporés. Un marché dont la volatilité est élevée entraînera généralement une hausse du prix des options, toute chose étant égale par ailleurs, en raison de la forte probabilité d'obtenir un rendement supérieur sur les options, ce qui engendre une augmentation de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. Les données de corrélation servent à évaluer ces dérivés incorporés dans les cas où le remboursement dépend de plus d'un prix du marché. Par exemple, le remboursement d'un panier d'options sur actions est fondé sur le rendement du panier d'actions, ainsi que sur les relations entre les variations du cours de ces actions. Une corrélation positive suppose que deux données tendent à changer la juste valeur dans le même sens, tandis qu'une corrélation négative suppose que les deux données font varier la juste valeur en sens inverse. Des changements dans la corrélation sur le marché pourraient occasionner une augmentation ou une diminution de la juste valeur des passifs au titre des dérivés incorporés du niveau 3. L'ajustement des données inobservables à des montants de remplacement raisonnables ferait augmenter ou diminuer de 12 M\$ (9 M\$ au 31 octobre 2014) la juste valeur des passifs au titre de nos dérivés incorporés.

Passifs désignés à la juste valeur

La juste valeur d'un passif désigné à sa juste valeur tient compte du risque de crédit se rapportant à ce passif. Pour les passifs désignés à leur juste valeur pour lesquels nous croyons que la juste valeur est tributaire des variations de notre risque de crédit du point de vue des porteurs d'effets, les variations de la juste valeur correspondantes ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur attribuables à des variations du risque de crédit propre à la CIBC sont évaluées à titre d'écart entre les variations de la juste valeur des passifs désignés à leur juste valeur au cours de la période calculées à l'aide d'une courbe d'actualisation ajustée à notre propre risque de crédit et les variations de la juste valeur au cours de la période attribuables aux conditions du marché. Les variations du risque de crédit propre à la CIBC ont eu une incidence sur les passifs désignés à la juste valeur, entraînant des pertes de 3 M\$ et de 6 M\$ respectivement pour le trimestre et le semestre clos le 30 avril 2015, ainsi que des pertes cumulatives de 6 M\$ (pertes de 3 M\$ pour le trimestre clos le 31 janvier 2015).

3. Cession importante

Vente d'un placement en actions

Le 30 avril 2015, la CIBC a vendu le placement en actions qu'elle détenait dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited, qui avait été comptabilisé en tant qu'entreprise associée dans Siège social et autres, pour un montant, net des charges connexes, semblable à sa valeur comptable.

4. Valeurs mobilières

Juste valeur des valeurs disponibles à la vente

En millions de dollars, au	30 avr. 2015				31 oct. 2014			
	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur	Coût amorti	Profits latents bruts	Pertes latentes brutes	Juste valeur
Valeurs émises ou garanties par :								
Gouvernement du Canada	1 484 \$	2 \$	(1) \$	1 485 \$	2 026 \$	5 \$	- \$	2 031 \$
Autres gouvernements canadiens	905	18	-	923	2 391	15	-	2 406
Trésor des États-Unis et autres organismes américains	1 202	2	-	1 204	781	1	-	782
Gouvernements d'autres pays	1 892	12	(3)	1 901	1 834	13	(7)	1 840
Titres adossés à des créances hypothécaires	2 145	16	(1)	2 160	2 186	7	(1)	2 192
Titres adossés à des créances mobilières	797	5	-	802	883	2	-	885
Titres de créance de sociétés	1 623	8	(12)	1 619	1 444	22	(12)	1 454
Titres de créance de sociétés fermées	5	3	-	8	6	2	-	8
Titres de participation de sociétés ouvertes ¹⁾	9	13	-	22	17	157	-	174
Titres de participation de sociétés fermées	259	183	(1)	441	261	195	-	456
	10 321 \$	262 \$	(18) \$	10 565 \$	11 829 \$	419 \$	(20) \$	12 228 \$

1) Comprennent des actions temporairement incessibles.

Au 30 avril 2015, le coût amorti de 67 valeurs disponibles à la vente qui affichaient une position de perte latente brute (88 valeurs au 31 octobre 2014) dépassait leur juste valeur de 18 M\$ (20 M\$ au 31 octobre 2014). Vingt-trois valeurs disponibles à la vente (trente valeurs au 31 octobre 2014) ont affiché une position de perte latente brute pour plus d'un an, soit une perte latente brute de 13 M\$ (17 M\$ au 31 octobre 2014). Nous avons déterminé que ces valeurs disponibles à la vente n'avaient pas subi de dépréciation.

En 2008, nous avons reclassé certains actifs détenus à des fins de transaction comme prêts et créances et comme valeurs disponibles à la vente. Au 30 avril 2015 et au 31 octobre 2014, la valeur comptable de ces actifs reclassés se rapprochait de la juste valeur. La valeur comptable des valeurs reclassées dans les valeurs disponibles à la vente n'était pas importante.

5. Prêts

Provision pour pertes sur créances

En millions de dollars	Aux dates indiquées et pour les trois mois clos le					Aux dates indiquées et pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015			31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
	Provisions individuelles	Provisions collectives	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale	Provision totale
Solde au début de la période	376 \$	1 441 \$	1 817 \$	1 736 \$	1 685 \$	1 736 \$	1 758 \$
Dotation à la provision pour pertes sur créances	16	181	197	187	330	384	548
Radiations	(7)	(234)	(241)	(221)	(248)	(462)	(525)
Recouvrements	2	46	48	47	50	95	100
Produits d'intérêts sur prêts douteux	(2)	(4)	(6)	(6)	(8)	(12)	(17)
Change et autres	(19)	(17)	(36)	74	(20)	38	(75) ¹
Solde à la fin de la période	366 \$	1 413 \$	1 779 \$	1 817 \$	1 789 \$	1 779 \$	1 789 \$
Se compose de ce qui suit :							
Prêts	366 \$	1 323 \$	1 689 \$	1 727 \$	1 726 \$	1 689 \$	1 726 \$
Facilités de crédit inutilisées ²	-	90	90	90	63	90	63

1) Comprend une reprise sur les provisions collectives de 81 M\$ découlant de la vente à la Banque TD d'environ la moitié de notre portefeuille Aéro Or VISA, montant comptabilisé dans le profit net à la vente.

2) Comprises dans les autres passifs du bilan consolidé intermédiaire.

Prêts douteux

En millions de dollars, au	30 avr. 2015			31 oct. 2014	
	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives ¹	Prêts douteux, montant net	Prêts douteux, montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	567 \$	1 \$	180 \$	386 \$	366 \$
Prêts personnels	197	7	135	55	61
Entreprises et gouvernements	711	358	11	342	363
Total des prêts douteux²	1 475 \$	366 \$	326 \$	783 \$	790 \$

1) Comprendent la provision collective relative aux prêts personnels, aux prêts notés aux PME et aux prêts hypothécaires douteux qui sont en souffrance depuis plus de 90 jours. En outre, nous avons une provision collective de 1 087 M\$ (1 092 M\$ au 31 octobre 2014) à l'égard de soldes et des engagements non douteux.

2) Le solde moyen des prêts douteux bruts pour le trimestre clos le 30 avril 2015 totalisait 1 491 M\$ (1 479 M\$ pour le trimestre clos le 31 octobre 2014).

Prêts en souffrance aux termes du contrat, mais non douteux

Ces éléments comprennent les prêts dont le remboursement du capital ou le paiement des intérêts est en souffrance aux termes du contrat. Le tableau suivant présente une analyse chronologique des prêts en souffrance aux termes du contrat.

En millions de dollars, au	30 avr. 2015			31 oct. 2014	
	Moins de 31 jours	De 31 à 90 jours	Plus de 90 jours	Total	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 869 \$	679 \$	208 \$	2 756 \$	2 657 \$
Prêts personnels	521	107	21	649	618
Cartes de crédit	528	139	79	746	723
Entreprises et gouvernements	182	108	21	311	256
Total	3 100 \$	1 033 \$	329 \$	4 462 \$	4 254 \$

6. Entités structurées et décomptabilisation des actifs financiers

Entités structurées

Les entités structurées sont des entités conçues de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Les entités structurées sont des entités créées pour réaliser un objectif limité et bien défini. La CIBC fait appel à divers types d'entités structurées, dont les activités commerciales comprennent la titrisation des actifs financiers, le financement adossé à des créances mobilières et la gestion d'actifs.

Nous consolidons une entité structurée lorsque la substance de la relation indique que nous exerçons un contrôle sur l'entité structurée.

Des précisions sur nos entités structurées consolidées et non consolidées figurent aux pages 122 à 125 du Rapport annuel 2014.

Nous avons deux programmes d'obligations sécurisées, soit le Programme structuré d'obligations sécurisées (programme structuré) et le Programme législatif d'obligations sécurisées (programme législatif). Les obligations sécurisées sont des obligations au bilan avec droit de recours intégral qui sont aussi entièrement garanties par les actifs à l'égard desquels les détenteurs d'obligations profitent d'un droit prioritaire en cas d'insolvabilité de la CIBC. En vertu du programme structuré, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires assurés à CIBC Covered Bond Guarantor Limited Partnership qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. En vertu du programme législatif, nous transférons un bloc de prêts hypothécaires non assurés ordinaires à CIBC Covered Bond (Legislative) Guarantor Limited Partnership, qui conserve ces prêts et agit à titre de garant auprès des détenteurs d'obligations en ce qui concerne le paiement des intérêts et du capital. Dans le cas des deux programmes, les actifs ne sont pas détenus par la CIBC, mais plutôt par le garant. Au 30 avril 2015, notre programme structuré avait émis un passif au titre d'obligations sécurisées de 6,3 G\$, d'une juste valeur de 6,4 G\$ (10,7 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 10,8 G\$) et notre programme législatif avait émis un

passif au titre d'obligations sécurisées de 5,5 G\$, d'une juste valeur de 5,5 G\$ (1,9 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 1,9 G\$). Le passif au titre d'obligations sécurisées est soutenu par une tranche de l'actif établie aux termes d'un contrat transférée au garant et par certains accords contractuels conçus pour protéger les détenteurs d'obligations contre des événements indésirables, notamment les variations des devises.

En ce qui concerne Cards II Trust, au 30 avril 2015, un montant de 3,9 G\$ de créances sur cartes de crédit, d'une juste valeur de 3,9 G\$ (3,3 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 3,3 G\$) soutenait un passif au titre du financement connexe de 3,9 G\$, d'une juste valeur de 3,9 G\$ (3,3 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 3,3 G\$).

Au 30 avril 2015, le total de l'actif au titre de notre fonds monocédatant et de nos fonds multicédants non consolidés s'élevait à 3,6 G\$ (3,1 G\$ au 31 octobre 2014).

Les montants au bilan et notre risque maximal de perte lié à des entités structurées qui ne sont pas consolidées figurent dans le tableau qui suit. Le risque maximal comprend la valeur comptable des placements non couverts, les montants notionnels pour les facilités de liquidité et de crédit, et les montants notionnels, nets du cumul des pertes liées à la juste valeur pour les dérivés de crédit non couverts vendus sur les actifs de référence des entités structurées. L'incidence des REC n'est pas prise en compte dans le tableau ci-après.

En millions de dollars, au 30 avril 2015	Fonds monocédatant et fonds multicédants	Entités émettrices structurées par des tiers – activités poursuivies ¹	Structures de placements sans transformation	Fiducie de titrisation de prêts hypothécaires commerciaux	CIBC Capital Trust	Fonds de placement gérés par la CIBC	Entités émettrices de TAC flux groupés structurées par la CIBC	Entités émettrices structurées par des tiers – activités en voie de liquidation
Actifs au bilan à leur valeur comptable²								
Valeurs du compte de négociation	47 \$	262 \$	713 \$	13 \$	2 \$	- \$	7 \$	734 \$
Valeurs disponibles à la vente	-	1 149	-	-	-	-	3	-
Valeurs désignées à leur juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	104
Prêts	86	607	-	-	-	-	-	1 316
Placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	-	6	-	-	5	5	-	-
Dérivés ³	-	-	28	-	-	-	-	-
	133 \$	2 024 \$	741 \$	13 \$	7 \$	5 \$	10 \$	2 154 \$
31 octobre 2014	85 \$	2 372 \$	2 030 \$	10 \$	7 \$	20 \$	28 \$	2 436 \$
Passifs au bilan à leur valeur comptable²								
Dépôts	- \$	- \$	- \$	- \$	1 675 \$	- \$	- \$	- \$
Dérivés ³	-	-	93	-	-	-	2	211
	- \$	- \$	93 \$	- \$	1 675 \$	- \$	2 \$	211 \$
31 octobre 2014	- \$	- \$	228 \$	- \$	1 651 \$	- \$	3 \$	238 \$
Risque maximal de perte, net des couvertures								
Placements et prêts	133 \$	2 024 \$	713 \$	13 \$	7 \$	5 \$	10 \$	2 154 \$
Montant notionnel au titre de dérivés vendus, moins les pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	23	1 065
Facilités de liquidités et de crédit et engagements	3 141 ⁴	878	-	-	75	-	26	57
Moins : couvertures des risques liés aux investissements, aux prêts et aux dérivés vendus	-	-	(713)	-	-	-	-	(2 684)
	3 274 \$	2 902 \$	- \$	13 \$	82 \$	5 \$	59 \$	592 \$
31 octobre 2014	2 793 \$	3 205 \$	- \$	10 \$	79 \$	20 \$	84 \$	725 \$

1) Comprennent les participations dans des sociétés en commandite tiers.

2) Excluent les entités structurées créées par la SCHL, la Fannie Mae, la Freddie Mac, la Ginnie Mae, les Federal Home Loan Banks, la Federal Farm Credit Bank et la Student Loan Marketing Association (Sallie Mae).

3) Comprennent des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total vendus en vertu desquels nous assumons des risques. Excluent les autres dérivés de change, les dérivés de taux d'intérêt et les autres dérivés fournis dans le cours normal des activités de facilitation pour les clients.

4) Compte non tenu d'un montant additionnel de 1,3 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2014) lié aux facilités de garantie de liquidité consenties aux fonds multicédants afin qu'ils respectent leur engagement à financer l'achat d'autres actifs.

Décomptabilisation des actifs financiers

Des précisions sur les actifs financiers qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation figurent à la page 124 du Rapport annuel 2014.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers transférés qui ne sont pas admissibles à la décomptabilisation et des passifs financiers associés :

En millions de dollars, au	30 avr. 2015		31 oct. 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titrisations de prêts hypothécaires à l'habitation ¹	21 510 \$	21 615 \$	22 048 \$	22 083 \$
Valeurs détenues par des contreparties à titre de garanties en vertu de mises en pension ^{2, 3}	4 790	4 790	2 033	2 033
Valeurs prêtées en échange de garanties sous forme de valeurs mobilières ^{2, 3}	13 634	13 634	14 966	14 966
	39 934 \$	40 039 \$	39 047 \$	39 082 \$
Valeur comptable des passifs associés ⁴	41 090 \$	41 411 \$	39 901 \$	40 176 \$

1) Comprennent un montant de 1,0 G\$ (1,3 G\$ au 31 octobre 2014) de prêts hypothécaires sous-jacents aux TACH détenus par des contreparties de la SCHL à titre de garanties en vertu de mises en pension. Certains soldes de liquidités en transit liés au processus de titrisation s'élevant à 900 M\$ (817 M\$ au 31 octobre 2014) ont servi à réduire ces soldes.

2) Excluent le surdimensionnement d'actifs donnés en garantie.

3) Ne comprennent pas les actifs de tiers donnés en garantie.

4) Comprend l'obligation de restituer les garanties sous forme de valeurs mobilières hors bilan au titre des valeurs prêtées.

De plus, nous avons titrisé 34,5 G\$, d'une juste valeur de 34,7 G\$ (33,1 G\$ au 31 octobre 2014, d'une juste valeur de 33,1 G\$), de prêts hypothécaires non transférés à des parties externes.

7. Dépôts^{1, 2}

En millions de dollars, au				30 avr. 2015	31 oct. 2014
	Payables à vue ³	Payables sur préavis ⁴	Payables à terme fixe ⁵	Total	Total
Prêts personnels	10 131 \$	83 734 \$	40 454 \$	134 319 \$	130 085 \$
Entreprises et gouvernements ⁶	37 738	25 351	95 838	158 927	148 793
Banques	2 542	118	6 896	9 556	7 732
Emprunts garantis ⁷	-	-	38 386	38 386	38 783
	50 411 \$	109 203 \$	181 574 \$	341 188 \$	325 393 \$
Se compose de ce qui suit :					
Détenus au coût amorti				339 155 \$	323 336 \$
Désignés à leur juste valeur				2 033	2 057
				341 188 \$	325 393 \$
Composition du total des dépôts :					
Dépôts non productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				38 762 \$	38 624 \$
Établissements à l'étranger				3 263	2 907
Dépôts productifs d'intérêts					
Établissements canadiens				239 104	235 328
Établissements à l'étranger				57 504	47 914
Fonds fédéraux américains achetés				2 555	620
				341 188 \$	325 393 \$

1) Comprennent des dépôts libellés en dollars américains de 90,1 G\$ (78,1 G\$ au 31 octobre 2014) et libellés en d'autres monnaies étrangères de 11,1 G\$ (9,3 G\$ au 31 octobre 2014).

2) Nets de billets acquis de 1 901 M\$ (1 957 M\$ au 31 octobre 2014).

3) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous ne sommes pas autorisés à exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes de chèques.

4) Comprennent tous les dépôts à l'égard desquels nous pouvons légalement exiger un préavis de retrait. En général, ces dépôts sont dans des comptes d'épargne.

5) Comprennent tous les dépôts qui viennent à échéance à une date précise. Il s'agit habituellement de dépôts à terme, de certificats de placement garanti et d'instruments semblables.

6) Comprennent un montant de 1 675 M\$ (1 651 M\$ au 31 octobre 2014) au titre de billets émis à CIBC Capital Trust.

7) Comprennent des passifs émis à la suite d'activités liées à la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation ou par l'entremise du programme d'obligations sécurisées ou d'entités de titrisation consolidées.

8. Titres secondaires

Le 30 avril 2015, nous avons racheté la totalité de nos débetures à 4,11 % (titres secondaires) d'une valeur de 1,1 G\$ échéant le 30 avril 2020. Conformément à leurs modalités, les débetures ont été rachetées à 100 % de leur capital, majoré des intérêts courus et impayés.

Le 14 janvier 2015, nous avons acheté et annulé une tranche de 25 M\$ (21 M\$ US) de nos débetures à taux variable échéant en 2084.

9. Capital-actions

Actions ordinaires

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2015		31 janv. 2015		30 avr. 2014		30 avr. 2015		30 avr. 2014	
	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant	Nombre d'actions	Montant
Solde au début de la période	397 141 661	7 793 \$	397 021 477	7 782 \$	398 136 283	7 750 \$	397 021 477	7 782 \$	399 249 736	7 753 \$
Émission en vertu de :										
Régimes d'options sur actions	88 831	7	143 401	13	146 941	12	232 232	20	448 780	36
	397 230 492	7 800 \$	397 164 878	7 795 \$	398 283 224	7 762 \$	397 253 709	7 802 \$	399 698 516	7 789 \$
Achat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	-	-	-	-	(914 600)	(18)	-	-	(2 329 700)	(45)
Actions autodétenues	31 624	3	(23 217)	(2)	6 692	1	8 407	1	6 500	1
Solde à la fin de la période	397 262 116	7 803 \$	397 141 661	7 793 \$	397 375 316	7 745 \$	397 262 116	7 803 \$	397 375 316	7 745 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des affaires

Le 16 septembre 2014, nous avons annoncé que la Bourse de Toronto (TSX) avait approuvé l'avis d'intention de la CIBC de procéder à une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des affaires (OPRA). Les rachats en vertu de l'offre prendront fin à la première des éventualités suivantes, soit : i) la date à laquelle la CIBC aura racheté jusqu'à un maximum de 8 millions d'actions ordinaires, ii) la date à laquelle la CIBC émettra un avis de cessation, ou iii) le 8 septembre 2015. Aucun achat d'actions ordinaires n'a été effectué en vertu de cette offre.

Actions privilégiées

Le 30 avril 2015, nous avons racheté la totalité de nos 13 232 342 d'actions privilégiées de catégorie A de série 29, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 31 janvier 2015, nous avons racheté la totalité de nos 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A de série 27, d'une valeur nominale et à un prix au comptant de 25,00 \$ l'action.

Le 11 mars 2015, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 43 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 43), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 juillet 2020, les actions de série 43 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,60 %. Le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,79 %.

Les porteurs d'actions de série 43 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 44 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 44), sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 44 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,79 %. Les porteurs d'actions de série 44 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 43, sous réserve de certaines conditions, le 31 juillet 2025 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 43 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2020 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 44 en circulation à la valeur nominale le 31 juillet 2025 et le 31 juillet tous les cinq ans par la suite.

Le 16 décembre 2014, nous avons émis 12 millions d'actions privilégiées de catégorie A à dividende non cumulatif à taux rajusté de série 41 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 41), d'une valeur nominale de 25,00 \$ l'action, pour un produit brut de 300 M\$. Pour la période initiale de cinq ans jusqu'à la date de rachat la plus rapprochée, soit le 31 janvier 2020, les actions de série 41 sont assorties de dividendes en espèces versés trimestriellement, si la CIBC en déclare, à un taux de 3,75 %. Le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende sera rajusté pour correspondre au taux des obligations de cinq ans du gouvernement du Canada en vigueur à cette date, majoré de 2,24 %.

Les porteurs d'actions de série 41 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action privilégiée de catégorie A à taux variable et à dividende non cumulatif de série 42 (fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité) (actions de série 42), sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de recevoir un dividende trimestriel à taux variable, si la CIBC en déclare, à un taux correspondant à celui des bons du Trésor de trois mois du gouvernement du Canada, majoré de 2,24 %. Les porteurs d'actions de série 42 auront le droit de convertir leurs actions à raison de une action pour une action de série 41, sous réserve de certaines conditions, le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et de certaines dispositions liées aux actions, nous pouvons racheter en totalité ou en partie les actions de série 41 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2020 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite; nous pouvons également racheter en totalité ou en partie les actions de série 42 en circulation à la valeur nominale le 31 janvier 2025 et le 31 janvier tous les cinq ans par la suite.

Les actions de série 41, de série 42, de série 43 et de série 44 sont assujetties à une provision de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, laquelle est nécessaire pour que les actions soient admissibles à titre de fonds propres réglementaires selon Bâle III. Par conséquent, les actions sont automatiquement converties en actions ordinaires à la survenance de l'« événement déclencheur », tel qu'il a été décrit dans les lignes directrices en matière de suffisance des fonds propres. Chacune de ces actions est convertible en un certain nombre d'actions ordinaires, déterminé en divisant la valeur nominale de 25,00 \$ l'action, plus les dividendes déclarés et non payés, par le cours moyen de l'action ordinaire (au sens qui en est donné dans le supplément de prospectus pertinent), sous réserve d'un prix minimal de 5,00 \$ l'action (sous réserve d'un ajustement dans certaines situations, tel qu'il est décrit dans le supplément de prospectus pertinent). Nous avons comptabilisé les actions de série 41 et de série 43 à titre de capitaux propres.

Fonds propres réglementaires et ratio de levier financier selon de Bâle III

Nos ratios de fonds propres et notre ratio de levier financier s'établissent comme suit :

En millions de dollars, au		30 avr. 2015	31 oct. 2014
Méthode transitoire			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		18 014 \$	17 496 \$
Fonds propres de première catégorie	A	19 668	18 720
Total des fonds propres		23 591	23 281
Actif pondéré en fonction du risque (APR)		154 328	155 148
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		11,7 %	11,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,7 %	12,1 %
Ratio du total des fonds propres		15,3 %	15,0 %
Expositions du ratio de levier financier	B	474 957 \$	s. o.
Ratio de levier financier	A/B	4,1 %	s. o.
Ratio actif/fonds propres		s. o.	17,7 x
Méthode tout compris			
Fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		15 866 \$	14 607 \$
Fonds propres de première catégorie	C	18 551	17 300
Total des fonds propres		22 484	21 989
APR aux fins des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		146 951	141 250
APR aux fins des fonds propres de première catégorie		147 173	141 446
APR aux fins du total des fonds propres		147 364	141 739
Ratio des fonds propres de première catégorie sous forme d'actions ordinaires		10,8 %	10,3 %
Ratio des fonds propres de première catégorie		12,6 %	12,2 %
Ratio du total des fonds propres		15,3 %	15,5 %
Expositions du ratio de levier financier	D	474 276 \$	s. o.
Ratio de levier financier	C/D	3,9 %	s. o.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 avril 2015, nous nous sommes conformés aux exigences en matière de fonds propres réglementaires du BSIF.

10. Avantages postérieurs à l'emploi

Les tableaux ci-après présentent le détail de la charge au titre du régime d'avantages postérieurs à l'emploi comptabilisée dans le compte de résultat consolidé intermédiaire et des réévaluations comptabilisées dans l'état du résultat global consolidé intermédiaire :

Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Coût des services rendus au cours de l'exercice	51 \$	53 \$	49 \$	3 \$	3 \$	3 \$	104 \$	97 \$	6 \$	6 \$
Coût des services passés	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Charges nettes (produits nets) d'intérêts	-	(1)	(5)	7	8	8	(1)	(9)	15	15
Charge d'intérêts au titre de l'incidence du plafond de l'actif	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'administration liés aux régimes	1	1	1	-	-	-	2	3	-	-
Total de la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations définies	53 \$	53 \$	45 \$	10 \$	11 \$	11 \$	106 \$	91 \$	21 \$	21 \$

Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Régimes à cotisations définies	6 \$	5 \$	7 \$	11 \$	10 \$
Régimes de retraite d'État ¹	25	24	23	49	45
Total de la charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	31 \$	29 \$	30 \$	60 \$	55 \$

1) Comprennent le Régime de pensions du Canada / Régime des rentes du Québec et la *Federal Insurance Contributions Act* des E. U.

Réévaluation des régimes d'avantages du personnel à prestations définies¹

En millions de dollars	Pour les trois mois clos le						Pour les six mois clos le			
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
Écarts actuariels nets liés à l'obligation au titre des prestations définies	306 \$	(668) \$	(84) \$	29 \$	(61) \$	(4) \$	(362) \$	(206) \$	(32) \$	(17) \$
Écarts actuariels nets sur les actifs des régimes	14	268	99	-	-	-	282	143	-	-
Variations du plafond de l'actif excluant les produits d'intérêts	-	-	(1)	-	-	-	-	-	-	-
Réévaluation nette des profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	320 \$	(400) \$	14 \$	29 \$	(61) \$	(4) \$	(80) \$	(63) \$	(32) \$	(17) \$

1) Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi offerts au Canada sont réévalués chaque trimestre pour déterminer s'il y a eu des changements au taux d'actualisation et pour déterminer les rendements réels sur les actifs. Toutes les autres hypothèses actuarielles sont mises à jour chaque année. En outre, toutes les hypothèses actuarielles des régimes offerts à l'étranger sont mises à jour chaque année.

11. Impôt sur le résultat

Enron

Au cours des exercices précédents, l'Agence du revenu du Canada a établi de nouvelles cotisations dans lesquelles elle a refusé la déduction de paiements d'environ 3 G\$ au titre du règlement lié à Enron en 2005 et des frais juridiques connexes. L'affaire est devant les tribunaux. L'audience devant la Cour canadienne de l'impôt concernant la déductibilité des paiements liés à Enron devrait débuter en octobre 2015.

Si nous réussissions à faire accepter intégralement notre position fiscale, nous comptabiliserions une économie d'impôt additionnelle de 234 M\$ et un remboursement d'intérêts imposable d'environ 196 M\$. Si nous ne réussissons pas à défendre intégralement notre position, nous devons comptabiliser une charge d'impôt additionnelle d'environ 817 M\$ et des intérêts non déductibles d'environ 158 M\$ nous incomberaient.

12. Résultat par action

En millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action	Pour les trois mois clos le			Pour les six mois clos le	
	30 avr. 2015	31 janv. 2015	30 avr. 2014	30 avr. 2015	30 avr. 2014
Résultat de base par action					
Résultat net applicable aux actionnaires	907 \$	920 \$	317 \$	1 827 \$	1 491 \$
Moins : dividendes et primes sur actions privilégiées	12	13	25	25	50
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires	895 \$	907 \$	292 \$	1 802 \$	1 441 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 212	397 117	397 758	397 164	398 155
Résultat de base par action	2,25 \$	2,28 \$	0,73 \$	4,54 \$	3,62 \$
Résultat dilué par action					
Résultat net applicable aux porteurs d'actions ordinaires dilués	895 \$	907 \$	292 \$	1 802 \$	1 441 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	397 212	397 117	397 758	397 164	398 155
Ajouter : options sur actions pouvant être exercées ¹ (en milliers)	573	770	761	669	706
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation (en milliers)	397 785	397 887	398 519	397 833	398 861
Résultat dilué par action	2,25 \$	2,28 \$	0,73 \$	4,53 \$	3,61 \$

1) Ne tiennent pas compte du nombre moyen de 801 361 options en cours (385 379 au 31 janvier 2015 et 311 840 au 30 avril 2014) à un prix d'exercice moyen pondéré de 100,62 \$ pour le trimestre clos le 30 avril 2015 (102,33 \$ au 31 janvier 2015 et 96,34 \$ au 30 avril 2014) et du nombre moyen de 483 682 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 102,30 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2015 (nombre moyen de 312 072 options à un prix d'exercice moyen pondéré de 96,34 \$ pour le semestre clos le 30 avril 2014), le prix d'exercice des options étant supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la CIBC.

13. Provisions et passifs éventuels

Procédures judiciaires

Dans le cours normal des affaires, la CIBC est partie à diverses procédures judiciaires, y compris des enquêtes réglementaires, dans le cadre desquelles des dommages-intérêts imposants sont réclamés à la CIBC et à ses filiales. Des provisions sont constituées pour les procédures judiciaires si, de l'avis de la direction, il est probable que des ressources économiques devront être affectées au règlement de l'affaire et que le montant de l'obligation peut faire l'objet d'une estimation fiable. Si l'estimation fiable d'une perte probable se situe dans une fourchette de résultats possibles à l'intérieur de laquelle un montant précis semble représenter une meilleure estimation, ce montant est comptabilisé. Si aucun montant précis à l'intérieur de la fourchette de résultats possibles ne semble être une meilleure estimation qu'un autre montant, le montant médian de la fourchette est comptabilisé. Dans certains cas, toutefois, il n'est pas possible de déterminer si une obligation est probable ou d'estimer de façon fiable le montant de la perte, de sorte qu'aucun montant ne peut être comptabilisé.

Même s'il est par nature difficile de prédire l'issue de ces procédures judiciaires, à la lumière de nos connaissances actuelles et après consultation de nos conseillers juridiques, nous ne prévoyons pas que l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, ait des répercussions négatives importantes sur nos états financiers consolidés. Par contre, l'issue de ces affaires, individuellement ou collectivement, pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats d'exploitation pour une période donnée. Nous évaluons régulièrement le caractère adéquat des provisions pour les procédures judiciaires de la CIBC et procédons aux ajustements nécessaires en fonction des nouvelles informations disponibles.

Les provisions présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de 2014 comprenaient toutes les provisions de la CIBC au titre des procédures judiciaires à la date en question, notamment des montants liés aux procédures judiciaires importantes décrites dans cette note et à d'autres procédures judiciaires.

Selon la CIBC, les pertes sont raisonnablement possibles lorsque le risque qu'elles surviennent n'est pas probable, sans être faible. Il est raisonnablement possible que la CIBC puisse subir des pertes au-delà des montants comptabilisés lorsque la perte comptabilisée correspond au point médian d'une fourchette de pertes raisonnablement possibles, ou que la perte éventuelle se rapporte à un litige pour lequel une issue défavorable est raisonnablement possible, sans être probable.

La CIBC croit qu'outre les montants déjà comptabilisés au titre des pertes raisonnablement possibles, la fourchette globale estimative pour les procédures judiciaires importantes la visant susceptibles de faire l'objet d'une telle estimation allait de néant à environ 175 M\$ au 30 avril 2015. La fourchette globale estimative des pertes raisonnablement possibles est fondée sur les informations disponibles à l'heure actuelle à l'égard des procédures importantes dans lesquelles la CIBC est partie, compte tenu de la meilleure estimation de la CIBC quant aux pertes pouvant résulter de ces procédures et susceptibles de faire l'objet d'une estimation. L'estimation de la CIBC exige beaucoup de jugement, en raison des différentes étapes auxquelles se trouvent les procédures et, dans bien des cas, de l'existence de multiples codéfendeurs dont la part de responsabilité reste à déterminer. La fourchette ne tient pas compte des dommages-intérêts exemplaires potentiels ni des intérêts. La fourchette estimative au 30 avril 2015 est fondée sur les procédures judiciaires importantes présentées à la note 23 des états financiers consolidés annuels de l'exercice 2014 telles qu'elles sont mises à jour ci-après. Les éléments déterminant la fourchette estimative changeront au fil du temps, et les pertes réelles pourraient être très différentes de l'estimation actuelle. Pour certaines procédures judiciaires, la CIBC ne croit pas qu'une estimation puisse être faite actuellement, car bon nombre ne sont qu'à un stade préliminaire, et les montants réclamés ne sont pas tous déterminés. Ainsi, ces procédures judiciaires ne sont pas incluses dans la fourchette.

Voici les faits nouveaux ayant trait à nos procédures judiciaires importantes qui sont survenus depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014 :

- Recours collectif lié aux frais d'interchange des cartes de crédit en vertu de la *Loi sur la concurrence* (affaire *Watson*) : L'appel de la décision accordant la certification du recours collectif a été entendu en décembre 2014. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié à des heures supplémentaires au nom des conseillers en placement (affaire *Brown*) : Les demandeurs n'ont pas demandé une autorisation de pourvoi devant la Cour suprême du Canada. Ce projet de recours collectif a été rejeté.
- Recours collectifs liés à une fraude en matière de valeurs mobilières contre Sino-Forest : Ces recours collectifs ont été réglés au premier trimestre de 2015, sous réserve de l'approbation du tribunal. Aux termes du règlement proposé, le syndicat de prise ferme paiera 33 M\$. En mai 2015, la requête en vue d'obtenir l'approbation du règlement a été entendue. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectif lié la divulgation de prêts hypothécaires à risque (affaire *Green*) : L'appel des défendeurs a été entendu par la Cour suprême du Canada le 9 février 2015. La Cour a pris l'affaire en délibéré.
- Recours collectifs liés aux cartes de crédit – *Loi sur la protection du consommateur* (Québec) : Les projets de recours collectifs dans *Giroux et Marcotte II* ont fait l'objet de désistements en janvier 2015.
- *Barbero v. Royal Bank of Canada, et al.* : En avril 2015, un projet de recours collectif a été déposé devant la Cour suprême de la Colombie-Britannique contre la CIBC, la Banque Royale du Canada, La Banque Toronto-Dominion, la Banque de Montréal et La Banque de Nouvelle-Écosse. Le recours est intenté au nom des résidents de la Colombie-Britannique qui se sont vu facturer une prime ou des frais mensuels au titre d'une protection de crédit par les défenderesses sans jamais avoir donné leur consentement ou leur autorisation. Les demandeurs allèguent que les défenderesses ont recours à des pratiques commerciales uniformes, injustes, frauduleuses et illégales pour recruter des clients qui ne tirent aucun avantage notable du produit. Les demandeurs réclament un remboursement des primes, des charges ou des frais reçus des clients ainsi que des dommages-intérêts généraux et exemplaires d'un montant non précisé.

Outre les points mentionnés ci-dessus, il n'y a pas eu de changements importants relativement aux affaires présentées à la note 23 de nos états financiers consolidés annuels de 2014, et aucune nouvelle affaire importante n'est survenue depuis la publication de nos états financiers consolidés annuels de 2014.

Restructuration

Au cours du premier trimestre de 2015, nous avons comptabilisé des charges de restructuration de 85 M\$ dans Siège social et autres, comprenant des indemnités de départ. Ces indemnités ont été engagées dans le cadre des programmes de restructuration mis en place au cours du trimestre pour aligner nos ressources sur les besoins en constante évolution de nos clients et sur les changements que connaît notre contexte d'exploitation. Au 30 avril 2015, la provision restante liée à ces charges de restructuration s'élevait à 65 M\$. La baisse de la provision au cours du trimestre clos le 30 avril 2015 est associée à des paiements effectués pour régler une tranche de l'obligation. Bien que le montant comptabilisé représente notre meilleure estimation au 30 avril 2015 du montant nécessaire au règlement de l'obligation, l'incertitude persiste quant au moment où l'obligation sera finalement réglée et aux montants réellement payés, puisque cela dépendra de chacun des faits et des circonstances.

14. Informations sectorielles

La CIBC compte trois unités d'exploitation stratégique : Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises, Gestion des avoirs et Services bancaires de gros. Ces unités d'exploitation stratégique sont appuyées par Siège social et autres.

Services bancaires de détail et Services bancaires aux entreprises offrent à nos clients des conseils financiers, des produits bancaires et d'investissement ainsi que des produits d'assurance autorisés, de la façon qui répond le mieux à leurs besoins. Par l'entremise de nos centres bancaires, de nos conseillers mobiles et de nos services bancaires par téléphone, en direct et mobiles primés, la CIBC offre aux clients d'effectuer leurs opérations bancaires quand, où et comme ils le veulent.

Gestion des avoirs offre des services consultatifs personnalisés et une gamme complète de solutions de placements de premier plan afin de combler les besoins des clients institutionnels, de détail et à valeur nette élevée. Ensemble, nos services de gestion d'actifs, de courtage de détail et de gestion privée de patrimoine constituent une offre intégrée de services dont la prestation est assurée par plus de 1 500 conseillers au Canada et aux États-Unis.

Services bancaires de gros offrent des produits intégrés de crédit et des marchés financiers, des services consultatifs en placement et des services de recherche de premier plan aux grandes entreprises, aux gouvernements et à nos clients institutionnels à l'échelle mondiale.

Siège social et autres comprend les cinq groupes fonctionnels, soit Technologie et opérations, Finance, Administration, Gestion du risque, ainsi que Trésorerie qui soutiennent les unités d'exploitation stratégique de la CIBC. Les charges de ces groupes sont habituellement réparties entre les secteurs d'activité au sein des unités d'exploitation stratégique, à l'exception de Trésorerie. Siège social et autres comprend également nos opérations des services bancaires internationaux, principalement FirstCaribbean International Bank Limited (CIBC FirstCaribbean), les investissements stratégiques dans les coentreprises CIBC Mellon ainsi que d'autres postes du compte de résultat et du bilan non directement attribuables aux secteurs d'activité. L'investissement de la CIBC dans The Bank of N.T. Butterfield & Son Limited était inclus dans les résultats du groupe Siège social et autres jusqu'à sa vente le 30 avril 2015.

En millions de dollars, pour le trimestre clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2015	Produits nets d'intérêts ¹	1 411 \$	51 \$	451 \$	(18) \$	1 895 \$
	Produits autres que d'intérêts	514	678	208	99	1 499
	Produits intersectoriels ²	112	(114)	2	-	-
	Total des produits ¹	2 037	615	661	81	3 394
	Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	188	(1)	(1)	11	197
	Amortissement et perte de valeur ³	23	7	1	79	110
	Charges autres que d'intérêts	1 035	440	336	183	1 994
	Résultat avant impôt sur le résultat	791	169	325	(192)	1 093
	Impôt sur le résultat ¹	208	40	75	(141)	182
	Résultat net (perte nette)	583 \$	129 \$	250 \$	(51) \$	911 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	4 \$	4 \$
	Actionnaires	583	129	250	(55)	907
	Actif moyen ⁴	240 333 \$	4 745 \$	143 708 \$	60 126 \$	448 912 \$
31 janv. 2015	Produits nets d'intérêts ¹	1 474 \$	51 \$	468 \$	(37) \$	1 956 \$
	Produits autres que d'intérêts	512	677	236	78	1 503
	Produits intersectoriels ²	107	(109)	2	-	-
	Total des produits ¹	2 093	619	706	41	3 459
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	164	-	14	9	187
	Amortissement et perte de valeur ³	23	6	1	74	104
	Charges autres que d'intérêts	1 033	441	327	290	2 091
	Résultat avant impôt sur le résultat	873	172	364	(332)	1 077
	Impôt sur le résultat ¹	223	44	89	(202)	154
	Résultat net (perte nette)	650 \$	128 \$	275 \$	(130) \$	923 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	3 \$	3 \$
	Actionnaires	650	128	275	(133)	920
	Actif moyen ⁴	237 540 \$	4 616 \$	136 405 \$	59 140 \$	437 701 \$
30 avr. 2014 ⁵	Produits nets d'intérêts ¹	1 357 \$	48 \$	398 \$	(5) \$	1 798 \$
	Produits autres que d'intérêts	483	598	206	79	1 366
	Produits intersectoriels ²	96	(98)	2	-	-
	Total des produits ¹	1 936	548	606	74	3 164
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	173	1	21	135	330
	Amortissement et perte de valeur ³	25	6	1	489	521
	Charges autres que d'intérêts	1 012	389	317	170	1 888
	Résultat avant impôt sur le résultat	726	152	267	(720)	425
	Impôt sur le résultat ¹	180	35	54	(150)	119
	Résultat net (perte nette)	546 \$	117 \$	213 \$	(570) \$	306 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	1 \$	- \$	(12) \$	(11) \$
	Actionnaires	546	116	213	(558)	317
	Actif moyen ⁴	227 362 \$	4 372 \$	121 105 \$	53 446 \$	406 285 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 112 M\$ pour le trimestre clos le 30 avril 2015 (respectivement 148 M\$ et 124 M\$ pour les trimestres clos les 31 janvier 2015 et 30 avril 2014), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant-secteur client-distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2015.

En millions de dollars, pour le semestre clos le		Services bancaires – détail et entreprises	Gestion des avoirs	Services bancaires de gros	Siège social et autres	Total CIBC
30 avr. 2015	Produits nets d'intérêts ¹	2 885 \$	102 \$	919 \$	(55) \$	3 851 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 026	1 355	444	177	3 002
	Produits intersectoriels ²	219	(223)	4	-	-
	Total des produits¹	4 130	1 234	1 367	122	6 853
	Dotation à (reprise sur) la provision pour pertes sur créances	352	(1)	13	20	384
	Amortissement et perte de valeur ³	46	13	2	153	214
	Charges autres que d'intérêts	2 068	881	663	473	4 085
	Résultat avant impôt sur le résultat	1 664	341	689	(524)	2 170
	Impôt sur le résultat ¹	431	84	164	(343)	336
	Résultat net (perte nette)	1 233 \$	257 \$	525 \$	(181) \$	1 834 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	- \$	7 \$	7 \$
	Actionnaires	1 233	257	525	(188)	1 827
	Actif moyen⁴	238 913 \$	4 679 \$	139 996 \$	59 626 \$	443 214 \$
30 avr. 2014 ⁵	Produits nets d'intérêts ¹	2 794 \$	98 \$	787 \$	24 \$	3 703 \$
	Produits autres que d'intérêts	1 205	1 144	496	247	3 092
	Produits intersectoriels ²	189	(192)	3	-	-
	Total des produits¹	4 188	1 050	1 286	271	6 795
	Dotation à la provision pour pertes sur créances	383	-	23	142	548
	Amortissement et perte de valeur ³	49	10	2	555	616
	Charges autres que d'intérêts	2 040	736	645	348	3 769
	Résultat avant impôt sur le résultat	1 716	304	616	(774)	1 862
	Impôt sur le résultat ¹	424	73	139	(257)	379
	Résultat net (perte nette)	1 292 \$	231 \$	477 \$	(517) \$	1 483 \$
	Résultat net (perte nette) applicable aux :					
	Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	2 \$	- \$	(10) \$	(8) \$
	Actionnaires	1 292	229	477	(507)	1 491
	Actif moyen⁴	227 603 \$	4 260 \$	121 535 \$	54 785 \$	408 183 \$

1) Les produits nets d'intérêts et la charge d'impôt des Services bancaires de gros comprennent un ajustement selon la base d'imposition équivalente (BIE) de 260 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2015 (234 M\$ pour le semestre clos le 30 avril 2014), les montants équivalents étant compensés dans le secteur Siège social et autres.

2) Les produits intersectoriels représentent les commissions de vente internes et la répartition des produits selon le modèle de gestion fabricant–secteur client–distributeur.

3) Comprennent l'amortissement et la perte de valeur des bâtiments, du mobilier, du matériel, des améliorations locatives et des logiciels, ainsi que d'autres immobilisations incorporelles.

4) Les actifs sont présentés en fonction de moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour une institution financière, et c'est la mesure examinée par la direction.

5) Certaines informations ont été reclassées afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le premier trimestre de 2015.

15. Instruments financiers – informations à fournir

Nous avons présenté des informations quantitatives relatives au risque de crédit conformément aux directives de l'Accord de Bâle à la section Risque de crédit du rapport de gestion de notre Rapport annuel 2014 et de notre rapport intermédiaire aux actionnaires, lesquelles exigent des entités qu'elles présentent les risques auxquels elles sont exposées en fonction de la façon dont elles gèrent leurs activités et leurs risques. Le tableau ci-après présente les expositions au bilan se rapportant au risque de crédit, en vertu de différentes approches tirées de Bâle, affichées par catégories comptables et par portefeuilles selon le dispositif de Bâle.

Catégories comptables		Portefeuilles selon Bâle									
		Approche fondée sur les notations internes avancée et approche standard							Titrisation d'actifs	Montant total assujéti au risque de crédit	Non assujéti au risque de crédit
En millions de dollars, au		Expositions aux entreprises	Expositions aux entités souveraines	Expositions aux banques	Crédit personnel garanti – immobilier	Expositions au commerce de détail renouvelables admissibles	Autres risques liés au portefeuille de détail				
30 avr. 2015	Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	258 \$	13 218 \$	2 833 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	16 309 \$	1 410 \$	17 719 \$
	Valeurs mobilières	721	6 892	1 856	-	-	-	1 645	11 114	47 573	58 687
	Garantie au comptant au titre de valeurs empruntées	2 335	-	1 239	-	-	-	-	3 574	-	3 574
	Valeurs acquises en vertu de prises en pension de titres	8 224	3 850	26 126	-	-	-	-	38 200	-	38 200
	Prêts	51 426	3 711	2 339	177 525	19 701	9 847	2 314	266 863	1 089	267 952
	Provision pour pertes sur créances	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 689)	(1 689)
	Dérivés	5 377	6 391	14 978	-	-	-	-	26 746	-	26 746
	Engagements de clients en vertu d'acceptations	8 754	1 476	50	-	-	-	-	10 280	-	10 280
	Autres actifs	229	2 128	5 419	149	25	68	2	8 020	9 714	17 734
	Total du risque de crédit	77 324 \$	37 666 \$	54 840 \$	177 674 \$	19 726 \$	9 915 \$	3 961 \$	381 106 \$	58 097 \$	439 203 \$
31 oct. 2014	Total du risque de crédit	72 085 \$	33 128 \$	45 145 \$	174 130 \$	19 557 \$	9 505 \$	4 251 \$	357 801 \$	57 102 \$	414 903 \$

POUR NOUS JOINDRE :

Secrétaire général : Les actionnaires peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-3096, par télécopieur, au 416 980-7012, ou par courriel, à l'adresse michelle.caturay@cibc.com.

Relations avec les investisseurs : Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui désirent obtenir des renseignements financiers peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 980-5093, par télécopieur, au 416 980-5028, ou par courriel, à l'adresse geoffrey.weiss@cibc.com.

Communications et affaires publiques : Les médias financiers, commerciaux et spécialisés peuvent communiquer avec ce service par téléphone, au 416 594-7251, par télécopieur, au 416 363-5347, ou par courriel, à l'adresse erica.belling@cibc.com.

Services bancaires téléphoniques CIBC : Conformément à notre engagement envers nos clients, des renseignements sur les produits et les services de la Banque CIBC peuvent être obtenus en composant sans frais au Canada le 1 800 465-2422.

Présentation aux investisseurs en direct : De l'information financière supplémentaire, de l'information supplémentaire sur les fonds propres réglementaires et une présentation destinée aux investisseurs et aux analystes peuvent être consultées à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Conférence téléphonique sur les résultats financiers : La conférence téléphonique avec des analystes et investisseurs sur les résultats financiers de la Banque CIBC pour le deuxième trimestre aura lieu le jeudi 28 mai 2015, à 8 h 30 HE. Pour la conférence en français, composez le 514 861-2255 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 1883806#; pour la conférence en anglais, composez le 416 340-2217 ou le numéro sans frais 1 877 405-9213, code d'accès 6272962#. L'enregistrement de la conférence sera accessible en français et en anglais jusqu'à 23 h 59 HE le 4 juin 2015. Pour accéder à la retransmission en français, composez le 514 861-2272 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 8556162#. Pour accéder à la retransmission en anglais, composez le 905 694-9451 ou le 1 800 408-3053, code d'accès 6371479#.

Webdiffusion audio : Une diffusion audio en direct sur les résultats financiers du deuxième trimestre de la Banque CIBC aura lieu le jeudi 28 mai 2015, à 8 h 30 HE, en français et en anglais. Pour accéder à la webdiffusion, rendez-vous à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC. Une version archivée de la webdiffusion sera aussi accessible en français et en anglais après la conférence à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC.

Assemblée annuelle : L'assemblée annuelle des actionnaires de la CIBC aura lieu le 5 avril 2016 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

Fonds propres réglementaires : De l'information concernant les instruments de fonds propres réglementaires et la situation des fonds propres réglementaires de la CIBC peut être consultée à l'adresse www.cibc.com/francais : À propos de la CIBC : Relations avec les investisseurs : Instruments de fonds propres réglementaires.

Les informations contenues dans le site Web de la Banque CIBC, www.cibc.com/francais, ne sont pas réputées être intégrées aux présentes par renvoi.

SERVICE DE DÉPÔT DIRECT DES DIVIDENDES

Les résidents du Canada porteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de faire déposer leurs dividendes directement à leur compte, dans toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements. Pour prendre les dispositions nécessaires, veuillez écrire à la Société de fiducie CST, C.P. 700, succ. B, Montréal (Québec) H3B 3K3, ou envoyer un courriel à l'adresse inquiries@canstockta.com.

RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Les porteurs inscrits d'actions ordinaires de la Banque CIBC qui souhaitent acquérir des actions ordinaires additionnelles de la Banque CIBC peuvent participer au régime d'investissement à l'intention des actionnaires, sans verser de commission de courtage ni payer de frais de service.

Pour obtenir un exemplaire de la circulaire d'offre, veuillez communiquer avec la Société de fiducie CST par téléphone, au 416 682-3860, ou au numéro sans frais 1 800 387-0825, ou par télécopieur, au 1 888 249-6189.

PRIX DES ACTIONS ORDINAIRES ÉMISES EN VERTU DU RÉGIME D'INVESTISSEMENT À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

Date	Régime d'achat d'actions	Options de réinvestissement des dividendes et de dividendes en actions
2 févr. 2015	89,40 \$	
2 mars 2015	96,25 \$	
1 ^{er} avril 2015	91,55 \$	
28 avril 2015		97,22 \$

